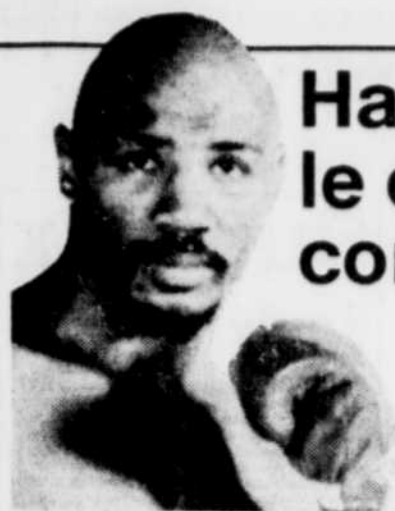




Hagler attendait le combat de ce soir contre Duran

Page C-1



Roberto DURAN



Où est le bon hockey?

Page C-2

LE SOLEIL

VISITES INDUSTRIELLES

mercredi - jeudi
8h30 et 10h30
Rendez-vous: 647-3342

LE SOLEIL

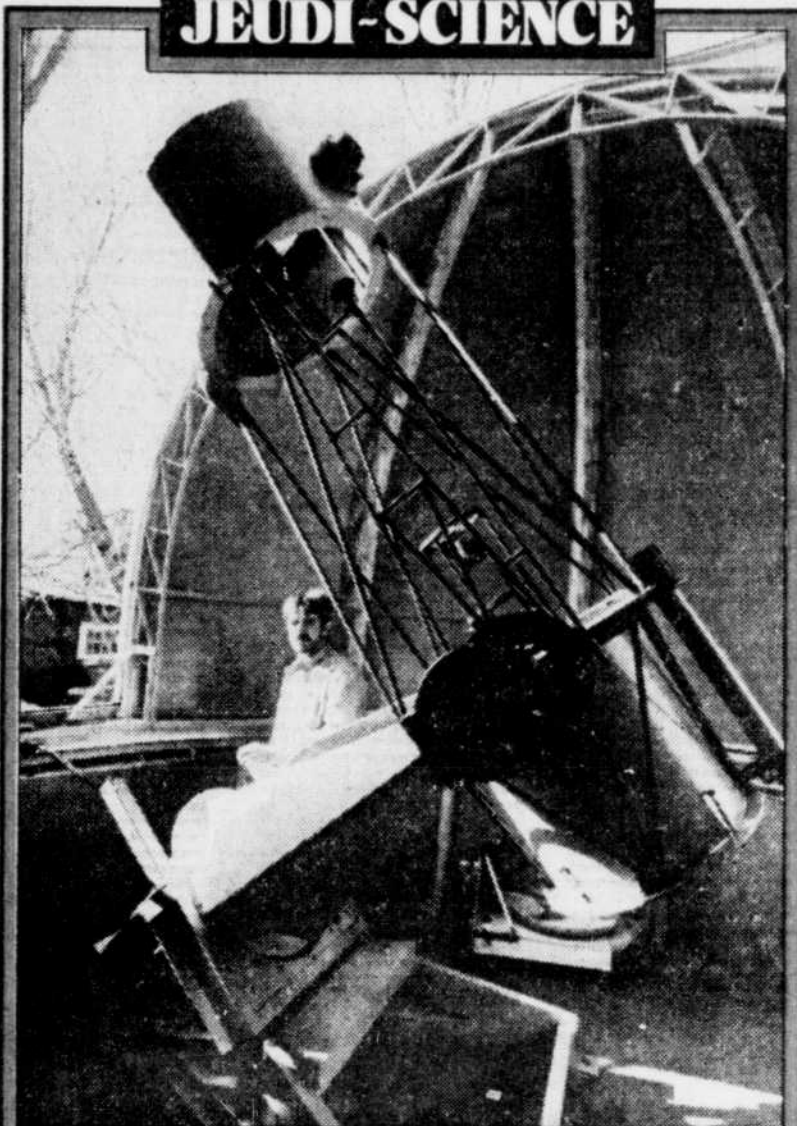
guy rouleau
opticien d'ordonnances

87e année, no 266
62 pages 4 cahiers

QUÉBEC, JEUDI 10 NOVEMBRE 1983

• Livraison à domicile (6 jours) \$2.10 •
Îles de la Madeleine-Gaspé-Percé-Abitibi 50c Québec 35c

JEUDI-SCIENCE



Un astronome amateur rêve à SON télescope

Page D-1

Trudeau trouve des appuis en Europe

ROME (CP, PC, UPC) — Le premier ministre Trudeau a déclaré hier que les gouvernements occidentaux devront prendre l'initiative de recréer un dialogue Est-Ouest si les négociations américano-soviétiques sur l'implantation des missiles en sol européen débouchent sur un échec.

"Nous devons provoquer un dialogue politique dans un climat déjà très tendu", a déclaré M. Trudeau, à Bruxelles, après avoir dîné avec le premier ministre belge Wilfried Martens et le ministre des Relations extérieures Léo Tindemans.

"Il reste peu de temps avant le déploiement des euromissiles", a rappelé M. Trudeau avant de se rendre à Rome, quatrième arrêt de sa tournée européenne en faveur de la paix et du désarmement. "Nous devons, avant tout, penser ce qui se passera après novembre et décembre", a ajouté M. Trudeau se référant aux deux mois prévus pour l'installation des missiles américains Pershing en Europe.

Bien accueilli

Durant ses conversations avec les deux leaders belges, M. Trudeau

Lire page A-2, TRUDEAU

Sommaire

Annonces classées

D-11 à D-16
Arts et spectacles D-4 à D-6
Bandes dessinées B-6
Bridge D-16
Carrières et professions B-10
Décès D-17
Economie-finance D-8 à D-10
Editorial A-18
Feuilleton D-6
Horoscope D-15
Information régionale B-1 à B-5

Loterie A-2
Monde B-6 à B-11
Mot mystère D-13
Mots croisés D-12
Où aller à Québec D-6
Page documentaire A-17
Patron D-14
Politique A-14 et A-15
Sciences D-1 à D-3
Sport C-1 à C-10
Télévision D-4
Votre page A-19



Nuageux avec pluie demain.
Vents modérés. Maximum de 5 à 7. Minimum cette nuit de 1 à 3.

Détails, page D-11

Pas de hausse de taxe à la CUQ

par Mario CAQUETTE

Les contribuables habitant les municipalités membres de la Communauté urbaine de Québec verseront, à même leurs comptes de taxes, sensiblement les mêmes sommes que l'an dernier à l'organisme supramunicipal puisque le budget de la CUQ demeurera le même en 1984 qu'en 1983, à un pour cent près en moins.

Le budget passera en effet de \$42,903 millions à \$42,542 millions, est-il précisé dans un document remis cette semaine aux municipalités.

La stabilisation du budget tient à une croissance très faible des dépenses à bon nombre de postes et à d'importantes coupures dans le budget des services de traitement des données et d'ingénierie, et encore, à une diminution notable des frais de financement à la charge de la CUQ et, enfin, à une baisse des

dépenses causées par le service de la dette sur emprunt qu'assume la CUQ pour le compte de certaines municipalités.

Ces baisses de coûts sont toutefois compensées par certaines augmentations, notamment au chapitre des frais d'administration et des communications.

Les hausses de dépenses les plus fortes prévues au budget 84 le seront pour le tourisme et les congrès où il y a une progression de près de 100 pour 100. Les dépenses passeront de \$773,000 à plus de \$1,5 million. Une bonne part de cette somme sera affectée à un poste spécial appelé "Fêtes de 1984" où l'on prévoit dépenser \$265,000.

Autre dépense majeure dans le budget 84 de la CUQ: les immobilisations que nécessiteront les deux usines d'épuration des eaux qui seront construites sur son territoire. Une somme de \$630,000 a été prévue à cet effet.

Ottawa offre le contrôle de la pêche au Québec

par André DIONNE

NEWPORT — "Pour la dernière fois, nous offrirons au Québec le contrôle de la nouvelle société de gestion des pêches québécoises telle que l'a conçue le plan fédéral", affirmait à Newport, mardi soir, le sous-ministre fédéral aux projets spéciaux de Pêches et Océans Canada, M. Pierre Lefebvre, à l'issue d'une rencontre avec quelques pêcheurs de cette petite municipalité de la rive sud de la Gaspésie.

M. Lefebvre faisait allusion à cette rencontre d'hier soir à Montréal qui réunissait les fonctionnaires provinciaux et fédéraux responsables des pêches.

Il y a cependant une condition, précisait le sous-ministre. Le Québec, comme les autres créanciers, doit réinvestir la totalité de ses créances à l'égard de Pêches unis du Québec, soit la somme de \$5,2 millions.

M. Lefebvre devait préciser également que ces créances ne sont pas garanties de sorte que s'il n'y a pas entente, le Québec pourrait perdre le gros morceau, les créances "garanties" étant les premières à être réglées.

Cela suppose également que les actifs contrôlés par le Québec soient intégrés au plan de relance de l'ensemble des pêches au Québec comme l'avait planifié Ottawa dans son document rendu public le 16 octobre à Gaspé, lors d'une réunion du conseil d'administration du PUQ.

Un nouveau délai

Il faut croire que le geste a porté puisque hier en fin de journée,

un porte-parole du ministère fédéral affirmait à la Presse canadienne qu'Ottawa acceptait de "mettre en veilleuse le plan fédéral pour 24 ou 48 heures avant de voir ce qu'on fera".

Généralement, on attendait peu de cette réunion d'hier soir à Montréal, une réunion d'abord prévue pour l'après-midi. Cette réunion devait avoir lieu lundi, puis remise à mardi et enfin, hier, un signe que les tractations allaient bon train.

Mais on considérait quand même cette réunion comme essentielle. Elle était perçue comme la "réunion de la dernière chance", laissant entendre qu'Ottawa pouvait "au plan légal" agir seul et très rapidement. On parlait à Newport de la fin de semaine qui vient, comme un ultime délai.

Mais aussi, on affirmait avec plus ou moins de nuances, selon les fonctionnaires, qu'il serait "préférable que le Québec embarque" de façon à assurer meilleure chance au plan comme tel. Cet imbroglio Québec-Ottawa commence à agacer sérieusement le milieu des pêches, particulièrement les premiers concernés, pêcheurs et travailleurs dans les usines de transformation. Ces derniers ne l'ont pas caché au sous-ministre Lefebvre à Newport.

Autant à Québec qu'à Ottawa, on tient à un minimum de 10 pêcheurs hauturiers sur 19 pour approvisionner l'usine "Québec" ou "Ottawa" d'une capacité de transformation inférieure à 20 millions de livres par année. Officiellement, on dit que les deux usines sont viables

Lire page A-2, PÊCHE

c'est arrivé ce MATIN

Contribution fédérale de \$20 millions pour les fêtes de l'été '84

par Denis ANGERS

C'est pas moins de \$20 millions de dollars que le gouvernement fédéral consacrera, directement et indirectement, au financement des manifestations de l'été 1984 à Québec.

C'est ce qu'ont annoncé ce matin un duo de ministres fédéraux au cours d'une conférence d'information tenue sur le site de l'événement, le Vieux-Port de Québec. MM. Charles Lapointe et Pierre Bussières ont par ailleurs évalué à \$3,4 millions de dollars la gamme de services que pas moins de vingt ministères et organismes du gouvernement du Canada affecteront aux fêtes.

D'autre part, le ministre Charles Lapointe a annoncé que le gouvernement fédéral a résolu de nommer un commissaire général qui sera "l'interlocuteur responsable de l'ensemble de la participation du gouvernement du Canada pour les événements commémorant le 450e anniversaire de l'arrivée de Jacques Cartier". Il s'agit de M. Pierre Levasseur, un administrateur de carrière qui s'est fait connaître dans le lancement et le développement d'entreprises et la promotion audio-visuelle. Né à Québec, M. Levasseur est domicilié à Sainte-Pétronille, Île d'Orléans.

Enfin, la Société du Vieux-Port de Québec et la Corporation Québec 1534-1984 ont annoncé qu'elles avaient conclu un protocole général d'entente sur l'utilisation du site du Vieux-Port comme lieu principal des activités de l'an prochain. Selon ce protocole, la société cédera l'usage du territoire qu'elle gère, ainsi que certains immeubles, du 23 juin au 24 août 1984.

Pas encore d'entente dans la cause Mgr Lavoie-Lagacé

Les informations entendues à Radio-Canada ce matin, faisant état d'une entente hors cour entre Mgr Raymond Lavoie et le coroner Maurice Lagacé ne sont pas exactes.

"Quand j'ai entendu la nouvelle j'ai bondi", a déclaré ce matin l'avocat de Mgr Lavoie, Me Denis Gingras. "L'entente n'est pas encore concrétisée. Certaines affirmations entendues à Radio-Canada sont erronées", a poursuivi l'avocat.

CBV annonçait ce matin que Mgr Lavoie avait accepté de retirer sa poursuite en diffamation de \$50,000 contre le coroner Lagacé, à la condition que celui-ci écrive une lettre dans laquelle il expliquerait que les propos de Mgr Lavoie avaient été mal rapportés par le journaliste du SOLEIL.

Durant l'enquête du coroner sur la mort de Richard Charest, Maurice Lagacé aurait traité Mgr Lavoie de "maudit fou", en dehors de ses fonctions de coroner.

L'avocat de Maurice Lagacé, Me Wildy Fontaine, n'a pu être rejoint ce matin.

Vandalisme et nouveau débrayage à Laval

par Jean-Claude RIVARD

Pour la troisième fois cette semaine, la septième depuis le 13 octobre, les employés de soutien de l'université Laval (SEUL) ont, de nouveau, débrayé, ce matin, paralysant tous les services, notamment aux niveaux administratif et alimentaire.

L'administration universitaire a annoncé que l'institution demeure toujours ouverte bien que les professeurs continuent de refuser, en majorité, de donner leurs cours sans l'assistance de techniciens, de préparateurs et de secrétaires. Du côté du millier de chargés de cours, une nouvelle tendance s'est aussi dessinée, notamment hier soir, alors que plusieurs de ces derniers ont refusé de dispenser l'enseignement à moins d'avoir la moitié de leurs élèves présents.

Par ailleurs, de l'acide butyrique a été déversé, hier après-midi.

Lire page A-2, LAVAL

APPRENEZ À "FAIRE DE L'ARGENT!"



Salon de l'épargne placements

★ LE PARQUET DE LA BOURSE
★ CONSEILS GRATUITS DES C.A., NOTAIRES, AVOCATS
★ FEMME ET VIE ÉCONOMIQUE
★ MARCHÉ DES OEUVRES D'ART
★ MONDE DES AFFAIRES

présenté par L'UNIVERSITÉ POPULAIRE LE SOLEIL
CENTRE MUNICIPAL DES CONGRÈS DE QUÉBEC
9 au 13 novembre

Un plan pour assassiner Arafat

AMMAN (AFP) — M. Hani el Hassan, membre du comité central du mouvement palestinien "Fatah" et conseiller politique de M. Yasser Arafat, a fait état, aujourd'hui, d'un plan établi, selon lui, par les dissidents palestiniens et "certains services de renseignements syriens" pour "assassiner M. Yasser Arafat".

Deux femmes blessées au cours de chicanes

Une femme de la rue de l'Eglise sud à Val-Bélair a été atteinte d'un coup de couteau de cuisine à un bras, hier vers 23h, au cours d'une chicane de ménage. La SQ de Québec-Métro détient un homme comme témoin important dans cette affaire. Moins de 24 heures plus tôt, une autre femme recevait une décharge de fusil dans le cou, à Neufchâtel au cours d'une chicane.

TRUDEAU (suite de la première page)

semble avoir obtenu un net appui à ses propositions en faveur du désarmement.

Le ministre des Relations extérieures de la Belgique s'est en effet dit enchanté de la démarche du premier ministre canadien. "M. Trudeau, a-t-il dit, n'est ni Européen, ni Américain et il est très bien placé pour tenter une dernière fois, avant que les superpuissances ne prennent une décision finale à Vienne, de rétablir une forme de dialogue plus profitable à la détente."

Le ministre belge s'est dit d'accord, à 100 pour 100, avec les moyens mis de l'avant par M. Trudeau. Selon lui, les alliés de l'OTAN doivent tout faire pour améliorer le climat de négociation entre Moscou et Washington.

"M. Trudeau, a-t-il ajouté, arrive à un moment où la situation est très tendue et il essaie de rétablir un certain climat de confiance. Je trouve cela très bien."

Les Cruise au Canada

M. Tindemans a, par ailleurs, clairement indiqué qu'il n'avait aucune raison de se méfier de la démarche canadienne. "M. Trudeau, a-t-il dit, même s'il n'a pas manifesté son intention d'accepter des missiles sur son territoire, comprend sûrement la position des pays membres de l'OTAN puisqu'il a permis que les Américains procèdent à l'essai des Cruise au Canada."

Programme chargé

En plus de sa réunion avec les leaders belges, M. Trudeau a ren-

LA QUOTIDIENNE
(tirage de mercredi)

0-0-2
4-4-8-8

Informations: 643-8990

Dans des déclarations publiées, aujourd'hui, par le journal jordanien "Al Destour", M. Hani el Hassan a estimé que la Syrie cherche à "liquider" M. Arafat, avant la réunion du prochain sommet arabe. "Nous sommes en mesure d'affirmer, a-t-il poursuivi, que les dissidents du "Fatah", le groupe d'Ahmad Jibril (FPLP-CG, pro-syrien et pro-lyben), ainsi que certains services de renseignements syriens ont établi un plan pour assassiner M. Yasser Arafat".

M. el Hassan a par ailleurs lancé un appel en faveur de la réunion prochaine du sommet arabe qui, a-t-il dit, doit "confirmer le pouvoir légitime de l'OLP". La Syrie, rappelle-t-on, avait demandé l'ajournement de ce sommet et obtenu l'accord de l'Arabie saoudite à ce sujet. Les autorités saoudiennes ont appelé à la tenue d'une réunion des ministres arabes des Affaires étrangères pour fixer une nouvelle date au sommet.

contré hier, en tête-à-tête, la reine Béatrix des Pays-Bas, à La Haye.

Arrivé en fin de journée à Rome, le premier ministre canadien s'entretiendra aujourd'hui avec son homologue italien Bettino Craxi et il sera reçu par le pape. Demain, il sera à Bonn pour voir le chancelier ouest-allemand Helmut Kohl. Le lendemain, dernière étape de sa tournée européenne, il verra la première ministre de Grande-Bretagne, Mme Margaret Thatcher.

Lettre à venir

Par ailleurs, un porte-parole du bureau de M. Trudeau, à Ottawa, a dit hier que le président américain n'avait pas envoyé sa lettre pour appuyer la démarche du premier ministre canadien. La lettre est écrite mais elle n'est pas encore signée par le président actuellement en tournée en Asie. Ottawa s'attend à ce que M. Reagan signe la lettre à son retour à Washington.

En fin de semaine, l'ambassadeur américain à Ottawa, M. Paul Robinson, avait dit que le ton de la missive serait positif. Avant son départ pour l'Europe, M. Trudeau avait informé M. Reagan du contenu de ses propositions.

le mot du jour

Fondamentalement

Le mot à la mode, en ce moment, est "sponsor" et son dérivé "sponsoriser" et bientôt "sponsorisation". Pourquoi cet anglicisme? A-t-on oublié les mots commanditaire, répondant, garant, bailleur de fonds, caution, parrain...?

Pierre BELLEAU

Le "Marie-Perle" est américain

MONTREAL (PC) — La société d'Etat La Raffinerie de sucre du Québec se ravitaillera en sucre à Boston, contournant l'entente avec Sucre St-Laurent, révèle un quotidien montréalais, aujourd'hui.

La société d'Etat a importé des Etats-Unis, au cours des derniers mois, des milliers de tonnes de sucre raffiné et emballé sous sa marque de commerce "Marie-Perle", au lieu de s'approvisionner sur le marché local, a appris La Presse.

Cela a eu comme effet immédiat d'entraîner des mises à pied temporaires chez Sucre St-Laurent

à Montréal qui, en vertu d'une entente conclue l'été dernier par l'entremise du ministre de l'Agriculture, doit raffiner et emballer le sucre produit, acheté et vendu par la société d'Etat, sous sa marque "Marie-Perle".

Jusqu'à présent, une douzaine d'employés ont perdu des semaines de travail. Si la situation ne change pas, il y aura bientôt une quarantaine d'employés qui perdront leur emploi.

Sucre St-Laurent a vu sa production baisser de 30 pour 100 depuis septembre.

Mises à pied projetées chez Wardair

OTTAWA (PC) — Wardair, la plus importante compagnie aérienne de vols nolisés au Canada, projette de mettre à pied 240 de ses 400 employés d'entretien à partir du 24 février, ont révélé des porte-parole du syndicat.

Ces mises à pied toucheront 118 employés à Toronto, 51 à Vancouver, 45 à Calgary, 21 à Edmonton et cinq à Mirabel.

L'Association internationale des machinistes et des travailleurs de l'aérospatiale a été prévenue la semaine dernière de ces mises à pied qui seraient apparemment attribuables à des mesures de compression budgétaire.

M. Joe Hanafin, d'Ottawa, a déclaré que le syndicat ne comprend pas ce geste puisque la compagnie a annoncé des profits de \$2 millions pour le troisième trimestre de 1983.

M. Steve Vodi, représentant syndical à Toronto, a qualifié la mise à pied d'insensée... surtout si l'on considère que le principal atout

de Wardair est la réputation de son excellent service.

"La compagnie ne pourra maintenir la même qualité de service si elle procède à la mise à pied d'employés expérimentés", a-t-il dit.

Le syndicat a fait part de son intention de lutter contre ces mises à pied qui surviennent trois mois à peine après la ratification de la nouvelle convention collective.

Le pape au Cap

CAP-DE-LA-MADELEINE (PC) — C'est maintenant officiel, le pape Jean-Paul II se rendra à Cap-de-la-Madeleine le 10 septembre 1984, après être arrivé au Québec le 9 septembre, dans la capitale.

Dans l'après-midi du 10 septembre, après avoir passé quelques heures aux terrains du sanctuaire Notre-Dame-du-Cap, le chef de la chrétienté se rendra dans la ville de Montréal pour poursuivre un pèlerinage de 10 jours au Canada.

LAVAL (Suite de la première page)

au premier plancher du pavillon De Koninck, dégageant une forte odeur de vomissures dans l'immeuble. Le SEUL a nié toute responsabilité. Des expertises obtenues auprès de la Commission de la santé et de la Sécurité au travail indiquent cependant que ce produit, si inconfortable soit-il, ne présente aucun danger pour la santé.

Suite au débrayage, c'est dans un hôtel de Sainte-Foy que la direction de l'université a dû convoquer la conférence de presse, prévue pour ce midi.

Raffinerie de Boston

La Société de sucre du Québec, une division de la raffinerie sucrière de l'Etat à Mont-Saint-Hilaire, a conclu une entente avec la raffinerie américaine Revere Sugar Corp. de Boston.

Revere vend non seulement son sucre raffiné à la Raffinerie de sucre du Québec, mais en plus elle en fait l'emballage dans des sacs "Marie-Perle".

Depuis que le gouvernement Lévesque a décidé, en mai, de se lancer, par le biais de sa raffinerie, dans la vente du sucre dans les épiceries du Québec, la Raffinerie de sucre du Québec a obtenu deux gros contrats, fournissant en exclusivité les grandes chaînes d'alimentation Provigo et Métro-Richelieu.

Il semble que la décision de s'approvisionner aux Etats-Unis soit dictée par des impératifs d'économie, Revere offrant de meilleurs prix que Sucre St-Laurent.

D'autre part, le ministre fédéral du Revenu vient d'ouvrir une enquête "antidumping" au sujet du sucre raffiné importé des Etats-Unis. L'enquête a été déclenchée à

la suite d'une plainte déposée au nom des raffineurs canadiens.

Bureaux fermés, demain

Le Jour du Souvenir, demain, donnera lieu à la prise d'un congé des fonctionnaires fédéraux et la fermeture de services, comme les banques, les caisses populaires et les postes. Ainsi, les bureaux de poste, les succursales postales et les bureaux de poste auxiliaires seront fermés. Il n'y aura ni distribution de lettres par facteurs, ni distribution rurale. Toutefois, il y aura des livraisons dans les boîtes aux lettres publiques à 13h et à 17h. Les gens auront accès aux cases postales là où l'ouverture continue est en vigueur. Les services de livraison par exprès et de la poste prioritaire seront offerts. Les bureaux de l'administration seront fermés.

Le Boeing angolais a été abattu

PARIS (AFP) — L'Unita (opposition armée au régime de Luanda) a officiellement confirmé, aujourd'hui, à Paris, qu'elle avait détruit, deux jours plus tôt, le Boeing 737 des lignes aériennes angolaises (TAAG) qui s'est écrasé à Lubango (sud-ouest de l'Angola), faisant 126 victimes, selon TAAG.

Le 8 novembre à 15h00, affirme l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola, dans un communiqué publié à Paris, "un groupe des commandos spéciaux des FALA (forces armées de l'Unita) a abattu près de Lubango un Boeing 737 (Angola Airlines), qui transportait des recrues et une compagnie de la 3e Brigade motorisée (Fapla, forces gouvernementales) de la ville de Lubango à destination de Luanda". Tous les occupants, poursuit l'Unita, "ont péri dans les flammes".

PÊCHE

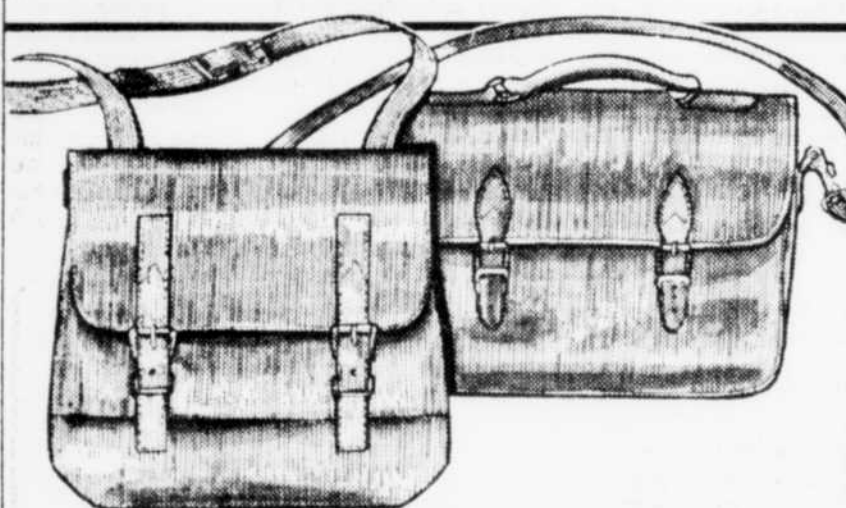
(suite de la première page)

l'une à côté de l'autre. Mais officieusement, ni Ottawa, ni Québec ne veulent tolérer "l'autre usine", de là la cour qu'on livre aux pêcheurs qui sont fortement divisés entre eux, ayant une tête d'affiche "québécoise" et une tête d'affiche "fédérale".

Et l'offre

L'offre est certes alléchante, dit le sous-ministre fédéral, et on ne comprend pas pourquoi le Québec n'a pas "sauté dessus".

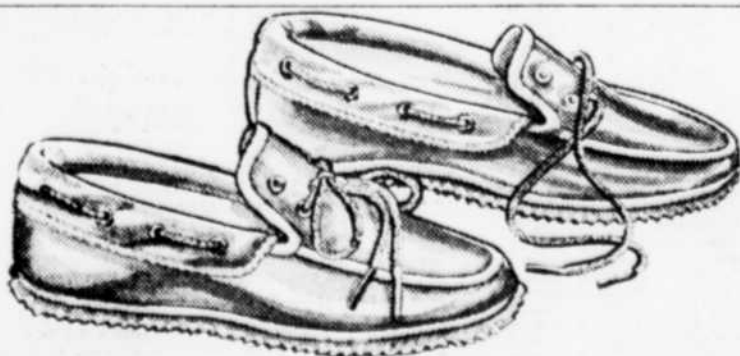
Si elle est refusée, comme on le croit (en tout cas le croyait-il mardi soir), il faudra que "fonctionnaires provinciaux et fédéraux nous nous rencontrions au moins pour régler le problème de ces créances de \$5,2 millions".



tels que vus dans les rues de paris

nos sacs en caoutchouc strié

les dernières trouvailles rapportées de paris pour vous en exclusivité... dans l'esprit du modernisme, des sacs en caoutchouc noir strié, la forme cartable à bandoulière avec poignée et attaches en cuir et la forme postier avec attaches réglables sur les côtés. 65.00 chacun.



achat spécial

le soulier de marche 19.99

des pieds au sec, des pieds au chaud... pour la marche et la randonnée, choisissez un soulier en caoutchouc et nylon avec chaude semelle en borge marine, bourgogne, taupe liseré naturel. 5 à 9. rég. 25.00



en tricot double face

la combinaison

marquée par l'influence japonaise, voici la nouvelle combinaison à emmanchures larges, côté face en tricot uni couleur bleu indigo, côté pile en tricot à fines rayures indigo et violet. coupures extérieures au point de surjet, chevilles et poignets roulés. p.m.g. 100.00



achat spécial

la jupe kilt 99.95

tartans nouveaux, tartans classiques... voyez notre collection de jupes kilt, le vêtement idéal de 9 à 5. portée ici sur blouse à col boucle. 6 à 16. rég. jusqu'à 125.00

la maison
Simons
place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale

la maison
Simons
place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale

la maison
Simons
place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale

Evaluation des ministères fédéraux

L'Est du Québec est sous-développé

par Denis ANGERS

Comparé à l'ensemble canadien, le Québec fait bien piètre figure au chapitre du développement économique. En fait, selon un indice de développement établi par les ministères fédéraux de l'Industrie et Commerce et de l'Expansion économique régionale, 58 des 76 divisions de recensement québécoises sont parmi les régions canadiennes les moins avantagées.

Qui plus est, l'Est de la province est considéré comme un secteur globalement sous-développé, les divisions de Gaspé, Îles-de-la-Ma-

deleine, Bonaventure, Témiscouata et Charlevoix-Ouest se méritant l'indice le plus faible de développement, appelé "palier IV".

Selon ces indices, utilisés par les ministères fédéraux pour établir l'importance des sommes consenties aux programmes de stimulation économique, le Québec côtoie donc les provinces maritimes parmi les régions du Canada les plus démunies, en termes de chômage, de revenu disponible des citoyens et de capacités fiscales du gouvernement provincial.

Par exemple, en Ontario, on ne relève aucune division de "palier

IV" et à peine 15 de niveau III. Et en Alberta, la prospérité semble généralisée puisque toutes les divisions reçoivent la note "I", la plus élevée de toutes. Une note qui signifie cependant que le gouvernement central n'offre aucune aide à l'établissement de nouvelles usines.

Le malheur des uns

Cette appréciation lamentable de l'état économique du Québec pourrait toutefois se traduire par une participation accrue du gouvernement canadien au redéveloppement régional. Et ce, par le biais du nouveau programme fédéral de développement industriel et régional (PDIR).

Ce programme s'inscrit dans la lancée du regroupement des intervenants fédéraux à rôle économique et unifié, depuis le 1er juillet, 12 anciens programmes d'aide financière. A volets multiples, il prévoit des politiques de stimulation aux niveaux de l'innovation, de l'établissement d'entreprise, de la modernisation, de la commercialisation et de la réorganisation industrielle.

Dans tous ces cas, expliquait hier le ministre du Revenu Pierre Bussières, l'implication financière du gouvernement s'établira selon des proportions qui respecteront le "palier" de la division où se trouve l'entreprise sollicitant un coup de pouce gouvernemental. Ainsi, une PME désirant s'implanter dans un secteur dit de "palier IV" comme Témiscouata pourra au mieux compter sur un apport gouvernemental représentant 60 pour 100 des coûts. A Québec, une zone de palier II (et donc relativement plus prospère), cette part ne pourra dépasser 35 pour 100 alors qu'à Laprairie (une des trois seules divisions du Québec à être classées I), cette aide sera inexistante.

En recourant ainsi à des indices statistiques objectifs pour distribuer ses fonds, le gouvernement central espère favoriser le développement des régions du pays qui en ont le plus besoin. Et notamment celui du Québec où "depuis 10 ans, l'on devait retourner au fonds consolidé des sommes qu'on n'arrivait pas à dépenser", comme le posait M. Claude Huot, directeur exécutif du MIR / MEER pour le Québec.

Indice de développement — Est du Québec (par division de recensement)

Division:	Indice:
Beauce	III
Bellechasse	III
Bonaventure	IV
Charlevoix-Est	III
Charlevoix-Ouest	IV
Frontenac	IV
Gaspé-Est	IV
Gaspé-Ouest	IV
Îles-de-la-Madeleine	IV
Kamouraska	III
Lévis	II
Lotbinière	III
L'Islet	III
Matane	IV
Matapédia	IV
Montmagny	III
Montmorency	III
Portneuf	III
Québec	II
Rimouski	III
Rivière-du-Loup	III
Témiscouata	IV

L'indice va de I à IV, le palier I représentant une division dans le meilleur état de développement économique et le palier IV indiquant le pire. Curieusement, on ne retrouve nulle part mention de la région de la Côte-Nord (Manicouagan).



Cette photo a été prise à partir d'un vidéo montré hier au procès de l'ancien directeur de l'escouade des narcotiques de la police de Montréal, M. Henri Marchessault.

Un film montre Marchessault en pleine action dans la voûte

MONTREAL (d'après PC) — Au procès de l'ancien directeur de l'escouade des narcotiques de la police de Montréal, Henri Marchessault, accusé de trafic de drogues, les jurés ont visionné, hier, une vidéocassette en noir et blanc, montrant l'ancien capitaine manipulant des paquets d'une substance noire et d'une poudre blanche dans la chambre forte de l'escouade.

"Nous avons vu Marchessault retirer quatre paquets de haschisch et prélever de la poudre blanche dans chacun des cinq sacs", a témoigné, avant que les cassettes ne soient présentées, le sergent-détective Jacques Duchesneau, un policier spécialisé dans les narcotiques.

Duchesneau a dit que Marchessault avait quitté la chambre forte à plusieurs reprises pour aller peser la drogue sur une balance. "Il a remplacé la drogue prélevée dans chaque sac par une autre substance, pour ramener chaque sac à son poids original".

Le juge Gerald Ryan, de la cour supérieure du Québec, a insisté sur le fait que le témoignage de Duchesneau constituait une opinion.

Des témoins ont affirmé que le haschisch et la cocaïne saisis ont été entreposés dans la chambre forte jusqu'à ce qu'on n'en

ait plus besoin comme preuve. Après avoir quitté la chambre forte, la drogue était supposée être détruite dans un incinérateur.

Les jurés ont pu visionner des images très claires de Marchessault s'affairant dans la chambre forte. Le vidéo a été enregistré le 19 mars par une caméra dissimulée dans le plafond de la chambre forte par le capitaine Robert Lanthier, de la GRC.

"Ce n'était pas la première fois que j'installais une caméra et personne n'avait encore été pris", a-t-il dit.

Marchessault est accusé de vol, de possession, de trafic et de conspiration pour vendre 36 kilogrammes de haschisch et 184 grammes de cocaïne. Le vétérinaire de la police, qui aura 45 ans dans deux semaines, a été licencié peu après son arrestation le 21 mars.

L'éclairage dans la chambre forte était bon et Marchessault pouvait clairement être vu alors qu'il ouvrait les boîtes scellées contenant du haschisch et prélevait un peu de poudre blanche dans cinq sacs, a déclaré M. Duchesneau.

A la fin de la vidéocassette, qui a duré une heure et demie, on pouvait voir Marchessault placer le sac de poudre blanche et les paquets dans sa mallette.

Les policiers préparent déjà la visite du pape à Québec

par Michel CORBEIL

Pratiquement dix mois jour pour jour avant l'arrivée de Jean-Paul II à Québec, des corps policiers de la région ont entamé des discussions en vue de coordonner leurs efforts durant le séjour du pape.

Mardi, des représentants de la Sûreté du Québec (SQ) de la région et des sûretés municipales de Sainte-Foy et Québec ont participé à une première rencontre, a confirmé hier Mme Gratia O'Leary, coordonnatrice des communications au commissariat québécois de la visite du pape, qui atterrira à l'aéroport de Québec le 9 septembre 1984.

La réunion a consisté en une première prise de contact, a insisté la coordonnatrice. "C'était une rencontre de débrayage: premièrement, pour évaluer les problèmes qui se manifesteront à leur niveau respectif; deuxièmement, en vue de faire l'inventaire des ressources en personnel et matériel de chacun."

Des réunions semblables suivront régulièrement, "comme probablement dans toutes les régions touchées par la visite", a poursuivi Mme O'Leary. Elles auront lieu selon les besoins et non selon un calendrier établi à l'avance.

Ainsi, les autres corps policiers de la région ne participeraient pas tout de suite aux réunions. "C'est seulement la SQ et les sûretés de Sainte-Foy et Québec parce que le pape arrive à Sainte-Foy. Et ça n'ira pas plus loin, tant que le programme (de la vi-

site) ne sera pas connu."

Au sujet de l'éventuelle participation de la Gendarmerie royale du Canada à cette table de concertation, notre interlocutrice a répondu qu'il était encore trop tôt, mais que la GRC serait contactée.

Les corps policiers contactés n'ont pas confirmé la tenue de la réunion. Pour ce qui est de la visite du pape, l'information est centralisée prioritairement au bureau du commissaire, a convenu Mme O'Leary, question "d'avoir une vue d'ensemble. Dans notre mandat, pour tout ce qui touche l'information gouvernementale, nous devons être au courant".

Éléments d'information

A dix mois de la venue de Jean-Paul II, les informations commencent à prendre forme davantage. Mardi, la Conférence des évêques catholiques du Canada a rapporté que, selon ses projections, la visite pourrait coûter \$15 millions.

L'entrevue avec Mme O'Leary a permis d'ajouter d'autres éléments. Elle a confirmé qu'une étude est en cours de préparation au ministère des Affaires intergouvernementales pour examiner la possibilité de décréter un congé férié à l'occasion de la visite papale.

Jean-Paul II atterrira à Québec un dimanche, mais son passage se fera notamment à Montréal sur semaine. "Décréter un jour férié pour une pareille circonstance, cela s'est fait à Boston

(lors du passage du pape il y a quelques années). L'Eglise nous a demandé d'examiner cette question." Parmi les hypothèses envisagées, le congé pourrait s'appliquer à une ville, une

région ou à toute la province, a-t-elle laissé entendre. "Vers le mois de janvier, nous devrions sortir quelque chose à ce sujet." Dernier élément, Mme O'Leary a signalé qu'à son avis le pape

Jean-Paul II devrait loger à l'archevêché de Québec durant la nuit qu'il passera à Québec. "Dans tous ses voyages, le pape loge généralement à l'archevêché", a-t-elle terminé.



Une position à dormir couché. Aussi raide qu'une barre de fer, cette femme a adopté cette position pour le moins inconfortable pour faire un somme, avant-hier, à Los Angeles.

La répartition géographique des médecins reste inégale

MONTREAL (PC) — Depuis l'application de la loi 27, en décembre 1981, non seulement la répartition géographique des médecins à travers le Québec ne s'est pas du tout améliorée, mais quatre fois plus de médecins en fin de formation, résidents et internes, affirment leur intention de pratiquer ailleurs qu'au Québec.

C'est ce que révèle une enquête effectuée en mai par la Fédération des médecins résidents et internes du Québec auprès de ses 1,800 membres, et dont les résultats ont été rendus publics hier.

Trois fois plus de finissants qu'avant la loi 27 s'établiront effectivement hors du Québec au cours des prochains mois, prédit l'enquête, qui révèle aussi que:

— les nouveaux médecins continuent, dans

une très forte majorité, à s'établir dans les régions universitaires (Montréal, Québec, Sherbrooke), en dépit des mesures "désincitatives" imposées par le décret gouvernemental et réduisant à 70 pour 100 leur rémunération à l'acte dans ces régions.

— l'application du décret n'a pas suscité de déplacements importants vers les régions intermédiaires (tarifs de 70 pour 100 en cabinet, de 100 pour 100 en milieu hospitalier), éloignées (tarifs de 100 pour 100) ou désignées (tarifs de 110 pour 100 après la première année).

le formidable

ABRI FISCAL

(placement de tout repos, programme de 5 ans)

MURB CLASSE 31

525-4961

(membre du groupe La Laurentienne)

VÉRIFICATION GRATUITE

de votre point de lecture.

Très grand choix de remplacement

rotac 2873, ch. Ste-Foy

électronique inc. 653-7768

COURS DE CONNAISSANCE DU VIN

"SOMMELIERIE INTERNATIONALE"

avec certificat par L'ECOLE DES MAÎTRES

(AU CHATEAU FRONTENAC)

22 et 29 nov., 5-12-19 déc.

(session du soir)

inscription au Château Frontenac

en semaine: 9h à 18h

692-0310

Professeur: M. Joseph-Aimé Côté

Le Deauville STE-FOY

BRUNCH 8⁹⁵

de 10h30 à 14h30

adultes

5⁹⁵ enfants de 12 ans et moins

GRATUIT: Enfants de 5 ans et moins



Le Deauville

STE-FOY

3000, boul. Laurier, Ste-Foy

Rés.: 658-3644

TAPIS PERSANS EN VENTE

La célèbre maison HAM d'Iran a rassemblé une superbe collection de tapis persans et orientaux qui, croyons-nous, répondent à tous les goûts de nos clients. Ils seront en montre à l'occasion de notre

VENTE DE LIQUIDATION DE FIN D'ETE

Peu d'oeuvres parient autant par elles-mêmes qu'un tapis persan puisque l'art du tissage est l'un des plus anciens du monde.

CHOIX IMMENSE

Si vous êtes amateur d'art et aimez décorer votre maison, venez voir nos tapis Isfahan, Imperial Kashan et Tabriz, Birjand, Kashmar, Royal Kerman et Tabriz. Si vous préférez les carpes, vous avez le choix entre les tapis Bijar, Bokhara, les tapis de prière, les tapis Arbre de Vie, les soies Cachemire ou demi-soies. Si vous êtes collectionneur, vous aurez à votre disposition, les soies Qum, soies Isfahan et peaux de chèvre, les Naein demi-soie, les pièces de musée "Turkish Harikah". Vous trouverez une collection de plus de 2000 tapis qui comprennent un vaste choix de tapis chinois, Afghans, Kalims, tapis de selle et beaucoup d'autres allant jusqu'à 20' x 14'.

ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE

Notre réputation bien établie depuis 15 ans parle elle-même. Un tapis oriental n'est pas nécessairement un tapis persan. Choisissez donc avec attention ce que vous achetez de même que l'endroit où vous achetez. Nous avons l'un des plus gros capitaux et l'un des plus gros choix au monde; nous avons les plus bas prix, la plus grande expérience et nous sommes les représentants les plus fiables en tapis persans et orientaux à travers le Canada et nous comptons maintenir notre réputation en offrant la meilleure qualité au meilleur prix. Nous vous invitons cordialement au:

HOLIDAY INN/SAINT-FOY (Salons Champlain-Frontenac-Montcalm)

LES JEUDI ET VENDREDI 10 ET 11 NOVEMBRE DE 10H00 A 21H00

LA CAISSE POPULAIRE DE CHARLESBOURG

AVIS DE CONVOCATION

DE L'ASSEMBLEE GENERALE

GENERALE

A l'assemblée générale annuelle

Avis est par les présentes donné que l'assemblée générale annuelle des membres se tiendra le 28 novembre 1983, à 19h30, à la salle civique de l'hôtel de ville de Charlesbourg.

Lors des élections, une candidature ne pourra être proposée à l'assemblée que si un préavis, signé par un membre et contresigné par le candidat, en a été donné dans les délais et selon les règles affichées à la caisse.

A une assemblée générale spéciale

Avis est par les présentes donné qu'une assemblée générale spéciale des membres aura lieu ce même jour et au même lieu, immédiatement après la clôture de l'assemblée générale annuelle, mais pas avant 21h.

L'objet de cette assemblée sera de décider de la fusion de La Caisse populaire de Charlesbourg avec la Caisse Desjardins de financement Chauveau et d'approuver l'acte d'accord préparé à cet effet.

J.-Paul Lapointe secrétaire

LA FOIRE...

DU MICRO-ONDES

sur tous les modèles...

MISE DE COTE
ACCEPTÉE
POUR NOËL
PENSEZ-Y!
Panasonic
à l'avant-garde du temps

DIMENSION 3

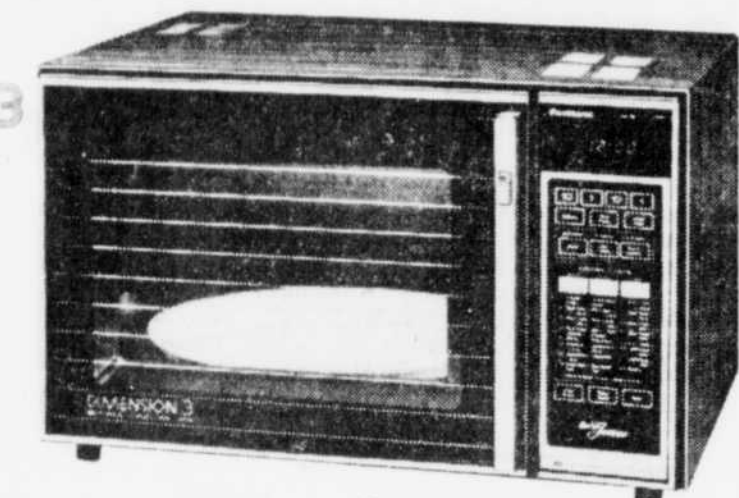
micro-ondes/convection

"Genius"

Modèle NE-9930C



- Trois méthodes de cuisson: micro-ondes, convection et combinaison des deux
- Cuisson micro-ondes automatique

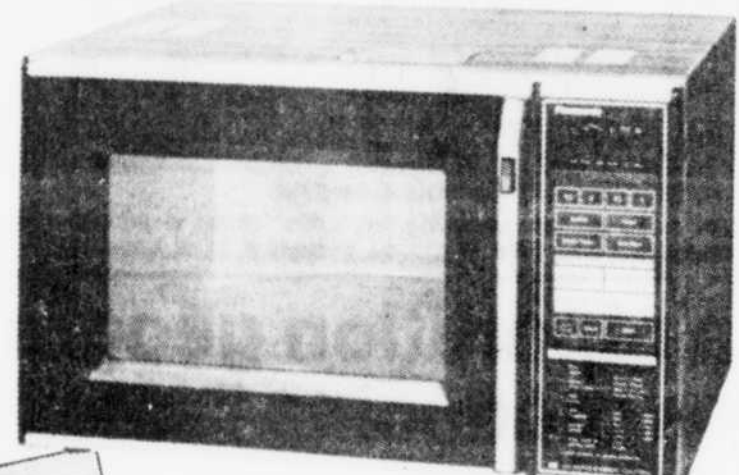


"Effleurez une seule touche et oubliez les réglages d'intensité, de température, de durée de cuisson. Genius s'en charge!"

- Décongélation et cuisson micro-ondes automatiques
- Cuisson combinée automatique
- et beaucoup plus encore!

**PRIX DE
LA FOIRE
SUR PLACE**

"Sans contredit, notre vedette! Un rapport qualité/prix imbattable."



Modèle NE-7850C

- Système de cuisson automatique par le poids
- Système de décongélation automatique par le poids
- Triple mémoire
- Départ à retardement
- Utilisation ultra-simple
- et beaucoup plus encore!

**PRIX DE
LA FOIRE
SUR PLACE**

Procurez-vous un four Panasonic et obtenez 50\$ ou 100\$ d'épicerie!

Procurez-vous un four "Genius" ou "Dimension 3", ou encore tout autre modèle éligible. Ajoutez 1\$ et recevez des coupons pour 50\$ ou 100\$ d'épicerie, valables dans tous les supermarchés. Proviso: Renseignez-vous des maintenant et profitez de cette offre alléchante Panasonic et Nap. Boily.

Durant la Foire du micro-ondes des démonstrations

données par les conseillères expertes de nos différents manufacturiers vous permettront de juger des nombreuses possibilités de nos appareils.

Nap. Boily
meubles prestige INC.
4175, boul. Ste-Anne (à un kilomètre des chutes Montmorency) - 667-7851

FAITS DIVERS

Vingt ans de prison à purger

André Pelletier est déclaré coupable

par Louise LEMIEUX

Après 19 heures de délibérations, le jury a déclaré André Pelletier coupable des meurtres de Mario Bureau et de

Serge Létourneau. Pelletier aura 56 ans lorsqu'il aura purgé les 20 années de prison, imposées par le juge Gaston Desjardins.

Le juge a rappelé à

Pelletier la très longue préméditation de ce dernier et de ses comparses pour éliminer les Pacific Rebels.

"Votre guerre a porté fruit, un des "militaires" (Serge Létourneau était un dirigeant des Pace) a été tué, et une personne innocente a perdu la vie (Mario Bureau a été mépris pour un Pacific Rebel). Aujourd'hui, vous devez subir les conséquences de votre geste", a dit le juge en s'adressant à Pelletier.

"Vous profiterez de votre passage au pénitencier pour vous réorienter et devenir utile à la société, lorsque, encore jeune, vous sortirez du pénitencier", a-t-il ajouté en guise de consolation.

Recommandations des avocats

L'avocat de la Couronne, Me Claude Gagnon, a rappelé les condamnations de deux autres comparses de Pelletier. Roch Roy avait une feuille de route criminelle plus élaborée que celle de Pelletier. Il a éclopé de 20 ans de

prison, en juin dernier. Quelques semaines plus tard, Daniel Deslauriers, qui a assumé seul sa défense, a éclopé de 10 ans. Sa plus grosse condamnation antérieure, deux ans pour attentat à la pudeur.

Les antécédents judiciaires de Pelletier sont encore moindres: sa dernière peine remonte à 1975.

Mais, comme l'a fait remarquer Me Gagnon, contrairement à Roy et Deslauriers, il était accusé de deux meurtres.

"Depuis 1977, André Pelletier a travaillé régulièrement comme marin. Il est père d'un enfant de deux ans. Ce qui est triste dans son cas, c'est qu'il avait réintégré de lui-même les rangs de la société. Il est accusé de deux meurtres, mais dans une période restreinte, entre janvier et février 1974", a plaidé de son côté, l'avocat de la défense, Me Richard Grenier.

L'avocat a réclamé une sentence minimale, afin que Pelletier puisse garder espoir, d'autant plus, a-t-il argué, que "Pelletier n'est pas irrécupérable,

il a prouvé depuis 1977 qu'il ne constituait pas un danger pour la société".

Cinq ans de moins

Depuis 1976, un meurtre prémédité (premier degré) s'accompagne d'une sentence de 25 ans de prison avant tout espoir de libération conditionnelle.

Mais comme les crimes reprochés à Pelletier ont été commis en 1974, il a pu bénéficier de la loi en vigueur à l'époque: un meurtre prémédité était passible de la prison à perpétuité, mais le temps "ferme" à purger avant d'avoir droit à la libération conditionnelle pouvait varier entre 10 et 20 ans.

Le juge Desjardins a choisi la sentence qui se rapproche le plus de la loi actuelle.

A la journaliste qui lui demandait s'il avait l'intention de porter la cause de Pelletier en appel, Me Grenier a répondu: "C'est vraisemblable".

André Pelletier a accepté sa sentence sans broncher. Mais il n'avait visiblement pas le cœur à la fête.

La Maisonnée
Les beaux jeudis


Le Kaiser

Un petit pain tendre au sésame ou au pavot frais du jour et garni de tranches de fromage, de jambon et de laitue.

**CAFÉ
GRATUIT**
99¢

 au lieu
de 1,89\$

Cette offre est
valable jusqu'au
11 décembre 1983.

C'est
une pause
bien méritée
dans vos jeudis si occupés

Ah! Le jeudi. C'est le travail, les enfants, le marché... Vous courez ici, vous courez là. Ça vous laisse à peine le temps de manger! Mais à La Maisonnée, nous pensons à vous. Nous vous proposons un délicieux Kaiser tout frais pour seulement 99¢ et nous vous offrons le café en plus.

Profitez des beaux jeudis de **La Maisonnée**.

La fine fleur de votre quartier

Ouvert tôt le matin et jusqu'à 23 h 00
tous les jours.



Lors de sa comparution devant le coroner, Me Maurice Lagacé, Normand Bourque portant une chemise à petits carreaux s'est tenu la tête baissée.

Meurtre dans le Mail Centre-Ville Normand Bourque comparaît

par Lucien LATULIPPE

Le présumé auteur du meurtre commis dans le Mail Centre-Ville, samedi, a comparu au palais de justice de Québec, hier après-midi, après avoir fait une courte apparition devant le coroner Maurice Lagacé.

Normand Bourque, âgé de 21 ans, a été accusé du meurtre au premier degré de Jean Lévesque, de tentative de meurtre sur Dollard Matte, un sexagénaire demeurant à place Cartier-Brébeuf, sur la 1ère Avenue, de vol qualifié et de séquestration.

Menotté au détective Jacques Guillemette qui était accompagné des détectives Pierre Chapados et Ghislain Gignac, Bourque a été traduit devant le juge Gilles Carle et l'enquête préliminaire dans les quatre dossiers a été fixée au 13 décembre. Me Micheline St-Laurent est son avocat, tandis que Me Michel Croteau représente le ministère de la Justice.

Lévesque a été trouvé assassiné dans

une salle de toilette du Mail Centre-Ville, vers 6h45 du matin samedi. Il était égorgé et il avait reçu quelque 150 coups de couteau. Les poches de ses vêtements étaient tournées à l'envers, ce qui laisse croire que le vol est le mobile du crime.

La police de Québec a révélé, hier, que M. Dollard Matte, qui est âgé de 60 ans, avait rencontré Bourque dans un restaurant de la 1ère Avenue, jeudi. Le jeune homme lui aurait dit qu'il venait de sortir de prison et qu'il était sans argent et sans gîte. Touché de compassion, il l'a invité à son logement.

A coups de cendrier

Au cours de la nuit suivante, M. Matte raconte que Bourque lui avait demandé de l'argent et que, sur son refus de lui en donner, il l'avait frappé à la tête avec un cendrier et menacé avec un couteau, pour ensuite le ligoter sur une chaise, avant de disparaître avec sa montre, un petit radio et de l'argent, le tout d'une valeur de \$400. M. Matte qui a dû recevoir une quarantaine de points de

suture pour fermer les plaies a identifié son agresseur, hier, lors d'une confrontation.

À la suite du meurtre de Jean Lévesque, âgé de 52 ans et natif de Ville Dégelis, dans le Témiscouata, les enquêteurs ont interrogé quelque 25 témoins qui ont permis de reconstituer les allées et venues de Bourque soupçonné de ce meurtre, à la suite de son départ chez M. Matte.

Après la comparution du suspect devant le coroner, un porte-parole de la police de Québec a raconté aux journalistes que Bourque avait passé la journée de vendredi dans différents établissements de la basse ville et qu'il y avait rencontré un individu connaissant Jean Lévesque et demeurant dans la même maison du quartier Saint-Roch.

Vendredi soir, ce témoin aurait amené chez lui Bourque qui a ainsi connu Jean Lévesque et c'est d'ailleurs à cet endroit que le suspect aurait vendu la radio dérobée chez M. Matte. Selon l'ensemble des témoignages recueillis, il res-

sort que Bourque a passé la nuit dans cette maison qu'il aurait quittée avec Jean Lévesque, vers 5h samedimatin. Le meurtre fut découvert moins de deux heures plus tard.

Interpellé rue Sainte-Catherine à Montréal, avant-hier après-midi, par des policiers de la CUM, Bourque a été ramené à Québec dans la soirée et il n'a fait aucune déclaration aux policiers relativement au meurtre de Jean Lévesque.

La police a de plus révélé à la presse, hier, qu'un couteau, qui est possiblement l'arme du crime, avait été trouvé dans la journée de samedi en arrière d'une auberge de jeunesse, située dans la rue d'Auteuil.

Quant au gaillard vêtu de vert, un sac à l'épaule, qui a été vu dans le Mail Centre-Ville peu de temps avant que le crime ne soit découvert, il ne serait pas impliqué, mais la police aimerait l'interroger au cas où il aurait quelque chose à dire relativement à ce meurtre, le 12e à Québec depuis le début de l'année.

Ottawa songe à bannir des routes, pour la vie, des conducteurs ivres

VICTORIA (PC) — Le ministre fédéral de la Justice Mark MacGuigan affirme qu'il devra peut-être envisager de bannir de la route pour la vie les automobilistes ivres qui sont impliqués dans des accidents de la route ayant provoqué des morts ou des blessés graves.

Notant que "l'ivresse au volant n'est pas une licence pour commettre des homicides", le ministre de la Justice a ajouté qu'il songe aussi à présenter un projet de loi augmentant l'amende minimale obligatoire pour ivresse au volant. L'amende minimale de \$50 prévue à l'heure actuelle est non seulement disproportionnée aux amendes de \$250 à \$300 imposées par les tribunaux, mais elle ne reflète aucunement la

désapprobation de la société envers les conducteurs ivres.

Selon M. MacGuigan, dont une copie du discours a été remise à la presse par anticipation, le problème des conducteurs ivres est l'un des problèmes sociaux les plus graves.

"Chaque soir, au Canada, au moins 25 pour

100 des automobilistes qui prennent le volant ont préalablement consommé des boissons alcooliques. De ce nombre, 16 pour 100 sont ivres, selon la loi. On estime que l'alcool entre en ligne de compte dans 50 pour 100 de toutes les tragédies routières", a souligné le ministre devant la Chambre de

commerce de Victoria. M. MacGuigan a dit qu'il se propose également de considérer si

les juges devraient être autorisés à ordonner la confiscation pour une période dé-

terminée du véhicule d'un chauffard trouvé coupable d'ivresse au volant.

**ÉDIFICE
BANQUE DE MONTRÉAL**

**ESPACE
DE BUREAUX
A LOUER**

au cœur de la ville
au 800, Place d'Youville

Locaux de 300 à 12 000 pi. ca.
"clé en main" si désiré.

S'adresser à:
Rosanne Côté 694-1923

Administré par
EUROMART
CORP. DU CANADA INC.

**POISSONNERIE
QUEBEC INC.**

*Les Fruits
Malpeque*

BOÎTES D'HUITRES pour MINI PARTY Minimum de 125 huitres pour servir 10 à 12 personnes	27\$	PETONCLES FRAIS Petits 4.90\$ / 10.80\$ kg
--	-------------	--

PRIX DE GROS DIRECTEMENT DE L'ENTREPÔT
158, rue de l'Espinay, Québec, tél.: 529-2561
ASSORTIMENT COMPLET DE POISSONS ET DE FRUITS DE MER
(Face au parc Cartier-Brébeuf)

**SI VOUS AVEZ
BESOIN DE LUNETTES**

Apportez votre ordonnance et
EPARGNEZ de 30\$ à 100\$
à l'achat de vos lunettes

EN EFFET,
Toutes nos montures
sont réduites de 50%

- Toutes, sans exception
- Service et exécution de qualité indiscutable
- Garantie inconditionnelle de satisfaction

Cette offre est valable à l'achat de lunettes complètes, montures et lentilles comprises, et se termine le 30 novembre 83.

**MAINTENANT
OUVERT
LE SAMEDI**

Yves R. Girard
Opticien d'ordonnances

1307, chemin Sainte-Foy
face à l'église Saint-Sacrement

681-3578

VOUS AVEZ UN REEL?
Profitez d'un retrait non imposable de votre régime enregistré d'épargne logement «REEL» pour acheter vos meubles.

ÉCONOMISEZ 40 \$

repos velours 369\$

Cet élégant fauteuil berçant et pivotant à dossier haut favorise tout aussi bien la détente que la lecture. Construit sur une base en acier lui permettant des mouvements tout en souplesse et d'une grande stabilité. Ce fauteuil est

remarquable et surtout... très intéressant par son prix exceptionnel offert pour un temps limité seulement. Disponible en plusieurs couleurs à nos magasins du 1299 boul. Charest Ouest et des Galeries de la Capitale seulement.

la Galerie du Meuble

Contemporain: 18 rue Courcelle / traditionnel: 1299 boul. Charest O. / Galeries de la Capitale

681-0171

**Au cœur de Sainte-Foy
plaza laval**

Le centre commercial idéal! pour Noël!

Aux temps des fêtes, nos 33 marchands vous accueillent en ami(e) pour vous offrir vêtements mode, idées cadeaux, soins de santé-beauté, restaurants et divertissements.

Plaza Laval, un lieu où il fait bon magasiner dans une joyeuse ambiance, sans cohue, tout en profitant de bas prix et d'un service personnalisé.

Pour Noël, faites connaissance avec Plaza Laval

2750, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy



Claude Roy devra purger au moins dix ans avant d'être éligible à une libération conditionnelle.

Pour double meurtre, Claude Roy fera au moins 10 ans de prison

THETFORD-MINES — Condamné à l'emprisonnement à perpétuité pour un double meurtre, Claude Roy, âgé de 21 ans, de Thetford-Mines, devra purger au moins 10 années de sa peine avant de faire une demande de libération conditionnelle.

Roy devait subir son procès devant un juge et un jury au palais de justice de Thetford-Mines sous des accusations de meurtre avec préméditation lorsqu'il opta pour un plaidoyer de culpabilité après que la Couronne eut réduit les chefs d'accusation en meurtres au deuxième degré (non prémédités).

La sentence a été rendue par le juge Ivan Mignault. Roy a reçu également des peines concurrentes de cinq à 10 ans de prison à des accusations de tentative de meurtre, d'enlèvement et séquestration, et d'utilisation illégale d'une arme à feu.

Roy avait tué Mme Fernand (Rose-Annette) Sylvain, âgée de 50 ans, et son fils, Gaston, âgé de 14 ans, au domicile des victimes situé au 747 de la 12e Avenue, à Thetford, le 14 novembre 1982, après que Michèle Sylvain, âgée de 18 ans, eut refusé de reprendre une liaison avec lui.

Au cours de ce drame, M. Fernand Sylvain avait été blessé lorsque atteint à l'abdomen par un projectile tiré d'un pistolet semi-automatique de calibre .22, en sortant de la chambre à coucher. L'arme provenait d'une collection appartenant au père du jeune Roy. Ce dernier est policier à la ville de Thetford.

Le jeune Roy avait pénétré avec effraction, en pleine nuit, au domicile de la famille Sylvain pour prouver à son ex-amie de cœur qu'il voulait s'enlever la vie. Il voulait la revoir une dernière fois. Roy avait forcé Michèle à prendre la fuite avec lui.

Les policiers avaient intercepté le duo sur la route 265, à la hauteur de Sainte-Sophie.

Avant de rendre son verdict, le juge Mignault a pris connaissance d'un rapport préparé par le psychiatre Pierre Gagné.

Selon le spécialiste, Roy souffrait d'une maladie affective majeure, avait des sentiments d'infériorité et des tendances suicidaires. La guérison est possible. Le juge a ordonné que Roy reçoive les soins appropriés à l'institut Louis-Philippe-Pinel aussi longtemps que son état l'exigera.

Alain Charron accusé d'avoir tué Careau



justice

par Louise LEMIEUX

Extradé des États-Unis à la fin d'octobre, Alain Charron a été accusé du meurtre au premier degré de Jean Careau, hier, au palais de justice de Québec.

C'est le délégué Donald Lavoie qui a impliqué Charron dans le meurtre de Careau. En janvier 1982, Lavoie avait expliqué au coroner Maurice Lagacé, que Charron avait tiré une balle dans la tête de Careau pendant qu'il était maintenu face contre terre. L'assassinat serait survenu en mars 1978, dans un chalet de Lac-Beauport.

Charron est loin d'être au bout de ses peines devant la justice. A Montréal, il a été

accusé du meurtre de son ex-associé, Pierre Quintal. A Saint-Jérôme, il a été accusé du double meurtre de Mario Saint-Pierre et Marie Talbot.

Défendu par le criminaliste Jacques Bouchard, Charron reviendra en janvier au palais de justice de Québec pour l'enquête préliminaire dans le meurtre de Jean Careau.

Ali Fayaz

Ali Fayaz est un étudiant arabe, marié à une Québécoise. Cette dernière aurait abandonné son mari, sous prétexte de mauvais traitement. Fayaz est accusé d'avoir intimidé sa femme et son beau-père. Son procès a été remis en janvier, son avocat invoquant l'article 36 de la charte canadienne des droits et libertés. Cet article de la charte prévoit qu'un accusé a le droit à un procès en français et en anglais. Comme la Couronne n'avait pas retenu les services d'un traducteur, et que l'avocate ne pouvait s'exprimer correctement en anglais, la cause a dû être remise.

Autre remise

Autre remise dans la cause de Richard Maroist. L'avocat est accusé de n'avoir pas respecté une ordonnance du tribunal l'empêchant de faire toute publicité sur ses tarifs et ses services professionnels. Il devra expliquer sa position au juge en décembre.

Le CODAI en campagne de financement

Le comité pour le développement des alternatives à l'incarcération (CODAI) a besoin de \$25,000 pour fonctionner l'an prochain. Formé il y a deux ans, ce comité a pour but d'informer la population et les gouvernements responsables sur des solutions de rechange à l'emprisonnement. Le comité a déjà produit deux brochures: l'une décrivant les solutions "logiques" à envisager au lieu d'incarcérer un contrevenant, l'autre s'opposant à la construction de nouveaux pénitenciers au Québec. Pour donner son temps ou son argent, on communique avec le CODAI au 687-1441. L'adresse: 1279 boul. Charest Ouest, suite 900, Québec, G1N 4K7.

Logement vidé

Un logement situé dans une maison de la rue Saint-Edouard, à Lévis, a été vidé de son contenu, vers 10h hier matin. Le butin, dont une bonne partie en bijoux, est estimé à plus de \$15,000. Le cambriolage serait l'oeuvre de deux individus qui se déplaçaient avec une camionnette. En plus des bijoux, les intrus auraient ramené un vidéo, un téléviseur couleur avec décodeur, une chaîne stéréophonique, un radio AM-FM, du linge, des fourrures et des articles de sport. La police possède une bonne description de ces voleurs et elle espère leur mettre la main au collet. D'autres vols semblables seraient à leur crédit.

Origine criminelle

L'enquête a confirmé que l'incendie qui a détruit deux chalets à Charlesbourg, mardi matin, était bien d'origine criminelle et qu'un accélérateur (essence ou huile) avait été utilisé pour favoriser les flammes.

Les deux bâtiments dont la valeur totale serait d'environ \$20,000, s'élevaient au 1491 chemin Château-Bigot, à Charlesbourg-Est, et ils appartenaient à M. Origène Verret. L'un a pris feu vers 1h40 de la nuit et l'autre, environ quatre heures et demie plus tard. Ils ont été rasés avec tout leur contenu.

Un troisième chalet, situé sur la même propriété, a aussi été la cible de la torche humaine qui y est entrée en brisant une vitre, mais pour une raison quelconque, l'incendie ne s'est pas propagé. L'effraction a été constatée au cours de l'enquête, hier.

La police de Charlesbourg révèle que ces chalets avaient été loués par deux groupes de jeunes gens, l'été dernier, et qu'ils étaient fermés depuis quelques semaines pour l'hiver. Aucun suspect n'aurait été vu dans les parages, mais toute personne qui aurait aperçu des rôdeurs est priée de communiquer avec le détective Donald Rhéaume, à 628-7247, et la confidentialité est assurée à tout informateur.

Caution refusée

Tout cautionnement a été refusé à Richard Pelletier, âgé de 21 ans, de Québec, qui est soupçonné d'avoir cambriolé la pharmacie Racine, à Beauport, jeudi. En plus de ce vol avec effraction, Pelletier a été accusé d'avoir brisé les conditions de sa liberté provisoire qui lui avait été accordée à la suite d'accusations antérieures. Il s'était infligé des coupures importantes, en brisant la grande vitrine de la pharmacie, et il avait dû être hospitalisé.

Soupçonné d'avoir participé au même vol, André Roy, âgé de 18 ans, de Beauport, s'est aussi vu refuser tout cautionnement. La Couronne a établi devant le juge Jean-Paul Bérubé que ce jeune homme était aussi en liberté provisoire en attendant la suite de poursuites judiciaires.

Par contre, un jeune homme de Vanier, âgé de 18 ans, qui en serait à sa première frappe devant la justice, a pu reprendre sa liberté en attendant l'enquête préliminaire fixée au 21 novembre.

Les auteurs de ce cambriolage ont réussi à s'emparer d'un carton de cigarettes et ils se déplaçaient dans une auto rapportée volée. Deux autres suspects d'âge mineur ont pris part au cambriolage et leurs cas ont été soumis au directeur de la protection de la jeunesse.

COLECO Vision



PLAN MISE DE CÔTÉ "prix protégés"

- + 1 Coleco Vision
- + 1 cassette Donkey Kong
- + 200\$ en certificats Epargne-Vacances
- + 15 coupons pour 2 tirages d'une valeur de 475\$ ch., "Séjour à l'Auberge des Peupliers"

SPECIAL

jusqu'au samedi 12 nov. 1983

KIROUAC

745, 3e Avenue, Limoilou - tél.: 522-3037
399, St-Joseph - tél.: 524-1173
(coin de la Couronne, face à la Bibliothèque)

PREMIÈRE À QUÉBEC

SPECTACLES tous les jours
EN APRÈS-MIDI ET EN SOIRÉE
AVEC MICHELE RICHARD



**Salon
d'ESTHÉTIQUE
d'AMAIGRISSEMENT
ET DE CONDITION
physique**

du 9 AU 13 NOVEMBRE 1983

Animateurs:
Jean-Marc
Pageau
et
Nicole
Simard



HUGUETTE GOSSELIN
directrice du salon

HALL D'EXPOSITION DE QUÉBEC

1515, d'Estimauville, Québec
(face aux Galeries Ste-Anne)

OUVERTURE: MIDI A 23 HEURES
STATIONNEMENT GRATUIT

ADMISSION GÉNÉRALE: 3 \$
ÂGE D'OR: 2 \$
Prix spéciaux pour
groupes de 25 et plus

RENSEIGNEMENTS:
663-8303

Samsonite[®]
CARIBBEA 100



Couleurs et quantité limitées

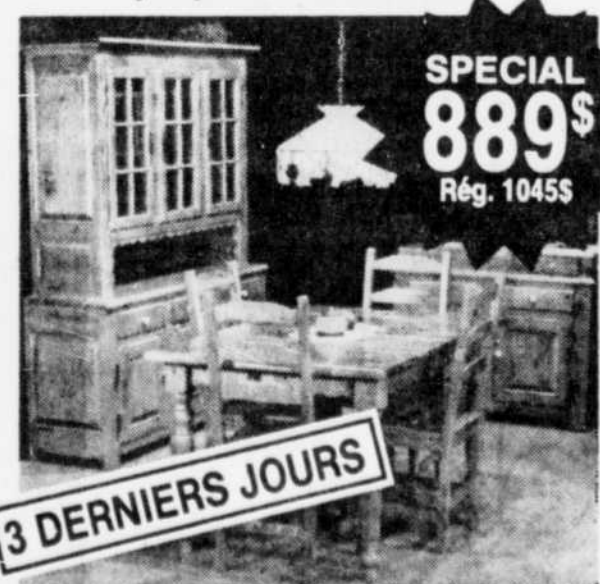
(Offre valable jusqu'au 3 déc. '83)



la différence
qui fait
plaisir!

Place Ste-Foy, Galeries de la Capitale,
Place Québec, Galeries Canadiennes,
Le Carrefour Rimouki.

Profitez de nos prix avantageux
sur toute la collection Le Bahutier
jusqu'au 12 novembre



SPECIAL
889\$
Rég. 1045\$

Telle qu'illustrée: Table en pin à bandes dentelées et pattes tournées, d'inspiration Louis-Philippe. Très fonctionnelle, 2 ou 3 panneaux peuvent être ajoutés. — Plus, 4 chaises de la collection Le Bahutier.

Livraison gratuite à travers la province

DÉCOR-BOIS

Dépositaire des meubles "Le Bahutier"

75, COTE DU PASSAGE, LEVIS, QUE. - TEL.: 837-6185

Drame de Neufchâtel Le dénouement d'une rupture entre concubins

par Lucien LATULIPPE

La tentative de meurtre, suivie d'un suicide, qui s'est déroulée dans une maison de rapport de la rue Saint-Jean, du quartier Neufchâtel de Québec, hier matin, est le résultat d'une rupture entre deux anciens concubins.

La police de Québec précise que l'homme, âgé de 31 ans, s'était présenté au 55 rue Saint-Jean, vers 3h15 de la nuit. Il aurait frappé à la porte de son ex-concubine qui a ouvert sans se douter qu'il était armé d'une carabine 30-30.

La plaignante, âgée de 29 ans, ne voulait rien savoir de son ancien amant qui, faute d'arguments pour la ramener à de meilleurs sentiments à son égard, a tiré un coup de feu, l'atteignant au cou,

avant de s'enlever la vie d'un projectile dans la bouche.

L'alerte a été lancée par un autre occupant de la même maison. Bien qu'elle ait saigné abondamment, la blessée n'a pas perdu conscience et elle a été transportée à l'hôpital où elle repose dans un état satisfaisant.

A Port-Cartier

D'autre part, la Sûreté du Québec à Baie-Comeau fait enquête sur une présumée tentative de meurtre survenue, lundi soir, chez un regrattier dont l'établissement est situé en banlieue de Port-Cartier. Le suspect est Bernard Fortin, âgé de 29 ans, demeurant à Port-Cartier et le plaignant est Denis Corriveau, âgé de 43 ans, de la même ville.

L'enquête a révélé que Fortin avait travaillé pour Corriveau et que ce dernier ne l'aurait pas payé comme il avait été convenu. Lundi soir, le suspect aurait tiré plusieurs coups de feu près du commerce de M. Corriveau et l'un des projectiles aurait pénétré dans le garage. Le plaignant qui était à son bureau à ce moment-là n'a pas été touché.

L'incident est survenu vers 19h15. M. Corriveau est sorti de son commerce avec une carabine et il aurait surpris son ex-employé dans les environs. Il l'aurait même assommé d'un coup de crosse.

Des procédures judiciaires doivent être prises incessamment contre le suspect au palais de justice de Sept-Îles.

Entrée interdite à un handicapé visuel

SHERBROOKE

(PC) — Un handicapé visuel de Saint-Jérôme en visite à Sherbrooke pour participer à une rencontre de l'Association provinciale des locataires des logements municipaux du Québec s'est vu, mardi soir, refuser l'accès à une salle de danse du centre-ville parce que son chien-guide l'accompagnait. L'incident s'est produit au bar-salon "Le Flamingo" alors

que le portier aurait décidé de ne pas laisser entrer le handicapé visuel, M. Julien Chartrand.

Moto défectueuse

OTTAWA (PC) — Un motard de la sûreté municipale d'Ottawa a perdu la vie lors d'un accident survenu en septembre sur le Queensway à cause d'une moto défectueuse et d'un casque protecteur inadéquat.

Telles sont les conclusions auxquelles en est venu un jury du coroner, mardi. L'agent Russell O'Connor, âgé de 41 ans et père de trois enfants, a succombé à des blessures à la tête parce que son casque s'est envolé quand sa monture, qui était instable à une vitesse modérément élevée, a fait une embardée.

\$159,000 réclamés

MONTREAL (PC)

— Le fisc fédéral est aux trousses de l'inventeur québécois Jean St-Germain, à qui il réclame \$159,000 pour les années d'imposition 1974 et 1975.

Les percepteurs n'ont pas manqué de persévérance dans leur chasse au trésor contre le père des bibérons Playtex, de l'Aérodium et de la pyramide de Saint-Simon, ce qui leur a permis de récupérer jusqu'à présent la mirobolante somme

de... 50 cents.

Cette manne a été cueillie le 30 septembre, après que la cour fédérale du Canada eut émis une ordonnance permettant d'ouvrir un coffre de sûreté que M. St-Germain louait à la Banque Nationale à Saint-Hyacinthe.

LES GRANDS VOILIERS SOUPER CONFERENCE



Me Richard Drouin, C.R.

Le mercredi 16 novembre 1983 au Hilton Québec à 17h30, Me Richard Drouin, C.R., président de la Corporation des fêtes 1984-1984, nous entretiendra sur "Les Grands Voiliers". Prix du couvert 30\$ - inscriptions limitées. Pour réservation: Association des Assureurs-Vie de Québec 687-3060 - Mme M. Petit (ARND)

Recherché

Un avis de recherche est lancé par la police de Québec concernant Jean-Guy Huot pour manquement à une ordonnance émise lors de sa libération conditionnelle après qu'il eut été accusé d'avoir eu des relations sexuelles avec une jeune fille de moins de 14 ans. Agé de 29 ans et demeurant au 205 rue des Meuniers, à Québec, Huot pourrait être relié à la disparition de Nathalie Trudel, âgée de 13 ans, de Saint-Elzéar de Beauce. Il aurait été vu pour la dernière fois, le 1er novembre, à son logement.

Huot mesure cinq pieds et six pouces et il pèse 125 livres. Il a les yeux verts, les cheveux bruns frisés et il porte des verres comme sur la photo ci-dessus. Toute personne qui aurait des renseignements à fournir à son sujet est priée de communiquer avec la section Police Jeunesse au numéro de téléphone, 694-6260. Les informations seront traitées confidentiellement.

De son côté, le poste de la Sûreté du Québec à Saint-Joseph de Beauce qui a en main le dossier de la disparition de Nathalie continue, à chaque jour, à vérifier les informations qui lui parviennent. La SQ révélait, hier, que la famille portant le numéro de plaque ABW-515 et appartenant à Jean-Guy Huot avait été vendue dans un garage de Québec.



Jean-Guy Huot est recherché par la police de Québec.

DE VRAIS BONNS PRIX

C'est chez nous que ça se passe!

sur tous les mobiliers de salon modulaires en magasin

RABAIS

Ne manquez pas ça!



\$695

Mobilier de salon modulaire 5 pièces, tissu velours 100% nylon

SOMMIER ET MATELAS: LIT SIMPLE \$99 LIT DOUBLE \$129

AMEUBLEMENT COMPLET

Ce mobilier de salon et un mobilier de salle à manger et de chambre \$1 995

LES AMEUBLEMENTS

GAUDET

ET FRERES INC.

3 ETAGES DE MEUBLES

355, Marie-de-l'Incarnation, Québec 681-6054

NOVEMBRE, UN MOIS DE TOUT REPOS DANS UN "CUIR" DE CHEZ

espace contemporain



En montre, vaste choix de sofas causeuses et fauteuils en cuir.

REGULIER: 854\$ SOLDE: **679\$**

FAUTEUIL ET TABOURET -

Structure de bouleau laminé naturel ou teinté. Recouvrement de cuir souple. Le tout en fait un des fauteuils des plus confortables à petit prix. Choix de 7 couleurs: noir, brun, marron, bourgogne, beige, tan, tabac, vous sont offerts sur commande spéciale.

- LIVRAISON GRATUITE EN PROVINCE
- SERVICE DE DECORATION PROFESSIONNEL GRATUIT

Espace contemporain inc.

Dépositaire officiel du Bahutier pour la région de Québec

à l'angle de la tradition québécoise et de la conception internationale

Angle boul. Hamel et Henri IV - 871-1114
A proximité de Zip et Univers Décor

JOURNÉE "PORTES OUVERTES"



CAMPUS NOTRE-DAME-DE-FOY
5000, rue Saint-Félix
CAP-ROUGE

Renseignements: (418) 872-8041



LE DIMANCHE 13 NOVEMBRE

de 10h à 17h

REPAS À COMPTER DE 11h30 (4\$)

(Gratuit: enfants, moins de 10 ans)
Service de garderie (gratuit)

OUVERT AU GRAND PUBLIC - TOUTE LA FAMILLE EST INVITÉE

Le personnel et les étudiants vous accueilleront. Les départements et services, les ateliers spécialisés, le centre sportif et les résidences seront ouverts et vous présenteront des activités, des expositions, des démonstrations, etc.

Au prêt-à-porter
Club Méditerranée,

les
**vêtements d'hiver
se donnent des airs
de vacances**

du 1 au 15 novembre

épargnez 20%

sur toute la marchandise
en boutique

Prêt-à-porter

Club Méditerranée

Prêt-à-porter Perreault inc.

Galerias de la Capitale. Tél.: 622-3626

Le nouveau service quotidien de cueillette des colis ne présente que des avantages.

Dans les principales villes du Canada, Postes Canada offre maintenant aux clients qui expédient 25 colis ou plus par semaine, un service quotidien de cueillette des colis. L'employé des Postes passe chez vous à l'heure qui vous convient.

Le prix? 5 \$ par semaine seulement pour 25 colis ou plus.

Vos employés n'auront plus à perdre un temps précieux à se rendre au bureau de poste puisque nous passons chez vous. Quel que soit le nombre de colis, les frais hebdomadaires sont toujours que de 5 \$, en sus de l'affranchissement.

Un service hors-pair, quel que soit le service d'acheminement choisi.

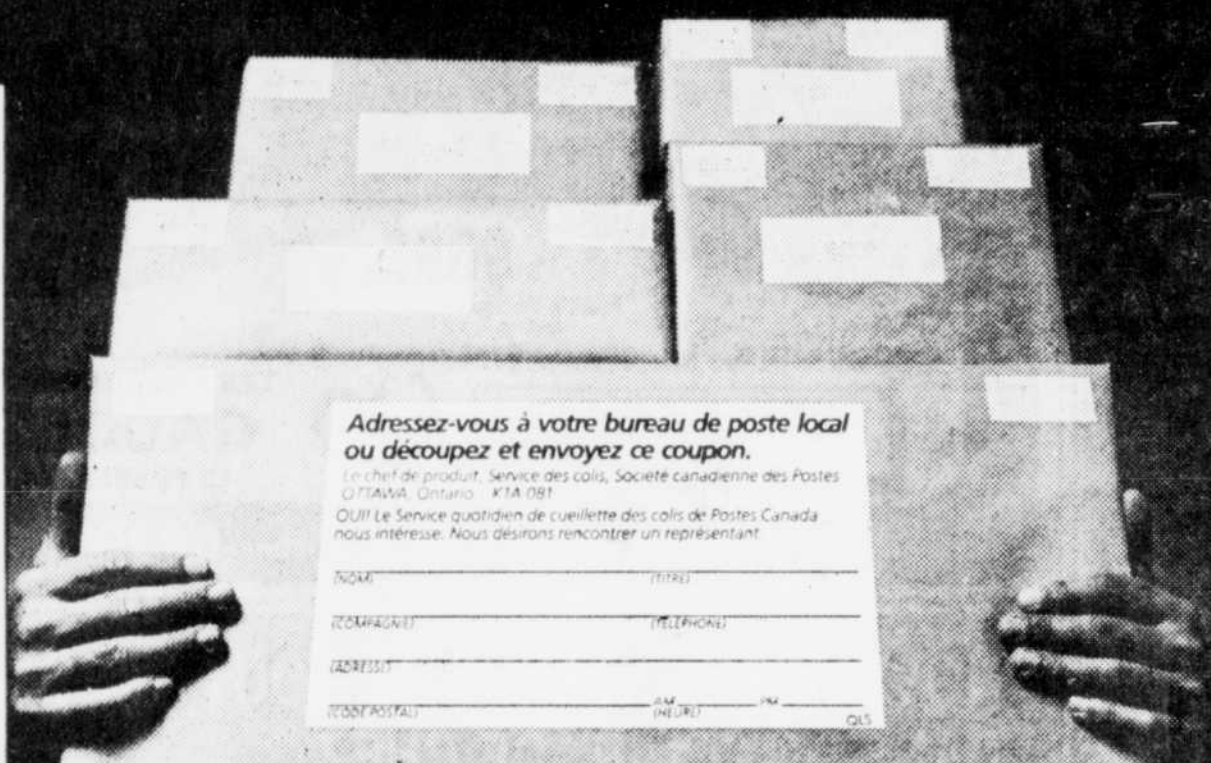
Vous pouvez expédier un colis par Express, le plus rapide des modes d'acheminement, et il sera livré en première classe sept jours par semaine. Un service qui allie rapidité et économie. Vous pouvez aussi choisir le mode le moins coûteux, les colis postaux, pour les envois ordinaires. Tous les envois par Express, sont cueillis et s'ajoutent au nombre des colis expédiés au cours de la semaine.



Pour acheminer vos colis, adressez-vous d'abord à la Société canadienne des postes

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

NOUS OFFRONS MAINTENANT UN SERVICE QUOTIDIEN DE CUEILLETTE DES COLIS



Adressez-vous à votre bureau de poste local ou découpez et envoyez ce coupon.

Le client de produit, Service des colis, Société canadienne des postes
OPIAWA, Ontario K1A 0B1
OUI! Le Service quotidien de cueillette des colis de Postes Canada nous intéresse. Nous désirons rencontrer un représentant

NOM: _____ (PRÉNOM) _____
COMPAGNIE: _____ (TELEPHONE) _____
ADRESSE: _____
CITY/PROVINCE: _____

“Facture de mazout trop élevée? Téléphonez-moi! Je travaille le soir pour vous aider à économiser.”

Vous êtes avide de connaître les solutions qui vous aideront à réduire votre consommation de mazout?

Dans ce cas, téléphonez à votre représentant du Confort au foyer Esso. Si ça vous va, il peut vous rencontrer après le souper pour répondre à vos questions.

Est-ce que mon système de chauffage est en bonne condition? Votre représentant du Confort au foyer Esso vous le dira. Il est habilité à tout vérifier, chaudière, brûleur, conduits, cheminée.

Quels sont mes besoins? Il peut vous conseiller l'installation d'une chaudière plus efficace ou, peut-être, une simple mise au point. De toute façon, ce sera à votre avantage.

Puis-je faire des économies appréciables? Un thermostat ÉconoTherm réglant automatiquement les températures peut réduire votre consommation mensuelle de mazout jusqu'à 14%. De plus, le brûleur Écono Tech d'Esso peut réduire considérablement vos coûts de chauffage.

Jusqu'à 20% dans certains cas.

Téléphonez à votre représentant du Confort au foyer Esso. Il vous aidera à obtenir la plus forte économie possible sans rien sacrifier ni en chaleur ni en confort. C'est en vous écoutant et en répondant à vos besoins qu'on va de l'avant.

Si vous répondez “oui” à l'une de ces questions, il serait sage d'appeler un représentant du Confort au foyer Esso.

1. Votre chaudière consomme trop d'huile?
2. Votre cheminée exhale une fumée noire?
3. Votre chaudière a plus de 15 ans?
4. Il y a des taches blanches sur votre cheminée et/ou de la condensation autour de la trappe de nettoyage?
5. Votre chaudière n'est pas très vieille mais vous désirez l'améliorer sans dépenser une fortune?
6. Votre chaudière fume et s'encrasse?
7. Les jours les plus froids, votre chaudière ne fonctionne que par à-coups?
8. Vous oubliez continuellement de baisser le thermostat?

Avec vous, on va de l'avant.



Confort au foyer Esso

Téléphonez à Richard Caron, votre représentant du Confort au foyer Esso au 667-7041



Profs de l'université Laval Les demandes seraient prudentes et modérées

par J.-Claude RIVARD

M. André Ségal, vice-président du Syndicat des professeurs de l'université Laval (SPUL) et négociateur syndical, juge “prudentes et modérées, compte tenu de la situation économique actuelle” les demandes salariales que le syndicat a déposées à la table des négociations, il y a quatre mois.

C'est ainsi qu'il a justifié, au cours d'une entrevue, le rejet massif, mardi soir, des offres patronales, joint au déclenchement de moyens de pression destinés à “faire entendre raison à la partie patronale”.

La réaction de la haute administration de l'université Laval devrait normalement être connue, aujourd'hui. La presse a, en effet, été convoquée à une première conférence d'information, depuis le déclenchement public des arrêts de travail du Syndicat des employés de soutien (SEUL), dont les lignes de piquetage ont été généralement respectées par les membres du SPUL. Les vice-recteurs Pierre DeCelles (affaires professorales et étudiantes) et Louis Trotier (administration et services) entendent y faire le point des discussions menées tant avec le SEUL qu'avec le SPUL depuis plus d'un an.

Le SPUL s'explique

Interrogé par LE SOLEIL, le négociateur syndical André Ségal est catégorique lorsqu'il affirme que “les enjeux de la négociation sont très clairs”.

Il admet que la situation financière de l'université Laval n'est pas “joyeuse”, mais les déclarations des représentants de l'administration affirmant que l'on frise la catastrophe lui semblent exagérées.

Il accuse la partie patronale de faire preuve de négligence: les demandes salariales syndicales sont déposées depuis le 30 juin; il a fallu attendre jusqu'au 4 novembre pour obtenir une réponse de l'administration.

Points chauds

Le SPUL exigeait qu'il y ait une opération préalable de classement pour corriger les distorsions causées, dans les échelles salariales, par une récente structuration. La partie patronale a dit “non”, rapporte M. Ségal.

Le SPUL réclamait des améliorations dans la structure salariale pour lui donner un statut plus concurrentiel. On demandait, notamment, l'octroi d'un forfait de transition de \$950. La demande de forfait a été refusée et la partie patronale a unilatéralement retiré ses engagements pris, il y a un an, réservant à cette fin 1,4 pour 100 de la masse salariale.

En troisième lieu, le SPUL exige un redressement des échelles salariales: une première le 31 décembre 1983, au terme des trois mois de gel salarial subis, en raison de la loi 105; une seconde, en décembre 1984, et une troisième, en décembre 1985. La partie patronale serait prête à ce que le SPUL s'aligne sur le régime des salaires



Le professeur André Ségal

versés aux employés “pas trop gâtés” de la fonction publique, signale M. Ségal. Mais son acceptation est assortie à un décalage de 11 mois, pour chacune des échéances. Les professeurs subissent ainsi une ponction salariale de 3,1 pour 100 et n'ont pas l'assurance qu'au terme de la convention — et même dans la convention ultérieure — ils aient touché leur dû.

Le grief le plus brûlant, le quatrième, se rapporte à la question de la sécurité d'emploi. Le document patronal ne répond aucunement aux demandes syndicales, déclare André Ségal. L'annonce patronale de dégel, au cours des trois prochaines années, une partie des 150 postes de professeurs présentement vacants est de la poudre aux yeux. A la vérité, dit-il, on ne fera que remplacer, d'année en année, les professeurs qui quitteront l'enseignement.

Offres variant entre \$26,067 et \$69,606

par J.-Claude RIVARD

Ce sont des salaires variant entre \$26,057 et \$57,392 que l'université Laval offre actuellement à ses professeurs pour la période allant du 1er septembre 1983 au 20 novembre 1984.

Du côté des professeurs assistants, l'échelle A de traitement oscille en effet entre \$26,057 et \$30,253, selon un échelon de traitement variant entre zéro et 15, ce qui équivaut, substantiellement, à des années d'expérience. Pour les professeurs adjoints, les offres salariales varient entre \$32,304 et \$40,969 tandis que chez les professeurs agrégés, les chiffres varient entre \$35,304 et \$53,830. Pour les professeurs titulaires, enfin, les salaires proposés varient entre \$40,994 et \$57,392.

Les traitements offerts sont quelque peu plus élevés chez les professeurs médecins. On offre, en effet, entre \$34,454 et \$40,000 aux assistants; entre \$39,066 et \$49,544 aux adjoints; entre \$43,763 aux agrégés et entre \$49,719 et \$69,606 aux titulaires, selon l'échelle de traitement M.

A la date de signature de la convention, une échelle supplémentaire hausse l'ensemble de tous les salaires d'environ \$1,000 (annexe C).

CLINIQUE D'OPHTALMOLOGIE SAINTE-FOY ENR.

DR CLAUDE BOULANGER M.D.
DR JACQUELINE CARIGNAN M.D.
DR J.R. CLEMENT M.D.
DR YOLANDE DUBE M.D.
DR LISE GARAND M.D.
DR JEAN-LOUIS LALLÉE M.D.

OPHTHALMOLOGISTES

(EDIFICE TOUR A BUREAU)
(PLACE BELLE-COUR) BUREAU 210, 2580 BOUL. LAURIER, STE-FOY
SAINTE-FOY 653-6655

Futurs Fiancés!

Venez voir notre éblouissante collection d'ensembles de fiançailles en or 10 K. et 14 K. La beauté de nos diamants vous ravira!

Faites votre choix maintenant pour les Fêtes. Prix à partir de: \$250

laliberté

MAIL CENTRE-VILLE, QUÉBEC

Impasse chez les chargés de cours de l'UQ

par J.-C. RIVARD

Maintenant que les employés et les techniciens des constituantes de l'université du Québec ont provisoirement suspendu la marche des grèves tournantes, leurs délégués ayant repris les négociations à une table réseau, c'est maintenant l'impasse entre l'UQ et ses chargés de cours.

C'est ainsi que l'université du Québec à Rimouski (UQAR) a fermé ses portes, hier, comme ce fut d'ailleurs dans d'autres constituantes, dont l'UQAM, à la suite du vote de grève prononcé le 6 novembre par les membres du Syndicat des chargés de cours de l'UQ.

Par ailleurs, les négociations n'ont pas encore repris, pour les employés de soutien de l'université Laval et de l'université de Montréal. À Laval, on a tenu, hier, une seconde journée de débrayage, cette semaine, la sixième depuis le déclenchement du mouvement des grèves rotatives, le 13 octobre.

À Laval comme à Montréal, les Syndicats de professeurs ont convoqué, hier soir, des assemblées générales qui ont voté un appui inconditionnel aux employés et techniciens.

Métallos de retour au travail

(PC) — Les 175 employés syndiqués de trois entreprises de métallurgie de la région de Québec étaient, étaient, de retour au travail.

Ils étaient en grève depuis la fin de juin.

Les parties s'étaient entendues sur la convention collective le 12 octobre mais le protocole de retour au travail posait des problèmes.

Projet de code touchant l'amiante

MONTREAL (PC) — Le conseil d'administration de l'Organisation internationale du Travail (OIT) examinera, ce mois-ci, un projet de code de bonne pratique sur l'utilisation sécuritaire de l'amiante.

L'OIT rejette implicitement le concept de bannissement de l'amiante et préconise plutôt l'application de normes permettant de minimiser les risques d'exposition aux poussières respirables en milieu de travail.

Un communiqué du Centre canadien d'information sur l'amiante indique que le "recueil de directives pratiques sur la sécurité dans l'utilisation de l'amiante" a déjà fait l'objet de l'accord unanime d'un groupe d'experts, qui s'est réuni à Genève récemment, à l'initiative du Bureau international du travail.

Le recueil qu'examinera l'OIT a pour objet la prévention des effets nocifs reliés essentiellement à l'exposition professionnelle aux poussières d'amiante en suspension dans l'air.

Les galeries de la capitale

«Toute la Magie de Noël»

Le Père Noël arrive à

LA GALERIE ENCHANTÉE

le samedi

12 novembre '83 à 10h00



Soyez des nôtres!

C'est MERLIN L'ENCHANTEUR qui vous y invite...



Déception à la conférence sur la haute technologie

par Michel C. AUGER

OTTAWA (PC) — Malgré l'optimisme et la satisfaction qu'affichait le parrain de la conférence "Le Canada de demain" sur l'impact des nouvelles technologies, cette rencontre de trois jours s'est terminée, hier, sur les critiques acerbes de plusieurs des participants.

Si, pour le ministre des Sciences et de la Technologie Donald Johnston, la conférence permettra au gouvernement de dégager "un meilleur consensus" sur l'utilisation des nouvelles technologies, d'autres ministres se montrent plus réservés.

Pour la ministre responsable de la condition féminine Judy Erola, on a pas assez parlé de l'effet qu'aura l'introduction des nouvelles technologies sur les femmes alors que le président du Conseil du trésor Herb Gray a insisté sur la nécessité de consulter les citoyens sans quoi ils pourraient se mettre à exprimer leurs frustrations aux urnes.

Mais c'est la journaliste et auteure Heather Menzies qui a exprimé le plus de réserves à l'endroit de la conférence, affirmant que les participants avaient tout simplement refusé de parler de ce qu'elle a qualifié de problème numéro un des années 1980: la croissance économique sans création d'emplois.

Résumant les discussions de quelques ateliers, Mme Menzies a soutenu que l'atmosphère générale semblait être: "Nous avons assez entendu parler des aspects négatifs, parlons plutôt des possibilités".



Le Soleil, Jacques Deschênes

Heather Menzies a dit que les participants à la conférence avaient escamoté le principal problème de la nouvelle technologie: le progrès économique sans création d'emplois.

C'est cette attitude qui a conduit un participant à l'un des ateliers à lancer "nous sommes ici pour parler de profits, pas de chômage", alors qu'un autre répondait "qu'ils aillent se faire foutre" en parlant des travailleurs qui perdraient leur emploi, affirmait-elle.

"Je me demande si le ton agréable de pleine confiance qui règne ici en vaut la peine puisque nous avons si peu parlé des pertes d'emplois. J'ai peur que cet optimisme ne soit le résultat du fait que les syndicats n'ont pas participé à fond à cette conférence", a soutenu Mme Menzies dont le rôle à la conférence était de faire rapport sur les travaux des ateliers.

La plus importante centrale syndicale canadienne, le Congrès du travail du Canada avait, en effet, boycotté les travaux de la conférence, ce qui ne semblait pas émouvoir le ministre Johnston qui affirmait que l'absence du CTC n'avait fait de tort "ni à la conférence, ni à sa crédibilité".

Le CTC a affirmé qu'il ne participait pas à la conférence parce qu'elle avait justement pour but de trouver des moyens de moderniser les industries sans se soucier des problèmes des travailleurs.

Selon Mme Menzies, la discussion des problèmes causés par la haute technologie est rendue fort difficile par le fait que chacun défend ses intérêts particuliers.

Pour le président du Conseil des sciences du Canada, M. Stuart Smith, la conférence — si elle a permis d'établir certains consensus — n'a pas réussi à établir comment le Canada devrait se spécialiser en matière de technologie.

D'autres participants se sont dit plus ou moins enchantés des résultats du colloque dont le doyen de la faculté d'administration de l'université d'Ottawa, M. Gilles Paquet, qui juge que le gouvernement aurait mieux fait de consacrer à la recherche les \$500,000 qu'a coûtés la conférence.

M. Paquet a affirmé que des politiciens qui devront être réélus d'ici un an ont une certaine peur de demander au public de comprendre trop de choses.

"Les investissements dans la recherche ne donneront des fruits que dans 10 ans et les gens n'ont pas de patience alors que l'horizon temporel des politiciens se limite aux prochains 18 mois", a-t-il soutenu.

sondage g Gallup

Avis partagés sur l'automatisation

L'opinion des Canadiens concernant l'automatisation est partagée de façon presque égale, soit 45 pour 100 qui estiment que c'est une bonne chose, contre 43 pour 100 qui sont d'avis contraire.

La façon d'envisager l'automatisation varie selon l'occupation de chacun. Chez les professionnels, les cadres supérieurs, les représentants de commerce et les cols blancs, une forte majorité est en faveur de l'automatisation (61 pour 100). Chez les travailleurs manuels, 47 pour 100 doutent des bienfaits de l'automatisation contre 45 pour 100 qui sont d'accord.

Quant aux femmes au foyer, habituellement considérées comme ne faisant pas partie du monde des travailleurs, ce sont elles qui manifestent le moins d'enthousiasme à l'égard de l'automatisation, avec 26 pour 100 seulement en faveur.

La question était la suivante: "Nous entendons de plus en plus parler de l'automatisation, c'est-à-dire que les individus sont de plus en plus remplacés par les ordinateurs et la machine. Croyez-vous que, dans l'ensemble, l'automatisation s'avère une bonne ou une mauvaise chose?"

	Une bonne chose	Une mauvaise chose	Ne savent pas
National.....	45%	43%	13%
Occupation			
professionnel, cadre.....	61	28	11
commerçant, col blanc.....	61	27	12
Travailleur spécialisé ou non spécialisé.....	45	47	9
Femmes au foyer.....	26	57	17
Autres, étudiants, retraités.....	43	44	13

Interrogés sur les avantages de l'automatisation pour les générations futures, les opinions sont à nouveau partagées de façon quasi égale, soit 40 pour 100 qui croient que ce sera profitable, contre 41 pour 100 qui sont d'avis contraire, 19 pour 100 n'osant pas répondre.

Parmi le groupe en faveur de l'automatisation, la plupart en parlent en termes de plus grande productivité et d'efficacité au travail (22 pour 100), du plus grand nombre d'heures consacrées aux loisirs (18 pour 100) et d'une vie plus agréable (15 pour 100).

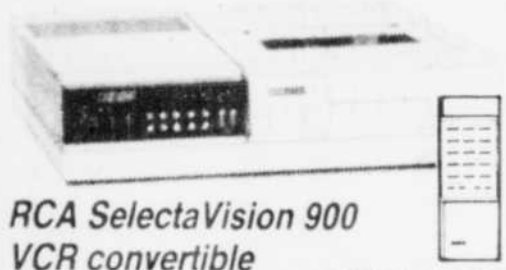
Quant à ceux qui croient qu'elle ne sera pas bénéfique aux générations futures, 61 pour 100 sont préoccupés par le chômage et 20 pour 100 appréhendent l'ennui chez les individus ou un moral affecté.

Les résultats de ce sondage proviennent d'entrevues menées au début de septembre, au domicile de 1,052 Canadiens âgés de 18 ans et plus. Un tel échantillonnage est précis à 4 pour 100 près, 95 fois sur 100.

PROMOTION DE NOVEMBRE

chez **A. Cloutier** RADIO T.V.
avec **RCA** en vedette

Les nouvelles caméras RCA 1984 sont arrivées



RCA SelectaVision 900 VCR convertible

- Le premier et le seul modèle de table, instantanément transformable en portable.
- Coupage modulaire des modules du système.
- Capacité d'enregistrement lecture en stéréo avec réduction de parasites haute fréquence.
- Telecommande infrarouge multi-fonctions.
- Compatible avec le Centre de commande numérique du RCA.

Caractéristiques de rendement du VJ900

- Systématisation à synthèse de fréquence de 128 canaux.
- Programmeur électronique jusqu'à 21 jours, 8 événements.
- Programmation express (XPR).
- Doublage vidéo.
- Doublage audio son avec son.
- Indicateur de détachement durée d'enregistrement à cristaux liquides.

- Le modèle 900 est un VCR de table toutes fonctions qui...
- se transforme instantanément en VCR portable lorsqu'on détache le registreur.
- Grâce à une caméra et à une pile facultatives, vous êtes prêt à filmer n'importe où sur videocassette.

PRIX SPECIAL A. CLOUTIER
10 CASSETTES VK250 GRATUITES

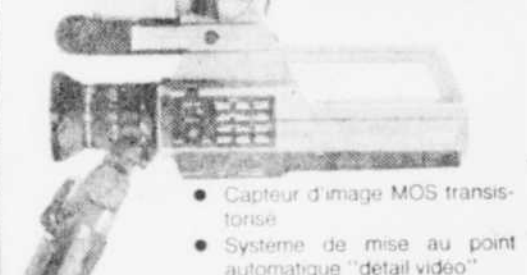


VIDEO RCA
Modèle 1984
SPECIAL
NOUVEAU PRIX 578 \$



T.V. RCA MONITEUR 1983
Modèle VGM 2022
PRIX SPECIAL A. CLOUTIER 999 \$

Caméra Vidéo couleur Modèle CC030



- Capteur d'image MOS transistorisé.
- Système de mise au point automatique "detail video".

NOUVEAU

Viseur couleur amovible

La CC030 est l'une des premières caméras vidéo à vous montrer exactement ce que vous filmez - en couleurs! Le nouveau viseur électronique sert aussi de moniteur couleur pour le visionnement des "reprises". Vous pouvez aussi détacher le viseur et (avec un câble facultatif) actionner les fonctions primaires de la caméra.

PRIX SPECIAL A. CLOUTIER

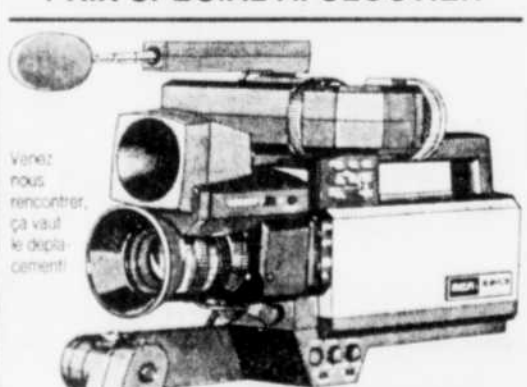


GRATUIT 5 CASSETTES VK250 à l'achat de ce modèle

Caméra vidéo couleur Modèle CC017

- Tube analyseur Saticon de 1,7 cm (3/4 po.).
- Viseur noir et blanc amovible avec commandes de caméra à distance.
- Titreur à 62 caractères avec dateur-chrono.
- Mentions affichées dans le viseur.
- Commandes VCR à distance.
- Objectif zoom f1,4.
- Commande de fondu automatique.
- Enregistrement séquentiel.
- Commande d'inversion de l'image.
- Diaphragme automatique.

PRIX SPECIAL A. CLOUTIER

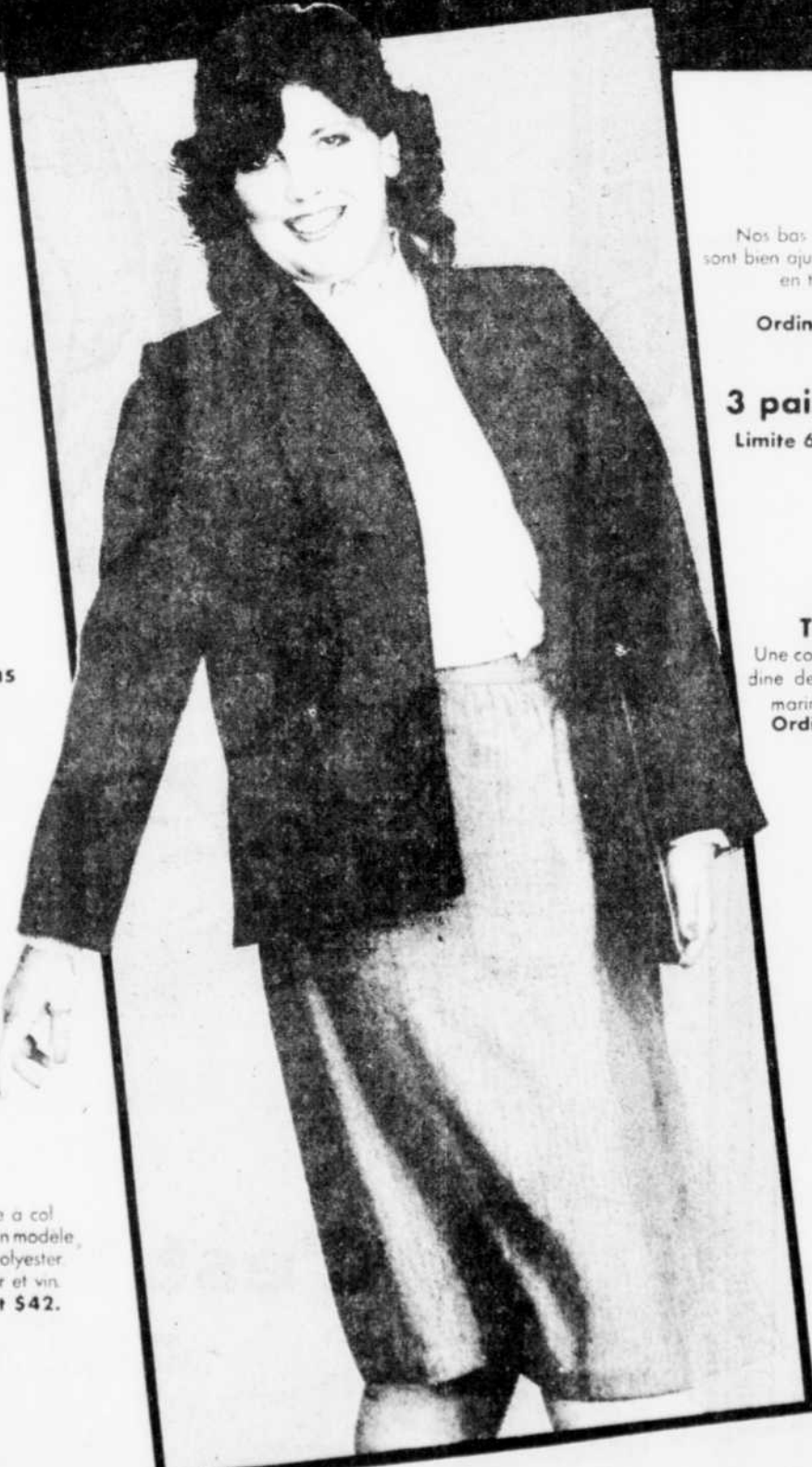


SPECIAL SUR NOS CAMERAS RCA 1983

GRATUIT 5 CASSETTES VK250 à l'achat de ce modèle
PRIX SPECIAUX A. CLOUTIER

Laissez-vous charmer par Pennington

Economisez 25% ou plus



Bas - culottes

Nos bas, culottes de Liz Moody sont bien ajustés et sont disponibles en taupe, brun, beige, gris et marine.

Ordinairement \$2,59 et \$2,69 La paire
3 paires/ \$4,99
Limite 6 paires par cliente

Pantalons

Tailles 38 à 44
Une coupe superbe en gabardine de polyester. Noir, brun, marine, beige, vin ou bleu.

Ordinairement \$29,98
\$19,90

Pulls et Cardigans

Tailles 38 à 46

Modèles classiques et modèles de fantaisie en tricot et mélanges d'acrylique faciles à entretenir dans une variété de teintes modernes.

Ordinairement \$38 à \$45
\$29,90

Blouses

Tailles 38 à 44

Choisissez entre un modèle à col noué et à nervures ou bien un modèle plissé devant en tissu de polyester. Blanc, bleu, vieux rose, noir et vin.

Ordinairement \$38 et \$42.
\$29,90

LA MODE EN GRAND
Personne ne peut nous égaler

Pennington

Place Laurier 653-2484

Place Fleur de Lys 524-0757 • Les Galeries de la Capitale 627-3574

Le vrai spécialiste de la couleur et du vidéo
A. Cloutier RADIO T.V.
STE-FOY - 840, Myrand - 527-8123 - 688-1184
Beauce: East Broughton Station, 240, 10e Rue - 427-2062

POLITIQUE QUÉBÉCOISE

Le NPD est en réorganisation

Un responsable du Nouveau parti démocratique (NPD) dans la région, M. Etienne Tremblay, reconnaît d'emblée ces jours derniers que cette formation devra être restructurée. Le NPD s'est classé deuxième au scrutin de 1980 dans cinq des sept circonscriptions de la région immédiate de Québec: Charlesbourg, Lévis, Louis-Hébert, Portneuf et Québec-Est et a ainsi le privilège d'établir des listes de recenseurs. Le départ du président de la section Québec, M. Jean-Denis Lavigne, toujours pas remplacé et des tiraillements internes ont affaibli l'organisation néo-démocrate. Un comité de recrutement a été mis sur pied à la fin d'octobre et des associations seront formées à la fin du présent mois, dans chaque circonscription.

M. Lavigne sera remplacé au congrès provincial de mars 1984.

vernement. Nous appuyons l'idée pour leur permettre d'harmoniser leurs relations avec la société."

Des conservateurs au PLQ

Le député de Louis-Hébert, M. Dennis Dawson, explique qu'il est tout à fait normal d'avoir rencontré plusieurs militants libéraux du Québec, partisans de Robert Bourassa ou de Daniel Johnson, parmi les 1.000 convives, au souper bénéfice de Brian Mulroney, la semaine dernière à Québec. Le PLQ est une coalition anti-péquistes au Québec et compte plusieurs conservateurs de pensée. Ils se sont ralliés au Parti libéral pour des raisons linguistiques et constitutionnelles, puisqu'il s'agissait de la seule voie à laquelle ils pouvaient s'unir. "Pour eux, Robert Bourassa, le social-démocrate, cela ne correspond pas du tout à leur façon de penser".

Gouvernement amérindien

(D'après PC) — Le Québec se dit favorable à la recommandation d'un comité parlementaire fédéral qui souhaitait, la semaine dernière, que le Canada accorde aux Amérindiens et Inuit un ordre de gouvernement distinct.

Selon M. Eric Gourdeau, du Secrétariat des activités gouvernementales en milieu amérindiens et inuit (SAGMAI), cette recommandation ressemble à ce que le Québec a déjà offert aux autochtones.

"Mais, précise M. Gourdeau, nous n'acceptons pas la création d'un gouvernement simplement pour avoir un gou-



M. Jean-Arthur Tremblay, à droite, lauréat du 1er prix du mérite forestier, recevant sa récompense: un chèque de \$2.000 et une plaque, des mains de M. Jacques Leblanc, du ministère de l'Énergie et des Ressources.

Mérite forestier: 1er prix à J.-A. Tremblay

par Gilles PEPIN
du bureau du Soleil

LEVIS — Sur 48 concurrents de la région de Québec (03), M. Jean-Arthur Tremblay, de La Malbaie, a remporté le premier prix du concours du mérite forestier, soit une bourse de \$2.000.

Le jury, composé des ingénieurs forestiers Denis Ouellet et Paul-Emile Fortin, a considéré le travail effectué à la fois pour l'aménagement d'un bois de 435 hectares et dans une plantation de 36 hectares.

Les prix du concours ont été remis à Lévis, hier soir, par M. Jacques Leblanc et Yvon Fortin, au nom du ministre de l'Énergie et des Ressources.

Le lauréat du premier prix du concours du mérite forestier est propriétaire depuis 1958. Il y a cinq ans, il s'intégrait au groupement de propriétaires de forêts privées de Charlevoix en signant une entente d'une durée de 15 ans. Sa

propriété, coupée à blanc en 1950, n'avait jamais été exploitée jusqu'à 1978. "Un bon ménage s'imposait, a-t-il admis, hier, pour tirer profit de son riche potentiel."

M. Jean-Paul Beaudoin, de Lyster, a gagné le deuxième prix, soit un montant de \$1.500, pour des travaux d'entretien réalisés dans sa plantation de 40 hectares et dans son bois naturel de 192 hectares.

M. Edgar Audet, de Saint-Edouard-de-Frampton, a remporté le troisième prix de \$1.000 et un trophée pour la qualité de l'aménagement de son érablière de 25 hectares et de sa terre à bois de 37 hectares.

Le ministre de l'Énergie et des Ressources a créé ce concours il y a 21 ans, dans le but d'encourager les propriétaires forestiers à bien aménager leurs bois. Trois lauréats sont désignés dans chacune des régions. Au palier provincial, des médailles d'or, d'argent et de bronze seront aussi offertes.

INVITATION
SOIRÉE D'INFORMATION
SUR LA CÔTE D'AZUR
AVEC PRÉSENTATION DE FILM
Le vendredi 11 novembre
à 20 heures

S.V.P. Veuillez confirmer votre réservation à nos bureaux

Voyages
Solange Goulet Inc.
1010, 80e Rue est, Charlesbourg
626-8966

Pour l'extérieur, sans frais: 1 (800) 463-5151
Défendeur d'un permis du Québec

Gil BOUCHERIE GIL CHABOT
3261, chemin Ste-Foy
Ste-Foy, Québec 651-5922

AGNEAU FRAIS DU QUÉBEC

GIGOT COMPLET 3,89\$ lb	GIGOT ¾ 5,39\$ lb
5 à 6 lb 8,58\$ kg	déossé 2 à 5 lb 11,88\$ kg

LONGE en couronne, côtelette ou en carré.

ÉPAULE avec ou sans os.

AGNEAU HACHÉ maigre.

CROQUETTES d'agneau congelées.

PAIN DE VIANDE congelé.

PÂTE D'AGNEAU
maison
frais
200 g 1.49 ch.

FONDUES BOURGUIGNONNE,
ORIENTALE, CHINOISE,
CUBES À BROCHETTES,
ROGNONS D'AGNEAU,
AMOURETTES CONGELÉES,
LANGUES CONGELÉES

FOIE D'AGNEAU
frais
239 lb 527 kg

20 ANS!

Plus qu'une présence... une tradition!

En vingt ans, Sam Wong est devenu le haut-lieu de la cuisine chinoise à Québec... maintenant une "tradition" bien de chez nous.

Aux Québécois, qui ont bâti notre réputation, nous adressons un chaleureux "MERCI".

• Galeries Charlesbourg 626-4304
• Galeries Ste-Anne 667-8103

Cartier
Boutique jeune homme et homme

• Galeries Chagnon 833-1401
• Galeries de la Capitale 626-1080

PARKA EN DUVET
Des vêtements à isolation de duvet extrêmement chauds. Extérieur de qualité de tissu en poly-coton, avec capuchon amovible.
129⁹⁵
RÉGULIER 159,95 \$

BLOUSON EN CUIR
D'inspiration Européenne, manches doublées satin acetate matelassée sur chaude bourre confectionnée au Canada.
139⁹⁵
RÉGULIER 200,00 \$

CHANDAIL
Avec encolure en V et au cou dans un tissu acrylique et laine. Il est parfait pour les jours frais.
19⁹⁵
RÉGULIER 30,00 \$

PARDESSUS JEUNE HOMME
Style Trench Coat en poly-coton isolé bourre polyester, glissière devant à pression, poignets pressurés.
79⁹⁵
RÉGULIER 100,00 \$

COMPLETS AVEC GILET
En laine très confortable et conservant sa belle allure. Veston tout doublé, 2 poches intérieures et fente médiane, gilet boutonné avec 2 poches.
169⁹⁵
RÉGULIER 249,95 \$

ACCEPTONS CHÈQUES PERSONNELS

Cartier
BON PREMIER EN MODE MASCULINE

MONTREAL LONGUEUIL SAINT-JEROME SAINT-EUSTACHE

SHERBROOKE GRANBY CHICOUTIMI VALLEYFIELD

QUEBEC LEVIS GIFFARD CHARLEBOURG

TROIS-RIVIERES TROIS-RIV. OUEST SHAWINGAN PEMBRIDGE

Réceptions — Banquets — Noces

SAM WONG RESTAURANT

LIVRAISON À DOMICILE

653-9281
2700, CHEMIN STE-FOY STE-FOY

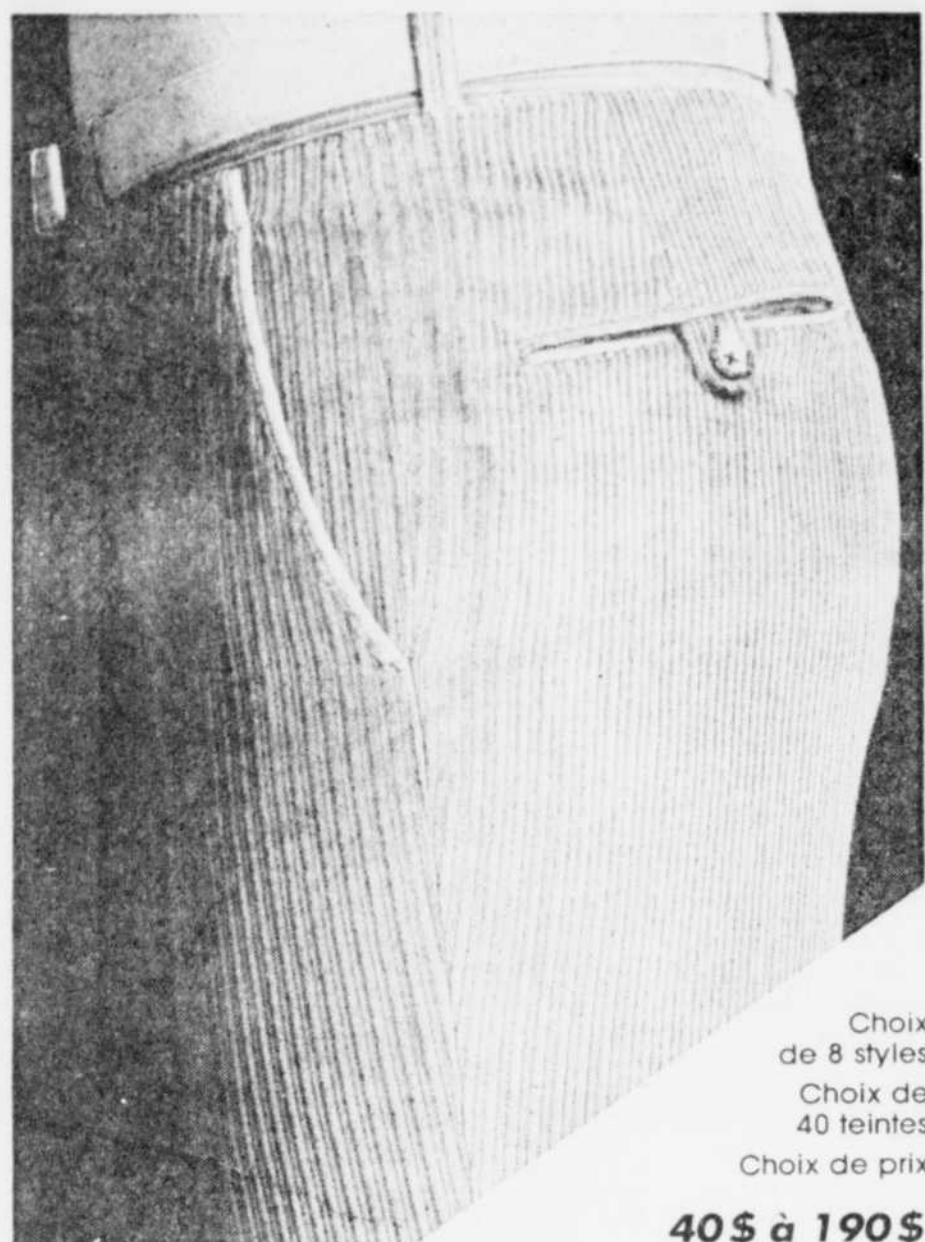
LICENCIÉ
MERCI A TOUS ET AUX FOURNISSEURS SUIVANTS:

L. BOUCHER INC. Spécialités papeterie - produits sanitaires	POISSONNERIE QUEBEC INC.	POITRAS, BERGERON, LAVIGUEUR INC. courtiers d'assurance	JALBERT, GAUMOND & KIROUAC Comptables agréés	ROBERT CHAMBERLAND INC. Entrepreneur électricien
TURCOTTE & TURMEL	PRODUITS AGRICOLES LORETTE (poulets - dindes)	ALPHONSE ALLARD INC. Fruits et légumes	PÊCHERIES ST-LAURENT INC. Poissons et fruits de mer	LE MONTREAL CHOP SUEY LTÉE Produits alimentaires chinois

Bennett désire toujours un accord négocié



LE VELOURS



Choix de 8 styles
Choix de 40 teintes
Choix de prix

40\$ à 190\$

ARMAND BOUDRIAS

LES TERRASSES
ENTRÉE MAISONNEUVE
845-6251/6252

PLACE
DONAVENTURE
875-2013

6610, RUE
ST-HUBERT
273-2651

PROMENADES
ST-BRUNO
653-9422

PLACE
QUÉBEC
524-5263

VICTORIA (UPC, CP) — Le premier ministre Bill Bennett a indiqué, hier, qu'il souhaitait toujours en arriver à un accord négocié avec les 35,000 fonctionnaires en grève de sa province et qu'il ne prendrait pas de moyens pour mettre fin aux débrayages qui touchent aussi 45,000 employés du secteur parapublic.

Le nombre de grévistes en Colombie-Britannique passera, par ailleurs de 80,000 à 84,000 aujourd'hui avec le débrayage de 4,000 employés de sociétés de la Couronne.

"Nous allons certainement demeurer à la table de négociations aussi longtemps qu'il le faudra, dans le but d'en arriver à une solution démocratique par la discussion et la négociation", a dit M. Bennett après avoir présidé une séance de son cabinet, dans la capitale.

Le premier ministre a critiqué le rôle des négociateurs du syndicat des fonctionnaires pour leur "position changeante". Il a dit que "c'était difficile de négocier quand l'autre partie change constamment l'emplacement des poteaux des buts".

M. Bennett a tenu à préciser que son gouvernement ne négociait qu'avec les fonctionnaires, ajoutant que le problème des 28000 enseignants en grève était la responsabilité des commissions scolaires de la province, sans toutefois indiquer ce que devaient faire les commissaires.

Progrès

Lorsque les négociations entre le gouvernement et les fonctionnaires ont été ajournées hier midi, tant le médiateur, M. Vince Ready, que le secrétaire de la province, M. Jim Chabot, ont déclaré que de nets progrès avaient été enregistrés. M. Chabot a d'ailleurs annoncé que les négociateurs du gouvernement, après avoir fait rapport hier à Victoria, avaient eu le mandat de retourner immédiatement à Vancouver pour reprendre les négociations dès ce matin et de les poursuivre même durant la fin de



A l'école, grève ou pas!

Une mère de Vernon, en Colombie-Britannique, traverse un piquet de grève pour reconduire sa fille dans une école élémentaire de l'endroit. Certains parents de cette ville se sont regroupés et ont offert de remplacer les enseignants et le personnel de soutien en grève de l'école. La mère qui avait également un enfant d'âge préscolaire dans ses bras a refusé de s'identifier.

semaine, si nécessaire.

Le ministre a ajouté que les négociations portaient sur toute la convention collective et non pas seulement sur la clause touchant les mises à pied.

Médecine gratuite

Au nombre de syndiqués qui doivent venir grossir les piquets de grève aujourd'hui, il y a les employés des services d'informatique du gouvernement dont le débrayage aura comme l'une des conséquences l'arrêt des paiements faits aux médecins dans le cadre du programme d'assurance-maladie.

Du côté de la grève des enseignants et des employés de soutien du réseau scolaire, le nombre de grévistes a été un peu plus élevé hier que la veille.

De la théorie à la pratique

VANCOUVER (d'après CP) —

Les choses en sont rendues à un point tel en Colombie-Britannique que même les anarchistes ont des problèmes.

Le Club des anarchistes de l'université de la Colombie-Britannique devait se réunir, hier midi, avec comme sujet de discussion "L'anarchie dans les années 80".

La réunion a dû être annulée en raison du débrayage des professeurs syndiqués de l'institution. Ce qui prouve que quand le torchon brûle c'est le désordre dans l'anarchie.

LES GRANDS SPECIALISTES DE LA SALLE DE BAINS

DE TOUT POUR LA SALLE DE BAINS:



BAIGNOIRES - TOILETTES - VANITES - LAVABOS - MARBRE CULTIVE - BAINS TOURBILLON - LORENZO - MANHATTAN - WESCAN - PORTES DE DOUCHE - MIROIRS - PORTES DE BAIN - PHARMACIES - DOUCHES - LAVABOS SUR COLONNE - VANITES EN CHENE - ROBINETS DECORATIFS - BIDETS - BAINS EN FIBRE DE VERRE - BAINS EN ACRYLIQUE - IMPORTATIONS EXCLUSIVES - ROBINETS ET ACCESSOIRES - PLAQUES OR - VASTE SALLE DE DEMONSTRATION PERMANENTE - STATIONNEMENT ILLIMITE.

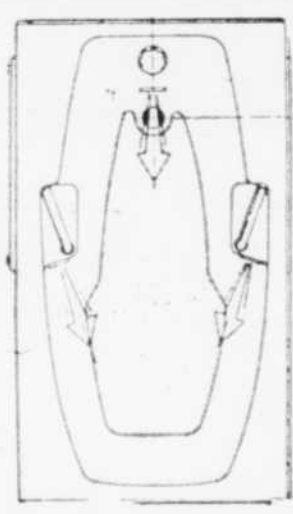
PLUS DE 250
BAIGNOIRES
TOURBILLONS
AUTHENTIQUES
(pas de copies)

Jacuzzi

RABAIS JUSQU'À

50%

sur les prix sugg. Jacuzzi.
Toutes approuvées SR



AUTHENTIQUE BAIN "THERMO-MASSEUR" ULTRA

Un concept nouveau et révolutionnaire: au lieu d'une pompe qui ne fait que circuler l'eau, le THERMO-MASSEUR ULTRA a une turbine qui souffle de l'air dans l'eau par 36, 40 ou 48 jets savamment placés dans la baignoire. L'air et l'eau éclatent sur le baigneur, lui donnant un massage sur tout le corps.

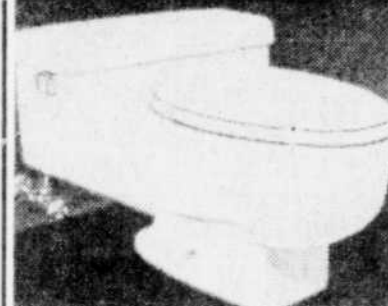
- Fabrication de fibre de verre très résistante
- Permet l'immersion jusqu'au cou
- Choix de 84 couleurs
- Multitude d'avantages esthétiques et thérapeutiques
- Approuvé SR

RABAIS INCROYABLE DE PRESQUE
500\$



FABRICATION QUÉBÉCOISE

DISPONIBLES EN
5' - 5 1/2' - 6'



TOILETTE MONOPIECE

Crane et American Standard
Choix de 5 couleurs.

Prix de détail sugg. 1 088\$

399⁹⁵

(siège en sus)



LAVABO ITALIA SUR PIED

en porcelaine blanche.

149⁹⁵

Robinet non inclus



COIFFEUSE ET LAVABO

Dessus en imitation de marbre facile d'entretien. Modèle préassemblé. Facile à monter. Dimensions: 20" x 16".

54⁹⁵

Robinet non inclus



Jacuzzi

SPA "SIERRA" II

- Dimensions: 6' x 5'5"
- Installation intérieure ou extérieure
- Passe dans une porte de 30"
- Sièges parallèles pour 4 adultes
- 4 jets hydro-air
- Coque en acrylique
- Son système comprend le filtre, le chauffe-eau, la pompe à 2 vitesses, la minuterie programmable et le disjoncteur
- Approuvé SR

3 499\$

2 500\$

* Prix sugg. Jacuzzi

LIQUIDATION

(ACHAT SPECIAL)

50 baignoires tourbillons SERENA en acrylique, 6 pieds, de Jacuzzi.

Jusqu'à 600\$
DE REDUCTION*

* Sur les prix suggérés Jacuzzi.

UNE NOUVELLE ADRESSE...

Notre entreprise s'est logée dans de nouveaux locaux, mieux adaptés à nos besoins.

Mais toujours le même excellent service.

Les employés, la direction et les propriétaires de la compagnie n'ont cependant pas changé. C'est donc toujours la même équipe, animée du même désir d'excellence qui continuera à vous servir.



Politique publicitaire: Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Il se peut que certaines illustrations ne correspondent pas exactement à l'article annoncé. Tous les prix dans cette annonce sont "Payez et importez". Prix en vigueur jusqu'au 19 novembre ou jusqu'à épuisement des stocks.

Vanités et Bains Décor

2180, boul. Charest ouest, Québec
Tél.: (418) 683-4488

• Lundi au vend.: 9h à 17h
• Samedi: 9h à 15h30

LE VRAI CENTRE DU BAIN TOURBILLON

CHAÎNES EN OR BIRKS À DES PRIX VRAIMENT ÉCONOMIQUES

Les 3 derniers jours

Or 10 et 14ct

30%

de rabais sur nos prix courants!

Si nous avions l'habitude de parier, nous ferions le pari que nulle part vous ne pourriez trouver à ces prix des chaînes aussi belles et d'aussi bonne qualité.

Elles sont en or jaune 10 ou 14 ct. Le choix de styles et longueurs est vaste. À ne pas manquer, chez Birks!

Prix courant, de \$17.50 à \$665.

EN SOLDE, DE \$12.25 à \$465.50

BIRKS
JOAILLIERS

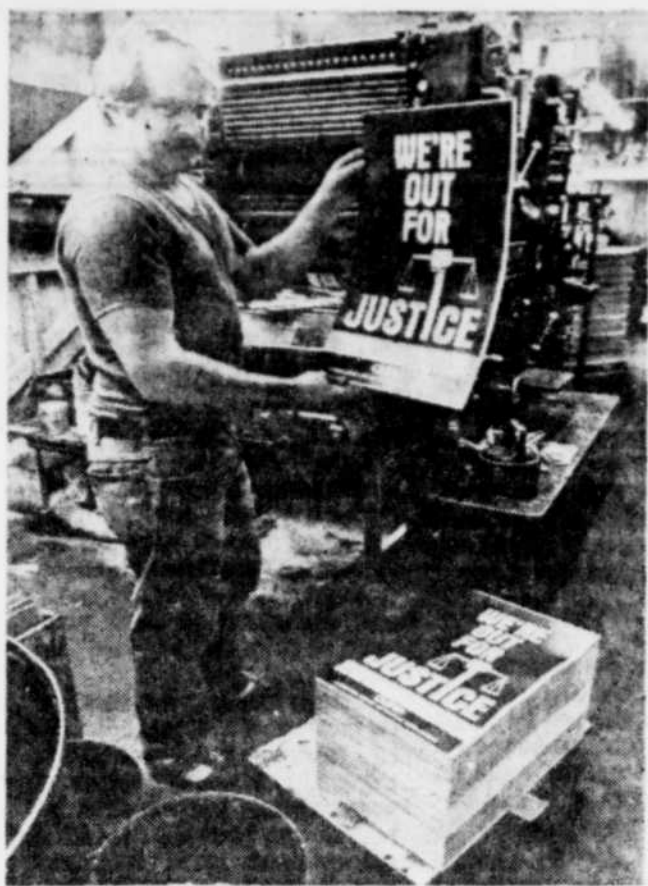
Débrayages du secteur privé au cas où un des grévistes serait accusé

VANCOUVER (PC) — Trois leaders syndicaux ont prévenu le gouvernement de la Colombie-Britannique, hier, que les syndiqués du secteur privé débrayeront à leur tour, si un seul gréviste est accusé d'avoir défilé une injonction interdisant les piquets devant certaines écoles.

Pour M. Mike Kramer, secrétaire-trésorier de la Fédération des travailleurs de la C.B., des grèves dans le secteur privé constitueraient probablement la seule arme capable de faire bouger le gouvernement provincial.

C'est également l'opinion qu'ont exprimée MM. Jack Munro, président des Travailleurs du bois d'Amérique, et Bill Clark, président des Travailleurs en télécommunications.

Les trois dirigeants syndicaux ont réclamé du gouvernement qu'il convoque immédiatement l'Assemblée législative pour rescinder sa loi de restrictions, qui prévoit le licenciement de 1.600 fonctionnaires.



Les grèves en Colombie-Britannique ne font pas que des malheureux. A preuve cette imprimerie de Vancouver qui a fait une bonne affaire en obtenant le contrat d'impression des pancartes du Syndicat canadien de la fonction publique.

L'Alberta adoptera des mesures d'austérité

EDMONTON (PC) — Prévoyant cette année un déficit de \$1 milliard dans un budget d'environ \$10 milliards, l'Alberta a annoncé, hier, qu'elle devra adopter des mesures d'austérité pour réaliser des économies.

Les efforts du gouvernement, a fait savoir le trésorier provincial Lou Hyndman, porteront principalement sur les conventions collectives avec les fonctionnaires et les subventions aux municipalités, aux hôpitaux et aux commissions scolaires.

M. Hyndman a expliqué que les revenus provenant du pétrole et du gaz naturel ont plafonné, tandis que les dépenses ont continué à augmenter.

"L'Alberta possède les plus fortes dépenses per capita pour les programmes sociaux de toutes les provinces du Canada", a noté M. Hyndman.

Le président du Syndicat des employés provinciaux de l'Alberta, M. John Booth, a immédiatement réagi en disant espérer que ces mesures "ne seront pas dirigées contre un secteur de la société".

Arbitrage

Sans entrer dans les détails, M. Hyndman a indiqué qu'une loi obligerait les tribunaux d'arbitrage à suivre les directives salariales du

gouvernement, dans les conventions collectives de travail avec les fonctionnaires. L'an dernier, des augmentations de plus de 20 pour 100 ont été accordées par l'arbitrage, même si le gouvernement avait demandé qu'on ne dépasse pas 8 pour 100.

De plus, a ajouté le trésorier provincial, le gouvernement va mettre un frein à la croissance des subventions aux municipalités, aux hôpitaux et aux

commissions scolaires pour au moins deux ans et va remettre à plus tard "pratiquement tous les nouveaux programmes" et réexaminer les programmes existants.

En agissant de la sorte, le gouvernement albertain imite d'une certaine façon les gouvernements de la Colombie-Britannique et de l'Ontario, qui essaient de réaliser des économies, mais non sans susciter de vives réactions.

Manifs contre la grève

FORT SAINT JOHN, C.-B. (PC) — Plus de 1.300 personnes prenant place dans des camions et des véhicules de ferme ont bloqué le centre de cette petite ville du littoral nord-est de la Colombie-Britannique, hier soir, en appui au programme de restrictions du gouvernement provincial.

Plus au nord, à Fort Nelson, 500 personnes ont mené une démonstration semblable, menée par une vingtaine de camions de bois plein à ras bord, symbole de la paralysie infligée à la seule

industrie locale par la grève des employés provinciaux.

A Fort Saint John, les manifestants ont bloqué le centre-ville pendant deux heures pendant que les agents de la GRC tentaient de désengorger les voitures prises dans des bouchons.

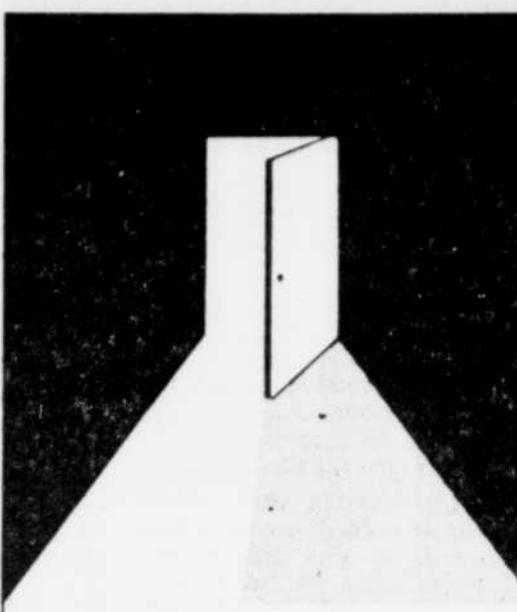
Plus de 300 véhicules, dont 50 gros camions, des véhicules de fermes, une niveleuse et une pelle mécanique ont été conduits dans le défilé conduit par 150 marcheurs.

Des habitants de plusieurs villes

voisines se sont joints à la manifestation.

Tant à Fort Saint John qu'à Fort Nelson, la cessation des services gouvernementaux a entraîné la fermeture des scieries.

Les citoyens de Fort Saint John ont appuyé le gouvernement d'une autre façon hier: la commission scolaire locale a permis par vote le remplacement des enseignants en grève par des parents bénévoles.



OUVREZ LA PORTE...

de La Maison Française et venez découvrir cette exposition unique au Canada.

La France vous y présente ses meubles, luminaires, arts de la table et autres produits d'aménagement et de décoration en primeur nord-américaine.

PLACE BONAVENTURE, MONTREAL

Professionnels seulement:

Jeudi: 10 novembre, 10h00-18h00
Vendredi: 11 novembre, 10h00-18h00

Public (Prix d'entrée: \$2,50):

Vendredi: 11 novembre, 18h00-22h00
Samedi: 12 novembre, 12h00-22h00
Dimanche: 13 novembre, 12h00-22h00

LA MAISON FRANÇAISE

L'EXPERT EN PHOTOS DE RICOH

Pour l'amateur avancé ou le professionnel



Prix de détail suggéré: 799,90\$
NOTRE PRIX: **359⁹⁹**

Modèle XR-7 avec zoom 35-70 (macro)

- Caractéristiques:
 - 24 x 36 reflex automatique et manuel avec obturateur local à rideau métallique et régulation électronique
 - Cartouche standard film 135 mm (format 24 x 36)
 - Monture à baïonnette universelle type "x"
 - Objectif zoom 35-70
 - Obturateur métallique à variation en continu de 1/6 sec. à 1/1000e de sec. + pose B
 - Relatateur
 - Indicateurs du viseur: affichage par cristaux liquides (LCD), vitesse
- d'obturation, pose B, diaphragme, repères de sous et sur-exposition, de correction, d'utilisation semi-automatique ou manuelle et d'état des piles
- Réglage de l'exposition: cellule Silicium TTL, automatisme à priorité au diaphragme
- Vitesse de synchro-flash: flash électronique "X" au 1/125e
- Correction de l'exposition: ± 2 diaphragmes (par 1/3 de valeur)
- Divers: retardateur électronique, dispositif de surimpression multiples

RABAIS DE 10\$

FLASH SUNPAK SP-140
Prix régulier: 19,99\$
NOTRE PRIX: **9⁹⁹**

Le Centre Japonais de la Photo

La photo rapide! Une heure pour développer vos photos en couleur et seulement 20 minutes pour les copies. Photo en 1 heure.

c'est une qualité supérieure et un service rapide au même prix...et la beauté du papier Kodak!

Galeries de la Capitale - 627-2428

Place Ste-Foy - 656-6906

A la grandeur du pays pour mieux vous servir



SEMINAIRE
Section de Québec
Le mardi 15 novembre 1983
de 13h00 à 17h00
à l'Auberge des Gouverneurs
Sainte-Foy, Québec
CONFÉRENCIER



Monsieur Daniel Pasco
Directeur de la section Systèmes
d'Informations Organisationnelles
(SIO)

à la Faculté des Sciences
de l'Université Laval.

SUJET: "La modélisation des informations de gestion: une solution grâce à une reformulation du problème".
Places réservées. Confirmer votre présence en téléphonant au secrétariat de la F.I.Q. avant 16h00 le 14 novembre 1983 au (418) 627-0470.
Un prix du séminaire est de 55\$ pour les membres et 75\$ pour les non-membres. (ANNA)

ECONOMISEZ 30% SUR LE TARIF*
COURANT AU
LE CHATEAU FRONTENAC
DE QUEBEC

Evadez-vous pour une joyeuse fin de semaine et économisez. Du 21 octobre 1983 au 29 avril 1984, vous bénéficierez d'une économie appréciable en couchant à notre hôtel le vendredi et/ou le samedi et même le dimanche, si vous désirez prolonger votre séjour.
Ce rabais spécial s'applique à toutes les chambres et suites. Un ou deux enfants de 14 ans ou moins seront logés gratuitement s'ils partagent la chambre d'un adulte.
On doit réserver au moins 48 heures à l'avance. Adressez-vous à votre agent de voyages ou composez sans frais 1-800-268-9420.
*Saut durant le Carnaval.
On ne peut appliquer ce rabais aux tarifs déjà réduits. Renseignez-vous sur nos tarifs de groupe.
CP Hôtels Ltée
Le Château Frontenac
1, rue de Carrières Québec, Québec G1R 4P2

Des amis...bien placés.
CP Hôtels

Bientôt
STÉRÉO
LA SUPER-CHAÎNE DE MAGASINS INDÉPENDANTS

TOSHIBA

TELECOULEUR

- Lampe écran "Black Stripe"
- Châssis avec module à prise ohms pour télédistribution
- AFT / ABC
- Garantie 50 mois

PRIX SPECIAL
549⁹⁵\$

TANGUY MUSIQUE
PLACE LAURIER 658-7069 FLEUR DE LYS 522-1319 CHARLESBOURG 627-3296

L'Orient à vos pieds

Imaginez un instant de posséder tout le charme et l'exotisme des pays d'Orient à vos pieds! Du 10 novembre au 24 décembre, Les Tapis Émilien Rochette vous offre son imposante collection de tapis d'Orient réduite de 20 à 33 1/3 %.

Vivez l'enchantement de l'Orient tous les jours, chez vous!

LES TAPIS ÉMILIE ROCHETTE
555, de la Couronne — Au pied de la Côte d'Abraham — Tél.: (418) 529-4164

DES RABAIS DE

20 à 33 1/3 %

SUR 120.000\$ D'INVENTAIRE

POLITIQUE

Un sénateur prédit des élections pour fin 84



**richard
daignault
à Ottawa**

Les élections fédérales n'auraient lieu que vers la fin de 1984 et peut-être même seulement au début de 1985.

C'est ce qu'a laissé entendre le sénateur Michael "P.M." Pitfield lors d'une récente intervention devant le comité spécial du Parlement qui étudie d'urgence des propositions pour effectuer une réforme du Sénat.

Effectivement, celui que l'on a longtemps décrit comme le bureaucrate le plus puissant de l'administration de Pierre Trudeau, avant qu'il ne devienne sénateur, a déclaré que le comité devrait se tracer un programme de deux ans et demi pour mettre au point les détails de la réforme.

Il a dit: "Il y aura une élection au cours de la prochaine année ou des 18 prochains mois et je suppose franchement qu'il sera impossible de tout réaliser pendant cette période."

"Il faudra presque certainement une autre année pendant laquelle le (nouveau) gouvernement voudra tomber sur ses pieds, décider de ses priorités... Alors, je vois que vous avez deux ans et demi à votre disposition. Je vous suggère donc d'évaluer le genre d'échéancier qu'il serait possible d'établir pendant une telle période."

Le texte de Pitfield est très clair. Le comité a deux ans et demi pour mener sa tâche à bonne fin: 18 mois d'ici le scrutin fédéral, et un an pendant que le nouveau gouvernement démêle ses priorités.

Comme ce n'est que le pre-

mier ministre qui décide de la date des élections, et personne d'autre, il est toujours possible que Pitfield ait lancé ça, sans trop penser à ce qu'il disait. C'est possible. Mais c'est improbable.

D'abord, Pitfield n'a pas la réputation de dire n'importe quoi, de lancer des canards. Ensuite, il faut admettre qu'en suggérant à ses collègues du Sénat un calendrier échelonné sur deux ans et demi, il n'a pas voulu les induire en erreur, si je puis utiliser une expression polie.

J'ai déjà écrit ici que les élections fédérales n'auraient lieu que trois mois après la visite papale de septembre 1984. La déclaration de Pitfield aux sénateurs, basée je ne sais trop sur quel motif, vient confirmer.

Nouveau discours

On remarquera cependant que le gouvernement semble reporter le discours du trône de la prochaine session au mois de janvier. La sempiternelle session en cours, qui dure depuis quatre ans, doit reprendre lundi pour enfin être prorogée dans les jours qui suivront.

Dans son nouveau discours du trône, le gouvernement veut se refaire une beauté, entreprendre de grandes choses. Il veut en même temps mettre du remède à l'épreuve le chef conservateur Brian Mulroney dont la popularité chez les électeurs est très grande.

Par exemple, Trudeau a donné le feu vert à Monique Bégin afin qu'elle présente un projet de loi sur l'assurance-maladie ga-

rantissant la gratuité des soins pour tous et pénalisant les provinces qui permettent aux médecins de charger deux fois pour les services rendus à leurs patients, une fois le gouvernement et, en plus, le malade.

Plusieurs députés conservateurs appuient ces mesures de "double billing" qui existent dans l'Ouest et en Ontario.

Trudeau veut mettre Mulroney au pied du mur sur cette question de la gratuité des soins et d'autres questions semblables qui opposent libéraux et conservateurs, telles celles de la politique énergétique et du rôle des sociétés d'Etat.

Le gouvernement veut prendre tout son temps. Il veut mettre toutes les chances de son côté.

Pitfield se ferait élire si...

Lors d'une première comparution devant le comité du Sénat — il y a un mois — Pitfield avait dit qu'il abandonnerait son siège au Sénat dans trois ou quatre ans et que si le Sénat devenait une Chambre élue, comme les Communes, il ne serait pas lui-même candidat.

Cette déclaration avait fait un grand tapage dans la presse du pays. Or Pitfield fut rappelé devant ses pairs récemment et on lui a dit: comment pouvez-vous nous presser d'urgence à faire une réforme en profondeur du Sénat et en même temps dire que ça ne vous intéresse pas, vous, d'être candidat aux éventuelles élections au Sénat? Expliquez-nous ça?

Pitfield répondit: "J'ai eu tort de vous dire que je ne me porterais pas candidat. Normalement, je me porterais can-

didat. Cela ne fait aucun doute.

"Franchement, compte tenu des propositions que j'ai faites, il sera plus intéressant de se porter candidat au Sénat qu'à la Chambre des communes, et en outre, on pourra s'y faire élire plus facilement."

Alors, pourquoi avoir tenté de cacher ses vraies intentions?

"C'est que je pense qu'en essayant de promouvoir ces idées, c'est-à-dire la réforme des institutions parlementaires dans leur ensemble, la réforme du Sénat... je n'aurais pas grande crédibilité si j'étais vu comme quelqu'un qui essaie de se tailler une place pour lui-même. Voilà bien, cette fois, la vérité toute nue."

Le président de la Société Radio-Canada, Pierre Juneau, annonce la nomination d'Erik Peters, chef comptable d'Alcan

Aluminium (Europe) à Genève, au poste de vérificateur interne. Ronald J. Fournier, sous-ministre aux Affaires indiennes, est nommé vice-président aux finances de Radio-Canada.

• • • Otto Lang, ex-ministre libéral dans le cabinet de Pierre Trudeau, a recommandé récemment des augmentations substantielles de salaire pour les juges.

Il a écrit: "Certains juges, et surtout ceux qui pratiquent dans les grands centres urbains où le coût de la vie est élevé, éprouvent de plus en plus de problèmes d'argent".

Un juge de la cour supérieure touche en moyenne \$85.000 par année, un juge de la Cour suprême du Canada, \$98.000.

Pour corriger ces "problèmes d'argent", Lang recommande des relèvements allant de \$22.000 à \$31.000.



Constitution 1982

Pour le gouverneur général du Canada, le rapatriement de la constitution a constitué un acte de maturité politique. M. Ed Schreyer a fait ce commentaire, hier, en recevant des mains du secrétaire d'Etat le premier exemplaire d'un livre commémorant cet événement. "Constitution 1982" est actuellement en vente à \$29.95 pour l'édition reliée et à \$19.95 pour le livre de poche. Le livre de 120 pages contient 244 illustrations. Il raconte l'histoire du développement constitutionnel, depuis les explorateurs de la Nouvelle-France jusqu'au rapatriement, en passant par l'Acte constitutionnel de 1791, la Rébellion de 1837 et l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867.

... Un service de qualité garantie,
à juste prix!

**GASTON
LEVESQUE INC.**

LE CONFORT DU JOUR

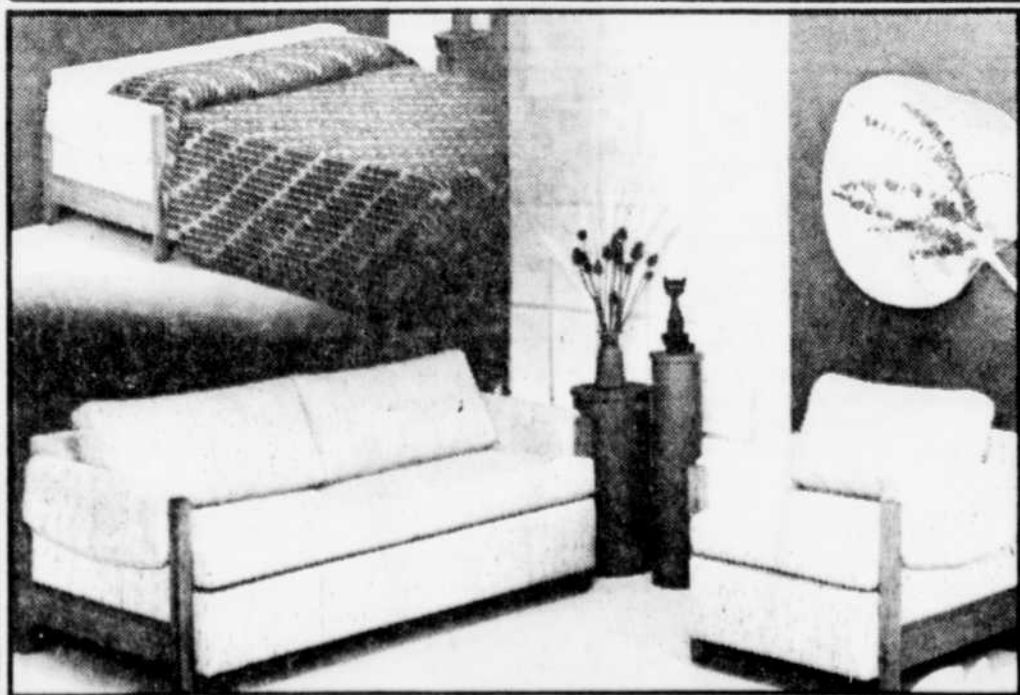
un spécialiste québécois le place à votre portée

garantie 2 ans sur certains tissus sélectionnés

garantie à vie sur charpente et construction.

Lorsque Gaston Levesque choisit un meuble pour vous l'offrir, tout concorde pour satisfaire à vos exigences: confort, style, qualité, solidité, et bien sûr le prix. C'est pourquoi nous vous présentons les meubles Cote! Choisissez les formes qui s'adaptent aux contours de votre salon, les tissus, les coloris... nous vous donnons une garantie de 12 mois basée sur une fabrication minutieuse, et des prix si surprenants qu'il vous faudra venir sur place pour y croire!

COTE & COTE Inc.
garantie 12 mois



100, rue Chabot, Ville-Vanier

683-3471

POLITIQUE

Chrétien défend sa politique énergétique

OTTAWA (CP, PC et UPC) — Le ministre fédéral de l'Énergie, M. Jean Chrétien, s'est dit prêt à "se battre" contre les conservateurs "n'importe où et n'importe quand" après que le chef de ce parti, M. Brian Mulroney, eut apparemment prôné, mardi, l'abolition du programme national d'énergie.

"S'ils sont assez fous pour éliminer notre sécurité d'ap-

provisionnement et réduire la participation canadienne à l'industrie pétrolière, je suis prêt à les affronter n'importe où et n'importe quand", a déclaré M. Chrétien devant un auditoire qui lui était acquis d'avance, le Comité pour la canadienisation de l'industrie pétrolière.

Egalement invité à cette réunion, le député conservateur Paul Dick a tenté de peine et de misère,

devant un auditoire hostile, de défendre la position de son chef.

Dick, qui a admis ne pas être un expert en la matière et n'agir qu'à titre de remplaçant pour la critique du parti sur cette question, Mme Pat Carney, a affirmé que les propos de M. Mulroney avaient été mal interprétés.

"Je sais ce qu'il veut dire. J'ai lu son discours. Allez le lui demander", a dit Dick, ajoutant qu'un gouvernement conservateur modifierait néanmoins le programme énergétique actuel. Le député a ajouté qu'un gouvernement conservateur pourrait conserver Pétro-Canada mais que dans un tel cas, la société serait revenue aux Canadiens sous la forme d'actions.

Les propos de Mulroney

Parlant devant 1.100 partisans enthousiastes qui avaient payé \$200 le couvert, mardi soir, à Calgary, M. Mulroney avait fait le procès du programme énergétique. M. Mulroney a soutenu que ce programme, adopté par les libéraux il y a trois ans, avait imposé des taxes aux compagnies pétrolières d'une manière aussi injuste et imprévue "que le hold-up d'un poste d'essence à 3h du matin".

M. Mulroney a dit qu'il mettrait fin aux subsides accordés aux compagnies canadiennes qui font de l'exploration pétrolière dans l'Arctique pour les remplacer par une législation qui accorderait une telle aide à toutes les sociétés, canadiennes ou pas, effectuant un tel travail. Il a aussi promis d'établir un nouveau régime fiscal pour les sociétés pétrolières et gazières et de prendre des mesures pour faciliter les ventes de leurs produits sur les marchés étrangers. Selon le chef conservateur, les effets "punitifs" du programme national de l'énergie doivent être abolis.



M. Edgar GALLANT

Fonction publique Système de gestion intégré réclamé

(PC) — La réforme de la fonction publique repose sur un point fondamental: la nécessité de mettre en place un système intégré de gestion des ressources humaines, a déclaré hier M. Edgar Gallant, à un groupe d'administrateurs.

Ce système doit permettre de déceler les besoins de chaque ministère et ceux de la fonction publique considérée dans son ensemble, a expliqué le président de la Commission de la fonction publique du Canada.

Conférencier devant le groupe régional de Québec de l'Institut d'administration publique du Canada, M. Gallant a expliqué les grands points de la réforme déjà

entreprise de la fonction publique fédérale.

Après qu'il eut été reconnu que la qualité des décisions en matière de gestion du personnel repose d'abord et avant tout sur la qualité des personnes investies des responsabilités de gestion, il a été décidé de commencer par le sommet.

Commencer par le haut

On a voulu commencer par les cadres supérieurs, "à cause du rôle essentiel qu'on leur voyait jouer dans la réforme de la gestion en général et de la gestion des ressources humaines en particulier", a dit M. Gallant.

C'est pour cette raison qu'a été créée, en 1980, la catégorie de la gestion qui englobe 4.000 personnes comprenant les sous-ministres adjoints, les directeurs exécutifs, les directeurs généraux, les directeurs et les chefs de service.

Tout en encourageant la compétence et le zèle des gestionnaires, "on a voulu miser sur le côté humain de l'organisation et assurer à la fonction publique le leadership et la motivation indispensables à la mise en oeuvre efficace et efficiente des programmes et services gouvernementaux", a-t-il dit.

Après avoir longuement expliqué les changements apportés à ce niveau des gestionnaires, M. Gallant a admis qu'il était encore trop tôt pour porter un jugement sur les résultats de la réforme parce que toutes les difficultés d'harmonisation n'ont pas encore été résolues.

Il a aussi reconnu qu'il n'existait aucun organisme central assez puissant pour être capable d'assurer le succès de la réforme.

Hydro serait la solution de Lévesque



Jacques samson

COMPTON — La semaine dernière, le gouvernement du Québec annonçait que les travaux de la commission parlementaire devant étudier les tarifs d'Hydro-Québec étaient reportés. Décision de dernière minute qui a pris au dépourvu.

Hier, coïncidence peut-être, mais en même temps que débute le Conseil des ministres spécial à Compton, dans l'Estrie, au Domaine Saint-Laurent, du nom de l'ex-premier ministre du Canada, une étude était rendue publique sur le spectaculaire potentiel énergétique d'Hydro-Québec, et, partant, de l'apport possible des ressources électriques dans le développement économique du Québec.

Forcé de faire de "grandes choses", s'il veut sauver sa peau, le gouvernement Lévesque se sera sans doute tourné vers Hydro-Québec, par laquelle jure toujours René Lévesque, parrain de la puissante société d'Etat en 1962, lorsqu'il s'est engagé à Pointe-au-Pic, le 15 septembre, à proposer un large programme de relance politique et économique.

D'abord, selon un expert, le gouvernement a effectivement pu se dégager une certaine marge de manoeuvre, comme l'ont confirmé, hier, MM. Lévesque et Parizeau, devant les journalistes. Toutefois, cette marge réelle est loin du mot magique "milliard" qui devra être avancé, dimanche, par M. Lévesque, s'il veut faire tourner les têtes. Elle se situerait plutôt dans les \$300 ou \$400 millions.

Deuxièmement, le 20 octobre, le ministre Jacques Parizeau, qui tel un maréchal avait fait visiter son "war room" aux représentants des médias, parlait de projets possibles totalisant \$3,5 milliards. Comme pour Péchiney et Reynolds, la négociation de tarifs d'électricité réduits est la clé de la concrétisation de plusieurs de ces projets.

Ce n'est d'ailleurs pas nouveau de voir le gouvernement avoir recours à ses "alliés" dans la poursuite des objectifs qu'il se fixe. Le 14 mars 1983, au lendemain du Conseil des ministres spécial du Mont Sainte-Anne, où M. Lévesque avait annoncé un plan d'action économique auquel il se réfère depuis, LE SOLEIL

titrait: "Québec fait appel à ses partenaires." Des \$700 millions que faisaient alors valser les membres du gouvernement, \$450 millions provenaient d'investissements publics, \$200 millions dans l'amélioration du réseau d'Hydro-Québec, \$140 millions pour des travaux prévus d'épuration des eaux, \$100 millions pour le transport en commun à Montréal. Comme après la conférence de presse du Mont Sainte-Anne, il faudra, dimanche, décortiquer à combien se chiffre "l'argent neuf" qu'aura injecté le gouvernement.

Un ministre flegmatique

Le ministre de l'Énergie et des Ressources, M. Yves Duhaime, ne voulait évidemment pas discuter, hier, du rôle qu'Hydro-Québec sera appelé à jouer à nouveau dans le programme de relance politique que son gouvernement a fignolé, mais il convenait que "ce sera l'un des sujets de discussion", à la réunion du Conseil des ministres.

Des rumeurs ont circulé, ces jours derniers, sur la mise en chantier de LG-1, dernière phase de la baie James. La vente d'électricité est l'une des obsessions dans le discours de Robert Bourassa. Si le Parti québécois le devançait, il pourrait ainsi bloquer l'un de ses principaux chevaux de bataille.

En mars, on pouvait cependant lire dans un document gouvernemental qu'il serait absurde d'inviter Hydro à accélérer la mise en place d'une capacité de production additionnelle, compte tenu des surplus actuels. Hier, M. Duhaime maintenait la même analyse: "On va faire des développements au Québec lorsqu'on aura le marché, soit à l'intérieur, ce que l'on privilégie, c'est certain, ou encore lorsqu'on aura signé de grands contrats d'exportation."

Le ministre ajoutait que des négociations sont en cours sur les quantités et les formules d'indexation avec des Etats de la Nouvelle-Angleterre, où un marché de 2.500 à 3.000 mégawatts est possible. "Ça avance", ajoutait-il. M. Duhaime, par contre, s'est réfermé comme une huître lorsque la discussion a tourné sur les projets de \$3,5 milliards dont parlait M. Parizeau, le 20 octobre, et dont la réalisation devait tenir en bonne part aux tarifs d'électricité qui seront consentis aux entreprises impli-

Un budget pour compléter

Le premier ministre Lévesque a indiqué que, dans son esprit, le budget supplémentaire que présentera M. Parizeau mardi, dont on prévoit déjà qu'il contiendra des modifications fiscales, "viendra comme quelque chose qui se greffe avec l'ensemble des décisions qu'on va prendre."

De son côté, le ministre Parizeau a comparé ce qu'il annoncera la semaine prochaine, si cela est retenu par le Conseil des ministres, à l'annonce complémentaire aux politiques budgétaires du gouvernement, le 17 novembre 81. C'est à cette occasion que M. Parizeau avait indiqué qu'il allait puiser des revenus additionnels par trois sources: \$679 millions en 1982-1983 par la hausse de 20 à 40 pour 100 de sa taxe ascenseur sur l'essence; suspension de l'accroissement de 3 à 5 pour 100 de la réduction générale de

l'impôt des particuliers (\$25 millions) et ajustement de la taxation sur les boissons alcooliques. Dans les hypothèses les plus sérieuses qui circulent sur le discours de M. Parizeau mardi, on note, comme l'a annoncé LE SOLEIL, une réduction progressive de 40 vers le 20 pour 100 original de la taxe sur l'essence.

Comme à tous les Conseils des ministres du genre, des manifestants ont accueilli les membres du gouvernement. Hier, c'étaient des producteurs et des transporteurs de bois qui dénonçaient la compagnie Kruger. Celle-ci refuse d'adhérer à la même entente convenue entre ses concurrents et les transporteurs. Ils ont obtenu une rencontre et l'intervention du ministre Duhaime: Kruger veut s'alimenter à l'extérieur du Québec.

Des Inuit protestent contre la Luftwaffe

BONN (AFP) — Des Amérindiens et des Inuit du Canada ont demandé aux autorités de la RFA l'arrêt immédiat des exercices de vol à basse altitude des avions de combat de l'armée de l'air allemande (Luftwaffe) au Labrador.

La délégation indienne de la tribu Innuk et d'esquimaux Inuit du Canada avaient été invitées en RFA par le Parti vert (écologiste-pacifiste).

M. Gilbert Pilot, représentant les 2.000 Inuit du Labrador, a affirmé, au cours d'une conférence de presse, hier, à Bonn, que les exercices quotidiens des avions de la Luftwaffe, à très basse altitude (entre 30 et 60 mètres), et à des vitesses allant jusqu'à 900 km/h, ont des conséquences catastrophiques pour l'équilibre écologique de la région.

Les premiers affectés sont les troupeaux de caribous, plus de 250.000 têtes, qui ont déjà modifié leurs habitudes de migration, a-t-il ajouté, en précisant que la viande et les peaux de ces animaux constituent la principale ressource de quelque 9.000 Indiens et des Esquimaux du Labrador.

Conformément à l'autorisation, accordée en 1980 par le Canada à la RFA, contre le paiement de 25 millions de marks par an, huit avions Phantom de la Luftwaffe s'entraînent régulièrement à l'est du Labrador, entre mai et septembre, à des exercices de vols à basse altitude, interdits en RFA.

L'armée de l'air britannique effectue des vols semblables au Labrador, d'octobre à avril.

Avec Kodak, l'affaire est dans l'sac!



Achetez un sac olympique* Kodak pour 5,95 \$* et Kodak remettra un dollar aux équipes olympiques canadiennes.

Kodak vous propose une façon originale d'encourager nos athlètes en vue des Jeux olympiques de 1984. C'est facile! Collectionnez les preuves d'achat requises (voir bon de commande), joignez-y 5,95 \$ et postez le tout. Kodak vous fera parvenir un attrayant

sac en canevas commémorant les Jeux de 1984. Mais le plus beau de l'affaire c'est, qu'en plus, Kodak remettra 1 \$ aux équipes olympiques canadiennes contre chaque sac vendu. Tout le monde est gagnant!

Avec Kodak, l'affaire est dans l'sac!

*Pour recevoir votre sac olympique Kodak, envoyez un chèque ou mandat de 5,95 \$ (plus la taxe provinciale applicable) à l'ordre de Kodak Canada avec les rebuts de 3 boîtes de film KODACOLOR 135 ou 35 mm (ou encore le symbole "PAPER KODAK" qui accompagne l'enveloppe contenant vos photos lorsque vous en retirez le développement) et un mandat qui affiche ce même symbole.

Postez le tout à: Sac olympique Kodak, Caisse Postale 1984, Paris, Ontario M3L 3T2.

Nom: _____

Adresse: _____

Ville: _____ Prov: _____

Code postal: _____

**Tout envoi double (complet de film KODACOLOR et l'enveloppe d'une grosse boîte de films Kodak) sera accepté de 4 à 6 semaines pour la livraison. Cette offre est valable au Canada seulement jusqu'à épuisement des stocks et prend fin le 31 décembre 1984.

*Tous les symboles et les devises sont des marques officielles de l'Association olympique canadienne.

Kodak, le film officiel des équipes olympiques canadiennes.



ECONOMISEZ **25¢** À L'ACHAT D'UN FILM
Kodacolor VR
CHEZ LES DÉTAILLANTS PARTICIPANTS*

Après l'achat d'un film Kodacolor VR, vous recevrez gratuitement un coupon par votre marchand de détail. Ce coupon vous permettra d'économiser 25¢ sur l'achat de votre prochain film Kodacolor VR. Les coupons doivent être présentés au moment de l'achat de votre prochain film Kodacolor VR. Les coupons ne sont pas cumulables et ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 35 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 135 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 16 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 8 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 6,5 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 5 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 4 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 3,5 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 3 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 2,5 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 2 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 1,5 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 1 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 0,5 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 0,25 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 0,125 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 0,0625 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 0,03125 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 0,015625 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 0,0078125 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 0,00390625 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 0,001953125 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 0,0009765625 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 0,00048828125 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 0,000244140625 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 0,0001220703125 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 0,00006103515625 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 0,000030517578125 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 0,0000152587890625 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 0,00000762939453125 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 0,000003814697265625 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 0,0000019073486328125 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 0,00000095367431640625 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 0,000000476837158203125 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 0,0000002384185791015625 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 0,00000011920928955078125 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 0,000000059604644775390625 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 0,0000000298023223876953125 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 0,00000001490116119384765625 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 0,000000007450580596923828125 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 0,0000000037252902984619140625 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 0,00000000186264514923095703125 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 0,000000000931322574615478515625 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 0,0000000004656612873077392578125 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 0,00000000023283064365386962890625 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 0,000000000116415321826934814453125 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 0,000000000058207660913467407171875 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 0,0000000000291038304567337035859375 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 0,00000000001455191522836685179296875 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 0,000000000007275957614183425896484375 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 0,0000000000036379788070917129482421875 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 0,00000000000181898940354585647412109375 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 0,000000000000909494701772928237060546875 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 0,0000000000004547473508864619185302734375 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 0,00000000000022737367544323095926513671875 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 0,000000000000113686837721615479632568359375 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 0,0000000000000568434188608077398162841796875 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 0,00000000000002842170943040386990814208984375 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 0,000000000000014210854715201934954071044471875 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 0,000000000000007105427357600967477235522236875 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 0,0000000000000035527136788004837386177611184375 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 0,00000000000000177635683940024186930888055921875 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 0,000000000000000888178419700120934654440279609375 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 0,0000000000000004440892098500604673272201398046875 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 0,00000000000000022204460492503023366361006990234375 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 0,000000000000000111022302462515116833180034951171875 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 0,000000000000000055511151231257558416590017475589375 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 0,0000000000000000277555756156287792082950087377946875 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 0,00000000000000001387778780781438960414750436889734375 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 0,000000000000000006938893903907194802072502184448671875 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 0,000000000000000003469446951953597401036251092224339375 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 0,000000000000000001734723475976798700518125546112166875 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 0,0000000000000000008673617379883993502590627730560834375 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 0,00000000000000000043368086899419967512953138652804171875 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 0,00000000000000000021684043449709983756476569326402089375 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 0,000000000000000000108420217248549918782382846632010446875 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 0,0000000000000000000542101086242749593911914233160052234375 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 0,00000000000000000002710505431213747969559571165800261171875 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 0,00000000000000000001355252715606873984779785582900130589375 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 0,000000000000000000006776263578034369923898927914500652746875 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 0,00000000000000000000338813178901718496194946395725003263734375 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 0,000000000000000000001694065894508592480974731978625016318671875 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 0,0000000000000000000008470329472542962400937159893125008159339375 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 0,0000000000000000000004235164736271481200468579946562500407966875 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 0,000000000000000000000211758236813574060023428997328125002039834375 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 0,00000000000000000000010587911840678703001171449866406250010199171875 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 0,000000000000000000000052939559203393515000585749332031250005099589375 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 0,0000000000000000000000264697796016967575000293749664062500025497946875 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 0,0000000000000000000000132348898008483787500014687483203125000127489734375 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 0,0000000000000000000000066174449004241893750000734374160156250000637448671875 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 0,000000000000000000000003308722450212094687500003671872080781250000318724339375 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 0,000000000000000000000001654361225106047343750000183593604039062500001593621696875 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 0,000000000000000000000000827180612553023671875000009179680201953125000007968108484375 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 0,000000000000000000000000413590306276511835937500000458984010097656250000039840542421875 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 0,000000000000000000000000206795153138259417968750000022949200504882812500000199202712109375 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 0,000000000000000000000000103397576569129708984375000001147460025244414062500000099601356059375 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 0,00000000000000000000000005169878828456485449218750000005737300126222203125000000498006780296875 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 0,000000000000000000000000025849394142282427246093750000002868650063111106250000002490033901484375 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 0,000000000000000000000000012924697071141213612304687500000143432500315555531250000012450169507421875 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 0,0000000000000000000000000064623485355706068061523437500000071716250015777776562500000062250847537109375 mm. Les coupons ne sont pas valables pour l'achat de films Kodacolor VR de 0,0000000000000000000000000032311742677853034

Campagne électorale dans Jonquière

Les libéraux disent affronter le Père Noël

par
Réjean LACOMBE

envoyé spécial
du Soleil
JONQUIÈRE — "On
pourrait faire la cam-
paigne électorale au
son des grelots. On a
l'impression que le Pè-
re Noël est débarqué
dans la circonscription

électorale de Jon-
quière."

Mais la candidate du
Parti libéral, Mme Aline
Saint-Amand, ne se
formalise pas outre
mesure de cet en-
gouement soudain du
gouvernement du Par-
ti québécois à 25 jours
de l'élection partielle

du 5 décembre qui
trouvera un suc-
cesseur à l'ancien dé-
puté péquiste de Jon-
quière, M. Claude Vail-
lancourt.

"Au PQ, dira-t-elle,
au cours d'une in-
terview accordée au
SOLEIL, on semble se
préoccuper de l'e-

xistence de Jonquière
uniquement en période
électorale. C'est la pa-
rade des "Pères Noël",
la valse des projets et
millions tant et tant de
fois discutés et an-
noncés."

En guise de réponse
au "débarquement" de
ministres et de députés

du Parti québécois
dans Jonquière depuis
quelques semaines,
Mme Saint-Amand
propose le "gros bon
sens" des 41.000 élec-
teurs et électrices de
Jonquière.

"La population, dit-
elle, n'est plus naïve.
Les gens ne se laissent

plus bernier par cela.
Ils se disent: Comment
se fait-il que le gou-
vernement n'avait pas
d'argent et que main-
tenant il arrive avec
des poches bourrées
d'argent alors qu'il
nous a oubliés durant
sept ans."

Du même souffle,

Mme Saint-Amand ri-
diculise le projet de
construction d'une
autoroute que le mi-
nistre des Transports,
M. Michel Clair, a an-
noncé il y a quelques
jours. "Ça fait trois
élections, ironise-t-elle,
que le gouvernement
nous promet cette

autoroute et il n'a pas
daigné nous dire
quand il la construira.
Qui sait, Jonquière au-
ra peut-être aussi ses
ponts d'Avignon et son
échangeur solitaire..."

Orphelin de député

En fait, jusqu'à
maintenant, l'essentiel
de la campagne élec-
torale de Mme Saint-
Amand porte presque
exclusivement sur une
analyse rigoureuse des
sept ans de pouvoir du
gouvernement du Par-
ti québécois.

Elle reproche amè-
rement à l'ancien dé-
puté péquiste et ancien
président de l'As-
semblée nationale, M.
Claude Vaillancourt,
qui a été nommé juge
en juin, de ne pas s'être
préoccupé de sa
circonscription élec-
torale depuis son élec-
tion.

"Officiellement, pré-
cise-t-elle, on est or-
phelin de député de-
puis juin. Mais of-
ficiusement, on l'est
depuis sept ans. De-
puis ce temps, un tas
de choses a échappé à
notre comté. L'in-
tervenant provincial
n'y était jamais. Notre
député fédéral doit mé-
me régler les pro-
blèmes qui relèvent du
provincial."

Mme Saint-Amand
accuse du même coup
le gouvernement pé-
quiste d'avoir oublié
les chômeurs de Jon-
quière, les assistés so-
ciaux, les jeunes et les
personnes âgées. "Le

taux de chômage a at-
teint 20 pour 100 au
pire de la crise, dit-elle.
Il est actuellement aux
environs de 15 pour
100. Le gouvernement
a également oublié les
bénéficiaires d'aide so-
ciale dont le nombre a
augmenté de 6 pour
100 entre le 1er oc-
tobre 1982 et le 1er
octobre 1983."

Pas de programme

Mais, pour le mo-
ment, la candidate li-
bérale n'a aucun pro-
gramme électoral à
présenter aux élec-
teurs et électrices de
Jonquière. Pour elle, le
moment n'est pas en-
core venu de mettre
sur table les en-
gagements qui pour-
raient combler les la-
cunes administratives,
politiques et sociales
du Parti québécois
qu'elle dénonce depuis
le début de sa cam-
paigne électorale.

"On ne bâtit pas, in-
siste-t-elle, un pro-
gramme électoral en
deux minutes. Il faut
avant tout rencontrer
les gens dans le but de
connaître leurs be-
soins. Ainsi, mon pro-
gramme électoral sera
dévoilé un peu plus
tard au cours de la
campagne."

D'ici là, elle poursuit
fébrilement son porte
à porte, elle multiplie
également les ren-
contres avec les grou-
pes restreints et elle
discute avec les syn-
diqués de l'Alcan ou de
la Price.

"Défaite", un mot qui est banni

par Réjean LACOMBE

envoyé spécial du Soleil
JONQUIÈRE — Pour les libéraux de Jon-
quière le mot "défaite" ne s'écrit pas et ne se dit
pas. La candidate du PLQ, Mme Aline Saint-
Amand, entend offrir à son chef Robert Bourassa
une victoire sans bavure dans ce qui est convenu
d'appeler une forteresse péquiste.

Cette mère de famille de trois enfants, ma-
riée depuis 27 ans, souligne tout de go qu'elle est
en campagne électorale depuis novembre 1980.
Elle avait été candidate lors du congrès à l'in-
vestiture libérale en vue des élections générales
de 1981. Elle avait été défaite par l'ancien député
de Charlesbourg, M. André Harvey.

Correctrice d'épreuves à l'hebdomadaire Le
Réveil de Jonquière, Mme Saint-Amand s'est
impliquée, bénévolement, dans plusieurs or-
ganismes dont les Jeux du Canada, les cham-
pionnats du monde de canoë-kayak, la Société
d'innovation industrielle du Saguenay-Lac-
Saint-Jean, etc.

Se définissant elle-même comme une per-
sonne tenace et dynamique, elle n'entend pas
mener une campagne électorale typique aux
hommes. "Il n'est pas question, dit-elle, de "char-
riage", ou de démagogie. Je veux que ce soit une
campagne électorale faite dans la dignité. La
politique, c'est avant tout une science au service
de la population."

Elle peut compter jusqu'à maintenant sur
une organisation de 1.500 bénévoles libéraux qui
lui ont offert leurs services en vue de la présente
lutte électorale. "Lors du congrès à l'investiture,
dit-elle, on avait 2.500 membres en règle, depuis
cette date, le nombre de membres ne cesse
d'augmenter."

Bourassa: un atout

En dépit de certaines indications qui laissent
entendre que l'élection récente de M. Robert
Bourassa à la tête du PLQ ne serait pas un atout
pour les libéraux dans la circonscription élec-
torale de Jonquière, Mme Saint-Amand pose un
diagnostic contraire.

"Robert Bourassa, insiste-t-elle, n'est pas un
handicap. Des sondages internes ont démontré
que 85 pour 100 des libéraux de Jonquière ap-
puyaient M. Bourassa. C'est loin d'être un han-
dicap."

Pour elle, le chef libéral est un exemple
frappant de ténacité. "Il a tourné la page, dit-elle,
et il s'est relevé, a retroussé ses manches et a
travaillé. Il s'est rapproché de la population.
Ceux qui disent qu'ils se souviennent que c'est lui
qui a fait travailler les Québécois."

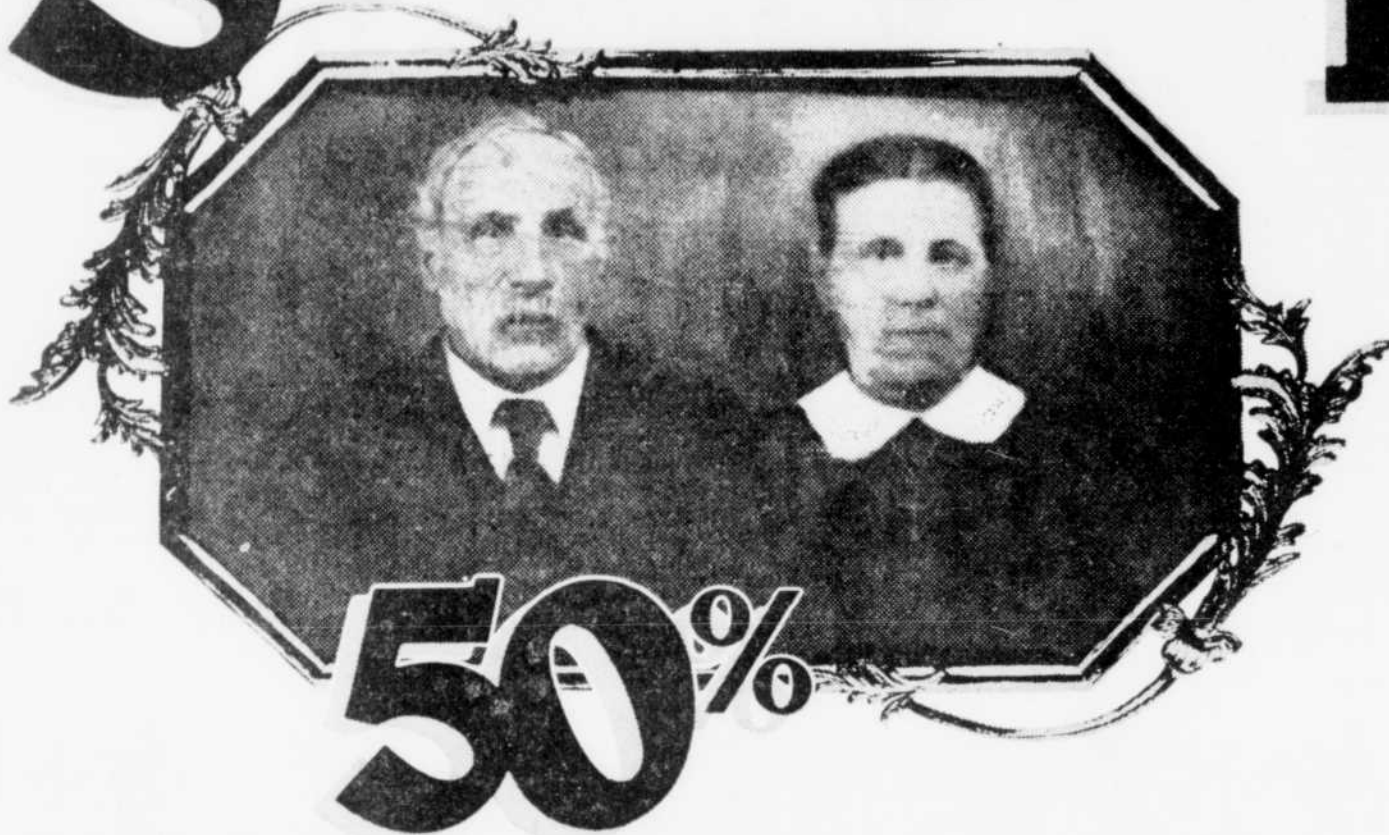
Quoi qu'il en soit, M. Bourassa viendra
quand même prêter main-forte à Mme Saint-
Amand les 15 et 16 novembre lorsqu'il séjournera
dans la circonscription de Jonquière.

Magazine lancé par la CEQ

MONTREAL (PC)
— La Centrale de l'en-
seignement du Québec
vient de lancer son
nouveau magazine
"Mouvements".

Le président de la
CEQ, M. Yvon Char-
bonneau, considère ce
magazine comme un
carrefour où pourront
s'exprimer et débattre
les organisations syn-
dicales et populaires.
Le magazine abor-
dera plusieurs sujets
dans ses quatre nu-
méros annuels, no-
tamment l'écologie, la
consommation, les lo-
sirs et le mouvement
des femmes.

VENTE SOUVENIR



sur le prix d'achat d'un 2^e article semblable.
Exemple: Achetez un cadre à 29,95 \$, obtenez un 2^e cadre
valant 19,95 \$ ou 59,95 \$ ou 99,95 \$ pour 10 \$, 30 \$ ou 50 \$

Ces rabais sont applicables sur tous les cadres
sur le plancher et sur mesure

Même rabais sur le matériel d'artiste (pinceaux, tubes,
toiles, tablettes, etc.)

Même rabais sur les reproductions encadrées
ou non encadrées.

Même rabais sur les sérigraphies, lithographies,
aquarelles et peintures à l'huile

Même rabais: laminage sur plaque de bois.



encadrements ste. anne

Québec 560, boul. Hamel, 529-6261

Ste-Foy Place Laurier, 658-3320

Charlesbourg Carrefour Charlesbourg, 627-3232

Lévis Galeries Chagnon, 837-2469

ÉGALEMENT EN VIGUEUR À LA GALERIE POPULAIRE

VICE-VERSA

PLACE QUÉBEC, 525-9663 POUR LES REPRODUCTIONS
ET LES ENCADREMENTS

DOSSIERS

/ Document /

Rapport des évêques québécois à Jean-Paul II L'Eglise du Québec en exil

par l'Assemblée des évêques du Québec

"Une vieille maison en rénovation ressemble longtemps à une maison en ruines." (1) Au premier coup d'oeil, c'est la désolation, les murs délabrés, les déchets, la poussière. Ceux qui l'avaient habitée se font mal au grand dérangement. Ceux qui la rénovent n'ont pas toujours une idée claire de ce qu'elle devient. Ceux qui l'observent ont beau jeu de s'alarmer.

Voilà un peu à quoi ressemble l'Eglise du Québec aujourd'hui. La mutation conciliaire, conjuguée à la mutation sociale (ce que nous appelons ici la "révolution tranquille" des années 60), a fait disparaître la cohérence d'hier. Un travail en profondeur mais peu visible s'accomplit. Les rêves des lendemains de Vatican II prennent forme plus lentement que prévu.

Nous voulons attester ici les principaux courants qui, à notre regard de pasteurs, traversent l'Eglise du Québec aujourd'hui. Ils éclairent nos choix d'avenir. Ces observations ne se prétendent ni exhaustives ni impartiales. Elles sont de pasteurs engagés dans une Eglise qui leur est confiée.

Une impression d'exil

Pour décrire les courants actuels dans l'Eglise du Québec, nous évoquerons d'abord l'image biblique du peuple de Dieu en exil sur une terre étrangère. Au premier temps, c'est le désarroi et la nostalgie. Désinstallés des sécurités d'hier, privés de ses institutions influentes, le peuple de Dieu expérimente la pauvreté de ses ressources. Son espérance est mise à l'épreuve.

De même, chez nous, le peuple de Dieu connaît un temps d'épreuve et de maturation. La "révolution tranquille" des années 60 avait mis fin à une ère de tranquille assurance, de prestige et d'unanimité. Les espérances de printemps suscitées par le concile Vatican II ne se sont pas matérialisées aussi vite que prévu. Nous constatons en premier lieu le vieillissement des effectifs; diminution de la pratique religieuse surtout chez les jeunes; âge moyen élevé et diminution du nombre de prêtres et de religieux; faiblesse de la relève presbytérale. Malgré les correctifs apportés, cette tendance se maintient depuis quinze ans.

Certains parlent d'"Eglise de têtes blanches", d'autres de "pastorale de personnes âgées". Le clergé a été saigné dans ses éléments les plus dynamiques et les mieux formés, à cause des départs nombreux. Les renouvellements de la liturgie, de la catéchèse et de la pastorale, selon les recommandations du concile et des

Les évêques du Québec effectuaient, en octobre dernier, leur habituelle visite quinquennale à Rome où ils présentent au pape leur bilan sur les activités de l'Eglise d'ici. C'est la première fois que l'épiscopat québécois rend public un tel document dont LE SOLEIL publie aujourd'hui certains extraits.



Selon une coutume ancienne, les évêques québécois se rendent à Rome tous les cinq ans pour rencontrer le pape. Selon la tradition, cette visite s'appelle "ad limina". A cette occasion, ils sont invités à franchir les seuils (limina) des basiliques dédiées à la mémoire de Pierre et de Paul.

synodes, n'ont pu enrayer ces hémmorragies.

La désaffection de beaucoup par rapport à l'Eglise n'exprime pas nécessairement l'absence de foi spirituelle. Malheureusement, celle-ci est de plus en plus sollicitée par un phénomène qui prend de l'ampleur: l'envahissement des sectes et des gnoses qui y trouvent un champ fertile à leurs propositions.

Profitant de la nostalgie religieuse et du vide laissé par l'Eglise, se présentant comme des alternatives de sens ou des bouées de sauvetage devant la fin d'un monde, ces groupes proposent une cohérence et une simplicité dogmatiques que nous ne pouvons offrir sans trahir l'intégrité du message. On y trouve, il faut bien le dire, une chaleur fraternelle, une doctrine rigoureuse, des voies de salut et d'intériorité que les communautés chrétiennes ne sont pas toujours en état d'offrir.

L'expérience biblique de l'exil nous apprend, dans un second

temps, qu'en période d'épreuve, les membres du peuple de Dieu resserrent leurs liens d'amour, d'espérance, de foi.

Une nouvelle militance

Les "pratiquants" font preuve d'un sentiment d'appartenance croissant à l'égard de la communauté locale. Le ritualisme et l'individualisme font place à la participation et à la solidarité. La militance n'a jamais été aussi grande dans les paroisses.

Au moment où les prêtres se sentent débordés et surchargés, de nombreux laïcs s'offrent à partager les responsabilités. L'Eglise du Québec compte sur un nombre croissant de religieux et de laïcs formés pour assurer une permanence pastorale, en particulier dans le monde scolaire. Un peu partout, des centres de formation pastorale ou d'éducation populaire de la foi se multiplient, tandis que les facultés de théologie accueillent un nombre majoritaire d'étudiants laïcs.

En paroisse, l'annonce de la foi aux fiancés, aux jeunes parents ou aux aînés, le souci de la santé pastorale de la communauté, l'animation des célébrations, le service de la charité se réalisent de plus en plus grâce à des bénévoles qui acquièrent la formation nécessaire. Les conseils de pastorale paroissiale deviennent une forme répandue de coresponsabilité entre prêtres et laïcs, relevant ensemble les défis de la mission.

La coresponsabilité

Certes, la coresponsabilité est une expérience neuve et exigeante. La majorité des pasteurs n'ont pas été formés au travail d'équipe, à la consultation, à la concertation dans la prise de décisions. Les laïcs veulent être reconnus comme responsables et non seulement comme exécutants.

Cela se vérifie en particulier chez les femmes, plus engagées que les hommes et de plus en plus cons-

cientes de leur égrégité de droit. Confinées souvent à des tâches auxiliaires et subalternes, plusieurs n'hésitent plus à dire qu'elles seront coresponsables ou qu'elles partiront. D'autres cherchent des voies originales de complémentarité ministérielle.

Dans l'ensemble, malgré leurs limites, la fidélité des prêtres à leur mission nous impressionne. Il est peu de générations de pasteurs qui auront eu à rencontrer autant de défis. On perçoit chez eux un désir plus grand de fraternité et d'intériorité. En même temps, les chrétiens comprennent que ce n'est plus à l'Eglise de les porter mais à eux de porter l'Eglise. L'Esprit nous envoie d'autres ouvriers que ceux que nous avions prévus.

Les mouvements spirituels se multiplient: ils offrent aux chrétiens de petites communautés où ils réinventent la pratique évangélique. Le peuple a faim de la parole de Dieu et la liturgie communautaire. La liturgie redevient peu à peu l'expression de la vitalité de l'assemblée chrétienne.

Dans plusieurs églises, on note la présence de musiciens, de chanteurs et de lecteurs compétents qui font mieux comprendre et goûter la parole de Dieu. De plus en plus, on découvre qu'il ne suffit pas de "lire" le message en public, on doit trouver les façons les plus appropriées pour le transmettre. Notamment dans les domaines du chant, de la poésie et de la danse, on découvre des élan nouveaux en matière de créativité liturgique. On attend de la prière communautaire qu'elle inspire l'action et non qu'elle l'encadre. On sent une réaction à un univers social où les normes et les règlements se sont trop multipliés. On cherche des zones de gratuité, de liberté, de contemplation.

Purifiée par l'épreuve, l'Eglise d'ici redevient un peuple vivant, elle retrouve son âme, elle est en marche. "Nous sommes redevenus les voyageurs dont parle l'Ecriture." (2) Nous voudrions y voir plus de jeunes. Ceux-ci n'ont pas assez leur place dans la communauté. Nous allons bientôt connaître des années de pénurie de prêtres et, la crise économique persistant, la difficulté d'assurer partout la permanence pastorale indispensable au développement des communautés. L'Eglise de l'an 2000 sera animée surtout par des bénévoles, comme aux premiers temps de l'Eglise. (...)

(1) Paraphrase d'une expression de l'écrivain français Jean Cayrol dans "L'espace humain"; "Une maison en construction ressemble longtemps à une maison en ruines".

(2) Fernand Dumont. Dix années, c'est peu dans la vie de l'Eglise. Le Devoir, 8 avril 1982, p. 21.

/ Point de vue /

Le ministre de l'Environnement du Québec et les pluies acides L'inertie béate d'Adrien Ouellette

par Magali Marc
de la Société pour vaincre la pollution

Depuis quelque temps, les groupes environnementaux au Québec se posent de sérieuses questions sur notre ministre provincial de l'Environnement, M. Adrien Ouellette. Alors que, depuis une décennie, de nombreux groupes comme la Société pour vaincre la pollution appelaient de leurs vœux l'avènement d'un ministre voué à la protection de l'environnement, nous en sommes à nous demander aujourd'hui si c'est bien cela que nous avons obtenu.

Comment ne pas se poser de telles questions quand on sait ce qu'il advient des principaux problèmes écologiques que le Québec est en train d'affronter, comme le problème des pluies acides, celui des déchets toxiques et celui des arrosages de pesticides?

On perd du temps

En ce qui concerne les pluies acides, l'attitude attentiste et béate du ministre de l'Environnement est presque pathétique. Incapable de réagir avec énergie devant le refus du Conseil du trésor de financer un programme quinquennal qui aurait permis d'étudier les effets des précipitations acides sur l'environnement québécois, le ministre Ouellette préfère cautionner et ménager le principal pollueur québécois en matière de pluies acides: la compagnie Mines Noranda (division Horne à Rouyn-Noranda).

Responsable de 50 pour 100 des

Dans une lettre ouverte qu'elle vient de faire parvenir aux journaux, la coprésidente de la Société pour vaincre la pollution, Magali Marc, s'attaque vivement à ce qu'elle considère comme l'inertie du ministre québécois de l'Environnement, M. Adrien Ouellette, face aux problèmes des pluies acides, des déchets toxiques et des arrosages de pesticides. Voici un extrait de ce document qui concerne les pluies acides.

émissions totales d'anhydrides sulfureux du Québec, cette compagnie a fait l'objet en février 1982 d'une ordonnance gouvernementale lui enjoignant de réduire ses émissions de 40 pour 100 d'ici 1985. D'après cette ordonnance, la compagnie avait le choix entre soumettre pour l'automne 1982 des plans et devis d'une usine d'acide sulfurique ou utiliser un procédé mis au point par la Société nationale d'amiante (SNA) qui consistait à faire réagir des déchets d'amiante avec le soufre recueilli de la fonderie, pour fabriquer des engrais chimiques et des matériaux isolants. Ce dernier procédé fut choisi par la compagnie Mines Noranda. L'usine pilote mise sur pied pendant l'automne 1982 à Rouyn-Noranda permit d'expérimenter le procédé de la SNA aux frais du gouvernement. L'expérience s'avéra un échec et le procédé fut officiellement rejeté en mars 1983. C'est ainsi qu'une année entière a été gaspillée. Pendant ce temps, la compagnie Mines Noranda continue de cracher ses 566 milliers de tonnes de dioxyde de soufre, annuellement.

Cela n'empêche pas le ministre

Ouellette de continuer la conspiration du silence qu'il entretient depuis mars sur les soi-disant "négociations serrées" qui sont censées se tenir entre son ministère et la compagnie Mines Noranda. Sept mois, cela paraît bien long pour qu'un gouvernement "souverainiste" oblige une industrie à réduire sa pollution, quand cette compagnie est une multinationale...

En plus de tenir le public dans l'ignorance quant à l'échéancier et au contenu de ses fameuses négociations, le ministre se garde bien de révéler quand la compagnie Mines Noranda sera tenue de réduire ses émissions, combien de temps elle aura pour le faire et qui paiera la note. (...)

Des responsabilités

Le fait que près de 60 pour 100 des précipitations acides reçues au Québec émanent des Etats du Midwest américain et à peu près 30 pour 100 de l'Ontario n'autorise pas le Québec à se laver les mains de sa responsabilité dans ce domaine. L'Ontario avec Hydro-Ontario et IN-

CO et le Québec avec Mines Noranda (division Horne) n'ont en vérité que la responsabilité de quelques sources ponctuelles de dioxyde de soufre et d'oxydes d'azote, alors que les Etats-Unis ont une multitude de centrales thermiques au charbon à contrôler, ce qui s'avère assurément plus coûteux et plus difficile. Ceci n'empêche pas que les Américains ont déjà commencé à utiliser les filtres électrostatiques (scrubbers) dans certains Etats pour réduire leurs émissions pendant que les Canadiens vont se promener à Washington pour pleurer des larmes acides sur leurs lacs morts. On s'étonne que le ministre de l'Environnement au gouvernement fédéral, M. Caccia, défende une stratégie qui consiste à attendre que les Etats-Unis agissent les premiers...

Le Québec, quant à lui, se borne à "échanger de l'information" avec l'Etat de New York en attendant qu'Ottawa débloque des fonds.

Si on ne connaissait pas les politiciens, on se demanderait si, en fin de compte, le problème des pluies acides ne leur servirait pas de prétexte à se faire du capital politique. Se pourrait-il qu'ils ne se montrent pas pressés de résoudre un problème qui leur offre de si belles occasions de faire des discours creux qui eux ne coûtent rien?

Pour faire traîner les choses, le ministre Ouellette s'évertue à gémir qu'on perdrait des emplois si la compagnie Mines Noranda excédée par les pressions du public décidait de fermer l'usine de Rouyn-Noranda. Devant un chantage aussi odieux, n'est-ce pas le rôle du gouvernement de réagir?

Que dire des emplois perdus par l'industrie touristique dans les régions les plus touchées par les pluies acides soit l'Outaouais, l'Abitibi, les Laurentides, l'Estrie ou la Mauricie? Que dire des pertes de revenus causées à la foresterie, l'une des industries les plus importantes au Québec? Que dire des pertes de revenus causées aux milliers de pourvoyeurs dont les lacs acidifiés cessent d'être fréquentés par les pêcheurs? Que dire des effets incalculables des précipitations acides sur la santé des gens, notamment la mise en circulation par l'acidité des cours d'eau de métaux toxiques comme le mercure ou l'aluminium dans les puits artésiens? Que dire des coûts de restauration des édifices architecturaux qui se détériorent graduellement?

Ces coûts que tous les Québécois auront à assumer ne sont-ils pas assez graves pour obliger Mines Noranda à réduire ses émissions de polluants? Le Québec ne doit-il pas faire sa part pour réduire les pluies acides, alors qu'il en est l'une des principales victimes?

Le ministre trouve-t-il plus payant politiquement de laisser une multinationale (qui fait en moyenne \$400 millions de profits par année) indifférente envers l'environnement comme elle l'est envers la santé de ses travailleurs, polluer le Québec et les provinces et Etats à l'Est du Québec?

Ce laisser-faire du ministre est-il une attitude compatible avec celle de son chef, René Lévesque, qui prétend revenir devant l'électorat québécois avec un projet d'indépendance? (...)

LA PAGE ÉDITORIALE LE SOLEIL

Président du conseil et Éditeur:

Jacques-G. Francoeur

Rédacteur en chef et Éditeur adjoint:

Claude Masson

Président et directeur général:

Paul-A. Audet

Directeur de l'information:

Gilbert Athot

Vice-président et trésorier:

Charles-A. Poulin

Directeur de l'édition:

Jacques Dumais

Un débat linguistique plus mûr



Jacques
Dumais

Péquistes ou libéraux, nos représentants élus à l'Assemblée nationale méritent des félicitations pour le ton relativement élevé de leurs échanges ayant pris fin mardi en commission parlementaire. Mandatée pour scruter pendant trois semaines les "irritants" de la charte de la langue française (loi 101), cette commission se déroula en l'absence de cette émotivité qui avait tant vicié la présentation de cette charte, en 1977, ou de deux autres pièces linguistiques (lois 22 et 63), sous les gouvernements Bourassa (1974) et Bertrand (1969).

Cette atmosphère nouvelle est un signe à la fois de maturité et d'es-soufflement politiques. De même que pour le débat constitutionnel, les députés à Québec sentent bien que la population, après une crise économique et à l'heure d'une révolution technologique, n'a que faire d'une troisième décennie dévolue au même débat linguistique.

Le plus récent, du reste, a mis en présence les mêmes tenants de l'unilinguisme francophone et du bilinguisme intégral. Ainsi que l'exige la population dans plusieurs sondages, le ministre répondant de la loi 101, M. Gerald

Godin, devra sans doute s'asseoir entre les extrêmes, assouplir les modalités tout en demeurant ferme sur les objectifs d'une charte dont les effets palpables restent encore à venir.

Au fond, les libéraux se montrent conciliants parce que le débat linguistique leur fit perdre le pouvoir, en 1976. Le nouveau chef du Parti libéral, M. Robert Bourassa, s'il était reporté au pouvoir, en 1985, ne referait pas ce débat et se satisferait de changements somme toute mineurs à la loi 101.

De leur côté, après l'avoir décriée, le premier ministre Pierre Trudeau et son secrétaire d'Etat, Serge Joyal, s'appliquaient à faire l'apologie de la charte au moment où avait cours un débat passionnel sur le français au Manitoba. Dans ce contexte, on voit mal comment le gouvernement Lévesque sentirait la nécessité de charcuter le symbole de son option politique.

Mais il est des considérations que tout gouvernement se doit d'entretenir eu égard aux droits de ses minorités. Car on juge une majorité d'après le traitement qu'elle accorde aux communautés culturelles autres. Pour affirmer le fait français, par exemple, on n'a pas à ostraciser ou à exclure les anglophones qui se comportent comme des Québécois(es) à part entière et qui ont leurs racines ici. Il y a donc lieu de bien inscrire leurs droits

fondamentaux dans une charte qui n'en fera plus des citoyen(ne)s de deuxième classe où des candidat(e)s à l'émigration.

Le Québec peut bien s'en tenir à la clause Québec si tant est que la Cour suprême lui impose la clause Canada en ce qui touche la langue de l'enseignement. Il n'empêche que pour sa propre crédibilité ou sa grandeur d'âme vis-à-vis de ses minorités, le gouvernement Lévesque devrait prendre les devants et ne plus tenir les anglophones en otages au nom d'une réciprocité même la plus louable pour améliorer le sort des francophones hors Québec.

On regrette, par ailleurs, que le ministre Godin se soit abstenu de faire comparaître devant la commission parlementaire cet Office de la langue française qui, dénommé "police de la langue" par les minorités québécoises, n'a encore pu rendre compte de ses actes devant la population alors que, paradoxalement, le gouvernement entend instaurer progressivement l'imputabilité de sa fonction publique. Or, c'est moins la loi 101 que son application qui fait problème justement par suite de tracasseries administratives et bureaucratiques de toutes sortes dont on se demande si elles sont voulues par le gouvernement ou alors le fruit de petits caporaux revanchards.

D'autre part, il importe que l'on donne le coup de barre à la francisation au sein des entreprises qui, selon plusieurs

témoignages entendus depuis quelques jours, bat de l'aile. Quand on ne peut travailler en français, surtout au début du règne de l'informatique anglophone, le danger subsiste de freiner l'impact de la loi 101. Cette charte, rappelons-le, a déjà le désavantage d'écluser tout à fait la langue des médias qui, quotidiennement, créent un environnement apte à angliciser massivement les jeunes francophones.

Il semble que les ministériels ne soient pas chauds à l'idée de relativiser l'unilinguisme de l'affichage. Fort bien mais qu'ils s'interrogent sur les torts qu'ils causent ainsi à notre industrie touristique qui requiert aussi la venue d'unilingues anglophones à une époque où l'Ontario tout comme certains Etats américains frontaliers adoptent le bilinguisme pour attirer les devises des francophones du Québec.

Il faut enfin reconnaître que le bilinguisme n'est pas une plaie d'Egypte mais une nécessité qui permet une liberté de mouvement d'une province ou d'un pays à l'autre. Qui sont les vrais perdants au Québec quand le taux de bilinguisme s'établit à 55 pour 100 chez les anglophones et à seulement 28 pour 100 chez les francophones? Les amendements éventuels à la loi 101 devront aussi marier, dans l'intérêt même des francophones, la qualité perfectible de leur langue maternelle et l'apprentissage plus résolu de l'anglais.

le monde vu d'ici

Un casse-tête chinois au Liban



Paul
Lachance

Le Liban continuait, hier, d'être le théâtre d'événements divers qui font toujours craindre une escalade militaire dans tout le Moyen-Orient.

A Tripoli, ville portuaire située à quelque 75 milles de Beyrouth, un cessez-le-feu de quatre jours a mis fin aux bombardements meurtriers qu'exécutaient Arafat et ses loyalistes de l'OLP, de la part des Palestiniens dissidents de son mouvement.

A Damas, un comité de conciliation formé de représentants de divers pays arabes, dont l'Arabie saoudite et le Koweït, étaient en train de décider du sort du chef de l'OLP tandis que la France se déclarait disposée à faciliter son évacuation à titre de geste humanitaire.

A Beyrouth, les Marines américains de la Force multinationale étaient attaqués, comme à l'accoutumée, et répondaient aux coups. Des avions israéliens effectuaient des vols de reconnaissance au-dessus de la capitale et de ses montagnes environnantes, dans le but de préparer sans doute les représailles promises à l'attaque de la semaine dernière sur un de leurs postes militaires.

Pendant ce temps, une gigantesque armada américaine se formait dans la Méditerranée, donnant de plus en plus de poids à la rumeur voulant que les Etats-Unis se préparent à passer à l'action pour nettoyer les repaires des assaillants qui ont perpétré le massacre d'il y a deux semaines et, possiblement, d'aller vider la plaine de la Bekaa où se retranchent Syriens et Palestiniens. Il y a quelques jours, on a appris que Damas avait mobilisé ses réserves.

Tout autant d'éléments dramatiques conjugués sur le sort du Liban qu'il apparaît certain de voir maintenant se jouer entre Washington et Damas. Au sujet d'Arafat, il doit exister sans doute un consentement tacite entre Américains, Israéliens et Syriens. Ces derniers veulent l'élimination du chef de l'OLP mais pas nécessairement son exécution physique. Le coup serait pour le moins malencontreux pour le reste du monde arabe.

En même temps, toutefois, tout le monde serait content de refiler le problème palestinien à quelqu'un d'autre que l'OLP, ce qui ne manquerait pas de faire l'affaire d'Israël et faire avancer ainsi le processus du Moyen-Orient.

Le premier ministre israélien, Yitzhak Shamir, a visité, mardi, les troupes israéliennes du Sud-Liban et a juré de les y laisser tant et aussi longtemps qu'Israël continuerait d'être menacé par les attaques terroristes. Or, jusqu'ici, le terrorisme pour Israël a été l'OLP d'Arafat. Ce dernier écarté et l'OLP diminuée au point de devenir négligeable, il est probable qu'Israël pourrait penser sérieusement à se retirer, même s'il a posé comme condition préalable de ce retrait l'évacuation syrienne du territoire libanais.

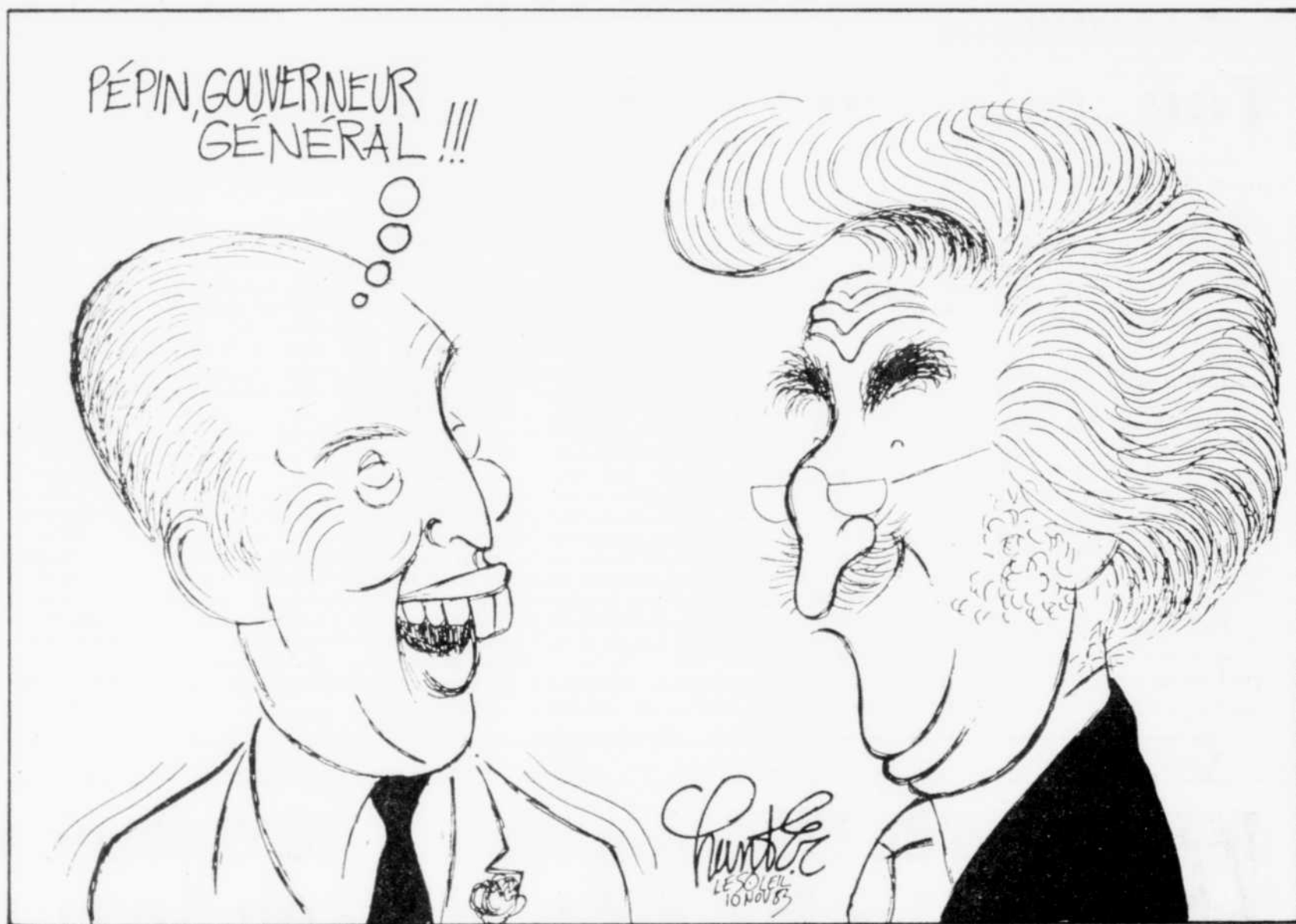
Car Israël ne semble pas du tout disposé, surtout acculé à une opinion publique de plus en plus réfractaire à une autre guerre, à continuer le combat au Liban, surtout, à l'engager avec la Syrie, même dans la Bekaa. A plus forte raison, à ne pas aller relancer celle-ci sur son propre territoire.

Ce que ne souhaitent pas non plus les Américains qui risqueraient là de provoquer une sérieuse confrontation avec l'URSS qui est fort présente en Syrie. Comme quoi la démonstration de force des Etats-Unis dans la Méditerranée peut en être une de nature plus psychologique et dissuasive qu'autre chose, tant pour les Syriens que pour les Soviétiques, d'autant plus que l'incertitude qui plane sur le sort de Youri Andropov leur commande actuellement la plus grande prudence.

Malgré ces réserves, un autre poids menaçant risque de se poser dans la balance du sort du Liban. Le président Gemayel est actuellement en tournée dans les principaux pays occidentaux pour explorer de nouvelles voies pour obtenir le retrait des troupes israéliennes de son pays. La conférence de Genève sur la réconciliation libanaise se réunira le 14 novembre pour faire le bilan de cette mission et décider si elle poursuit les négociations.

Quelles que soient les réponses que Gemayel aient alors obtenues, il demeure que l'accord israélo-libanais de mai risquerait d'être torpillé du fait qu'on ait déclaré le Liban Etat arabe, celui-ci devant alors se soumettre à la règle sacro-sainte de la Ligue arabe qui défend tout accord séparé d'un Etat arabe avec Israël.

Israël se refuse naturellement à toute modification de cet accord et, à plus forte raison, à son annulation pure et simple qui, à n'en pas douter, porterait un coup sévère au processus de paix au Moyen-Orient. Dans une telle éventualité, comment ne pas douter davantage d'un règlement quelconque au Liban et penser que les Israéliens se laisseront manœuvrer aussi facilement.



le régional

\$100,000 pour un métallo...



Jean Didier
Fessou

Selon un document gouvernemental interne et confidentiel, dont le collègue Marc Saint-Pierre a obtenu copie, le gouvernement du Québec attendrait la prochaine élection générale avant de régler l'épineux problème de Sidbec-Normines.

En plus d'éviter de se mettre à dos le puissant et influent Syndicat des métallos, cela lui permettrait, d'ici là, de tenter de trouver une solution autre que la fermeture pure et simple des installations minières de Gagnon et le licenciement de quelque 800 métallos.

C'est habilement pensé, comme stratégie. Et, précise le document, si le Parti québécois perdait les prochaines élections, M. Robert Bourassa et ses libéraux hériteraient alors de la patate chaude et de l'odieuse décision d'une fermeture. Dès le début de son gouvernement, le nouveau premier ministre se mettrait immédiatement à dos les métallos et la Fédération des travailleurs du Québec. Quelle aubaine...

En attendant les contribuables continueront d'éponger les pertes faramineuses de notre sidérurgie d'Etat. Au seul chapitre des opérations minières de Normines à Gagnon, elles totalisaient \$91 millions l'an dernier. Cette année, grâce à un vigoureux programme de compressions des dépenses, ces pertes ne devraient pas dépasser \$80 millions.

Et comme Normines maintient des effectifs d'environ 800 personnes au Nouveau-Québec, un calcul simple comme bonjour permet d'en déduire que, cette année, chacun de ses métallos aura coûté la jolie somme de \$100,000 à la collectivité tout entière.

Evidemment de telles informations, jalousement gardées dans le secret des cabinets politiques, ont de quoi faire sauter. Mais comme aucun responsable politique, à Québec, n'aborde publiquement et officiellement le fond de la question, personne n'en parle. Et surtout pas les médias qui, de façon générale, préfèrent faire la manchette avec les licenciements massifs et répétés des minières privées et concurrentes de Normines.

N'empêche que c'est à ce prix que la minière Iron Ore

(IOC) a réussi, après des mois de tourmentes et des pertes astronomiques, à rééquilibrer ses budgets d'opération et à afficher, ces jours-ci, un modeste profit de \$3,7 millions. Il est vrai que c'est une entreprise privée et qu'elle n'a pas, comme Normines, de préoccupations dites "sociales". Il resterait cependant à préciser à quels coûts le "social" devrait l'emporter sur l'économique.

Après les révélations du collègue Marc Saint-Pierre, il est permis de s'interroger sur la pertinence de la démarche d'un groupe socio-économique du Nouveau-Québec, Action-Côte-Nord, qui s'est rendu en délégation à Québec, en début de semaine, pour amener la presse sur les malheurs de la Côte-Nord.

La démarche de ce groupe est gênante, d'abord, parce qu'elle a de forts relents politiques. Plusieurs militants et piliers libéraux de la région, en effet, animent avec vigueur cette Action-Côte-Nord qui, en faisant le pèlerinage à Québec, a virtuellement tiré le tapis sous les pieds du député local, le péquiste Denis Perron.

Elle est gênante, ensuite, parce que l'un de ses leaders, le maire de Fermont, M. Jean-Claude Ménard, est en même temps le gérant des opérations minières

de Québec-Cartier à Mont-Wright. Une entreprise, filiale du conglomérat US Steel, qui n'a pas hésité à sabrer vigoureusement dans sa force ouvrière.

Elle est gênante, enfin, parce qu'elle fait le compte du manque à gagner de la région à cause de la crise du fer, \$1,7 milliard depuis 1979, mais oublie de faire le décompte des interventions gouvernementales. Et le seul geste du gouvernement du Québec de maintenir en vie Normines témoigne à lui seul de la bonne "volonté" des pouvoirs publics, indépendamment du prix que ça coûte aux contribuables, vis-à-vis une région durement éprouvée par la crise économique.

Ce qui sortira la Côte-Nord de la crise ce ne sont pas les défilés à Québec, avec études et communiqués de presse à l'appui. Là, comme ailleurs, ce seront la concertation, l'innovation et le goût du risque qui permettront à la région de se dépasser et de sortir de la dépendance des multinationales américaines ou de la bienveillance des gouvernements.

Plutôt que de venir à Québec, Action-Côte-Nord aurait dû aller jusqu'en Beauce pour voir comment, là-bas, ils ont fait pour s'en sortir eux-mêmes.

VOTRE PAGE

A nos lecteurs
et nos lectrices

LE SOLEIL publie avec plaisir les opinions de ses lecteurs et de ses lectrices. Les lettres doivent être signées et accompagnées des nom, adresse complète et numéro de téléphone de leurs auteurs. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et d'abréger les lettres. Priorité sera donnée aux lettres courtes. Adresser à: Votre page, LE SOLEIL, 390 rue Saint-Vallier est, Québec, G1K 7J6. Téléphone: 647-3388.

Radio-télé

Information ou diffamation?

(Lettre adressée à Radio-Canada concernant l'émission Con-trechamp)

Radio-Canada offre souvent en information ce que l'on nomme en langage commun du "réchauffé".

Ce qui concernait la pollution de la Baie des Anglais, la population régionale en était déjà informée. La Compagnie Reynolds n'a pas fait mystère sur la pollution dont elle est en partie responsable.

Son intention de pallier à cette entorse faite à l'écologie paraît sincère. Je ne doute pas que réparation sera faite dans la mesure du possible.

Où sont les grandes industries, l'écologie en souffre que ce soit en région éloignée comme dans les grands centres.

Ce qui m'a surtout indignée dans votre émission, c'est le verdict émis par deux supposés "éminents cliniciens" envers les jeunes médecins à qui on remet "un papier" pour employer leurs propres mots, sans que ces jeunes diplômés aient la formation adéquate.

Ces médecins partent exercer en périphérie marqués au front de l'étiquette "incompétents".

A qui la faute, si le ratio maître-élève est si pauvre au Québec? Certainement pas à ces jeunes mais à leurs aînés, à ceux qui les forment dans les hôpitaux universitaires.

Pourquoi les "grands pasteurs" de ces centres de formation portent-ils peu d'intérêt à leurs élèves internes ou ex-

ternes? Sont-ils débordés par le nombre (les familles nombreuses ont mauvais renom), ou bien, eux-mêmes, "cliniciens chevronnés" n'ont à cœur que d'agrandir leur clientèle personnelle, négligeant ainsi ceux qu'ils devraient former?

On dit ces jeunes peu soigneux dans "l'histoire du cas", mal informés sur l'interaction des médicaments multiples chez un patient; peu ou pas formés sur les maladies aussi fréquentes que les dermatoses, pour ne pas éterniser.

J'ai eu à être hospitalisée souvent dans ces centres dits universitaires. Les "investisseurs" les plus acharnés sur mes "bobos" ont été justement ces jeunes que leurs aînés dénigrent. Les médecins des gé-

néralisations précédentes ne sont pas plus "investisseurs" que ceux de la présente décennie. Si le patient n'expose pas ses problèmes et n'exige pas qu'on lui aide à y porter remède, le spécialiste l'écoute d'un air désabusé et souvent sans poser de sous-questions pour établir son diagnostic.

Je trouve révoltant que les deux "pontifes" invités à votre émission aient apposé une telle étiquette diffamatoire sur plus de cent jeunes médecins que nous consulterons dans les années à venir. Dites-vous bien, messieurs les cliniciens, que ce vieux principe pédagogique a toujours sa valeur: "Tant vaut le maître, tant vaut l'élève".

M.-A. St-Laurent
Bale-Comeau



Gilles Latulippe dans "Poivre et Sel"

Des pitreries

L'émission "Poivre et Sel" s'est gagnée une première cote d'écoute auprès du public. Est-ce là un gain? J'en doute... Si toutes les expressions de l'art sont, paraît-il, le reflet des mœurs et de la mentalité d'une époque, il m'arrive parfois de penser que celle que nous vivons est la plus désolante.

Le renouveau culturel qui inspire bon nombre de nos créateurs, trop souvent nous réduit à une surenchère de médiocrités et à une pacotille artistique navrante. En nous offrant l'émission "Poivre et Sel", Radio-Canada n'échappe pas à cette facilité. Ce ramassis de vulgarités, ce dévergondage verbal, témoignent d'un mépris pour les spectateurs qui n'ont pas d'af-

finités avec ces pitreries. Il est vrai qu'ils ont le choix de changer de canal! Mais je me demande si une "télévision d'Etat" peut se permettre la facétie grossière pour se gagner une cote d'écoute favorable. Sa "responsabilité d'Etat" n'est-elle pas, avant tout, qualitative et culturelle? Etre avant tout une source d'inspiration, et pour les chaînes concurrentielles, et pour les spectateurs? Les bouffonneries de "Poivre et Sel" sont loin de nous offrir cette facture. Si le rire est le propre de l'homme, il ne faudrait pas qu'il tourne aux ricanelements creux... faute de comédies intelligentes à Radio-Canada.

Louise Bussiére
Sillery

Un pollueur électronique à Cap-Rouge

(Lettre adressée au ministre fédéral des Communications, M. Francis Fox.)

Depuis plusieurs mois, nous échangeons de la correspondance concernant les troubles de toute nature occasionnés par la présence des antennes de Télémedia (CKCV) installées à la limite nord de notre ville. J'ai eu le plaisir de vous rencontrer personnellement sur cette question et vous m'aviez assuré que vous

communiqueriez avec nous dès que les spécialistes que vous avez mandatés vous auraient remis leur rapport. La période des vacances explique sans doute le délai que nous vivons, mais je pense que le temps est venu de mettre cartes sur table.

La situation que vivent nos citoyens est inacceptable à tous points de vue. Il est injuste que le Carougeois ne puisse penser au développement technologique en communications sans compo-

ser avec la présence du pollueur électronique dans son entourage.

Permettez-moi de vous citer, par exemple, M. le ministre, les nouveaux appareils de téléphone sans fil qui à toutes fins utiles sont inutilisables à Cap-Rouge et deviennent de simples radios transistors branchés sur un seul poste. Combien de développements verront le jour dans les prochaines années dans ce domaine et auxquels le Carougeois ne pourra accéder?

J'aurais voulu, M. le ministre, que la situation se règle de façon calme, professionnelle et sans bruit. Malheureusement, votre silence nous force à prendre des actions et à libérer l'attente que nous avons retenue jusqu'à ce jour. Les antennes de Télémedia doivent partir et toutes nos énergies iront désormais vers ce but en utilisant tous les moyens populaires, politiques et juridiques à notre disposition.

André Juneau
maire de Cap-Rouge

La politique

Toé, tais-toé!

Dimanche dernier, les membres de l'Union nationale de la région de Québec ont été invités à participer à un déjeuner-causerie présidé par le chef du parti, M. Jean-Marc Béliveau.

A la fin de l'allocution de M. Béliveau, j'ai tenté d'obtenir des informations concernant l'orientation politique du parti, la stratégie de la présence de l'Union nationale aux élections partielles passées et à venir, la gestion financière du parti que j'estime douteuse. Comme réponse, j'ai obtenu un "ferme-la" impoli d'un organisateur du parti. Cette attitude a indisposé de toute évidence plusieurs membres présents.

Par la présente, je veux tout de même encourager les membres à ne pas renoncer aux pos-

sibilités d'oeuvrer intelligemment au sein de l'Union nationale. Sous peu, les actuels dirigeants du parti devront rendre compte de leur mandat. Et même si ces derniers plaident la situation déplorable des finances du parti pour ne pas convoquer un congrès d'orientation, la participation et la contribution de plus en plus de personnes aux activités du parti, comme celle du 10 décembre à venir au Château Frontenac, permettront bientôt d'obtenir un véritable congrès démocratique d'orientation.

Merci au journal LE SOLEIL pour ce droit de parole qui n'existe momentanément plus au sein de l'Union nationale.

Justin Beaudoin
Ex-candidat de l'UN
dans Vanier

Hors du Québec, point de salut

Il y a trente ans cette année, au cours d'un périple à travers le Canada, j'avais eu l'occasion de constater de visu la vitalité de la présence française en dehors du Québec. Des organismes francophones, comme la Société Saint-Jean-Baptiste, le Conseil de la vie française, la Société Radio-Canada, etc., parvenaient tant bien que mal à raviver la flamme, que coureurs des bois, voyageurs, missionnaires, cultivateurs, chercheurs d'or et simples artisans avaient apportée avec eux en quittant le Québec.

Il faut dire qu'à ce moment-là, la religion et la langue allaient de pair, et que tout convergait autour de la paroisse, véritable pilier de la culture française dans l'Ouest. La situation est bien différente de nos jours. (...)

Il est illusoire de continuer à entretenir des rêves de survie. Les événements récents

au Manitoba, où les trois quarts des électeurs se sont prononcés contre l'adoption du bilinguisme officiel, viennent contrecarrer le beau projet de Pierre Trudeau, qui rêvait d'un pays bilingue d'un océan à l'autre. Comme l'indiquent les statistiques de la dernière décennie, les francophones hors Québec s'anglicisent irrémédiablement. Le rouleau compresseur aura bientôt accompli son oeuvre: "One Canada, one nation, one language".

La seule planche de salut des francophones hors Québec — à l'exception, peut-être, des Acadiens du Nouveau-Brunswick — réside dans le retour au bercail. Cette idée m'est venue au cours d'un séjour en Israël. J'ai été frappé à la fois par le nombre et la diversité des immigrants juifs en provenance du monde entier, qui continuent d'affluer en dépit de l'état per-

manent de guerre qui règne dans le pays, et cela, grâce à la loi du retour adoptée en 1950. (...)

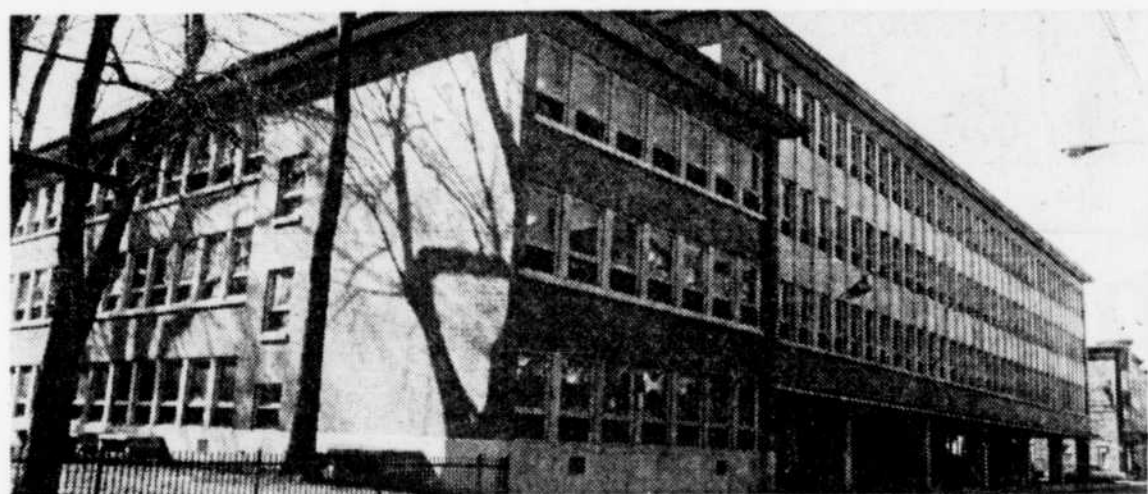
Le Québec, indépendant ou non, aurait avantage à suivre l'exemple d'Israël, en adoptant sa propre loi du retour, qui proclamerait le droit de chaque francophone originaire du Québec, qu'il se trouve au Canada, aux États-Unis ou ailleurs dans le monde, à revenir dans sa patrie d'origine. Afin de lutter contre le pouvoir d'attraction qu'exercent sur les francophones des régions riches et prospères comme l'Alberta, la Colombie-Britannique ou la Floride, cette loi pourrait être accompagnée de mesures incitatives, telles que remboursement des frais de voyage, prime d'installation, assurance-maladie, déduction d'impôt sur le revenu, notamment pour les investisseurs. Côté emplois, ces nouveaux im-

migrants auraient vite fait de combler les postes laissés vacants par les anglophones, francophones et autres insatisfaits qui, par dizaines de milliers, quittent chaque année le Québec pour des lieux plus cléments.

Un tel afflux d'immigrants permettrait de contrer les effets négatifs de la dénatalité, et même de l'éventuelle "clause Canada", de rétablir un meilleur équilibre entre les différents secteurs de la population, de renforcer notre économie chancelante, d'assurer et de consolider la situation de la langue française au Québec, qui restera encore pour longtemps, espérons-le, le Gibraltar ou Massada de la francophonie en Amérique.

Raymond Dionne
Saint-Romuald

Ça et là



L'école Marguerite-Bourgeoys dont on veut changer le nom pour "Le Tremplin".

Un changement déplorable

(Lettre adressée au président de la Commission des écoles catholiques de Québec, M. Lucien Flamand.)

Je vous écris à titre de contribuable, mais aussi à titre de résidente, depuis ma naissance, dans la paroisse de Saint-Sauveur. J'y ai grandi et fait toutes mes études primaires et secondaires dans le vieux couvent

des Soeurs de la congrégation de Notre-Dame.

J'étais heureuse, il y a quelques semaines, d'apprendre par la voie des médias, que le nom de Marguerite Bourgeoys, qui est un symbole, chez nous, un patrimoine, une gloire, serait conservé à l'école du quartier. Quel ne fut pas mon étonnement d'apprendre ces jours derniers, que suite aux démarches du

comité d'école, qui a réussi (avec quelle rapidité!) à obtenir des appuis jusque auprès du ministre de l'Éducation lui-même, que le nom était changé par celui du Tremplin!...

Je vous prie monsieur le président, de prendre en considération l'opinion de contribuables et citoyens qui n'ont pas été consultés sur la question. Ce ne sont pas les seuls membres du comité d'école qui sont responsables d'un patrimoine qui appartient à tous les membres de la communauté de Saint-Sauveur et même de Québec. Les religieuses de la congrégation ont eu autrefois plusieurs écoles à Québec. Il n'en restait qu'une pour en conserver le souvenir.

Ce changement de nom est déplorable et il est bien malheureux que la population n'ait pas été mise au courant des vus du comité d'école de Saint-Sauveur, qui ne font pas l'unanimité et qui déçoivent.

Rita Nadeau
Québec

tobre, le comité de parents renversait ce vote et adoptait l'appellation "Le Tremplin".

A ma connaissance, aucun résident n'a été consulté concernant ce changement de nom idiot.

Le nom de Marguerite Bourgeoys fait partie de notre patrimoine, à Saint-Sauveur, et les résidents veulent garder ce nom envers et contre tous.

Jeanne Godbout
Québec

Conseil aux usagers pour ne pas manquer le bateau

(En réponse à une lettre d'un groupe de personnes de la Rive-Sud, parue le 27 octobre, concernant le service des traversiers Lévis-Québec)

Votre lettre du 20 octobre — reçue à nos bureaux le 25 du même mois — est tout à fait suave.

Si, comme vous l'affirmez, le signal du départ du traversier fut donné soixante-deux secondes avant le temps en cet après-midi du 18 octobre 1983, vous avez tout à fait raison de vous plaindre. Malheureusement, notre enquête ne nous a pas permis de déterminer l'heure exacte à laquelle le signal fut donné. Les versions obtenues à ce sujet sont contradictoires.

Quoi qu'il en soit, rien n'aurait pu justifier le départ du traversier avant l'heure prévue si ce n'est que l'incident que vous décrivez est survenu alors que s'effectuaient d'importants travaux de réparation aux quais de Québec et de Lévis. Or, ces travaux ont perturbé nos activités et occasionné des dérangements. Nous étions convaincus, toutefois, que nos usagers préféreraient que le service ne soit pas interrompu durant cette période, quitte à subir certains inconvénients.

Tout en vous offrant les excuses de la Société des traversiers du Québec pour le contretemps dont vous avez apparemment été victimes, je me permets de vous suggérer de ne jamais attendre à la dernière minute pour vous présenter à l'embarquement. Il est sage, en effet,

pour un voyageur qui désire monter à bord d'un navire, d'un autobus, d'un train ou d'un avion, de se présenter suffisamment de temps à l'avance. Cela peut lui éviter bien des ennuis.

N'hésitez pas à soumettre à nouveau (verbalement ou par écrit) toute critique, plainte ou suggestion de nature à améliorer

la qualité du service à la clientèle, à notre surintendant, monsieur Pierre Légaré (tél. 643-8420) ou au soussigné. Nous y serons toujours sensibles.

Jacques Clermont
président-directeur
général
Société des traversiers
du Québec

Droit au bien-être

Oui, c'est un droit de retirer du bien-être social en étant sur le chômage, parce que le bien-être donne le minimum pour survivre, c'est-à-dire pour une personne seule ayant plus de 30 ans: \$403 par mois. Donc, ayant moins sur le chômage que le minimum vital du BES, on doit aller chercher la différence à l'aide sociale. C'est aussi valide pour les jeunes ayant moins de 30 ans (chômeurs(euses)).

On a droit aussi d'avoir la carte du bien-être pour les services des soins dentaires, des médicaments, de la pilule et pour les lunettes. J'ai tenu par cette courte lettre à informer ceux et celles

qui se trouvent ou se trouveraient dans la même situation que moi. Ça fait longtemps que ça existe ce droit mais c'est caché. Pourtant, il serait nécessaire que les premiers concernés, chômeurs(euses) et assisté(e)s sociaux aient accès à ce droit.

Je crois que c'est une injustice de plus pour les plus démunis de ne pas en être informés. Pour mieux connaître nos droits par rapport au BES, il existe l'Association pour la défense des droits des assisté(e)s sociaux, 301 Carillon, tél.: 525-4983.

Linda Voyer
Québec

Contre la laiterie

Considérant que les protestations en cours dans le quartier de Stadacona sont justifiées face au projet d'agrandissement de la Laiterie Cité, moi, Jacqueline Bureau, demeurant au 364 rue Bibeau à Québec, je demeure et resterai solidaire et encourage à multiplier leurs re-

vendications pour décourager la compagnie à s'implanter davantage dans le quartier.

Puisque mes activités le permettent, je suivrai les manifestants dans leurs démarches.

Jacqueline
Bureau-Morency
Québec

On fait plus pour vous!

aux 3 magasins

AMEUBLEMENTS
TANGUAY



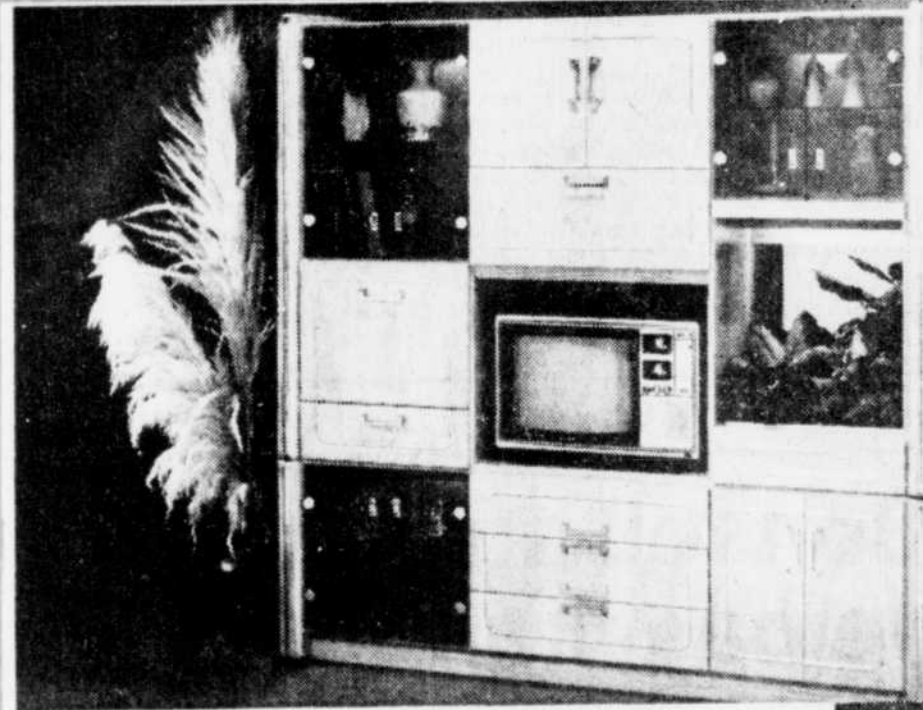
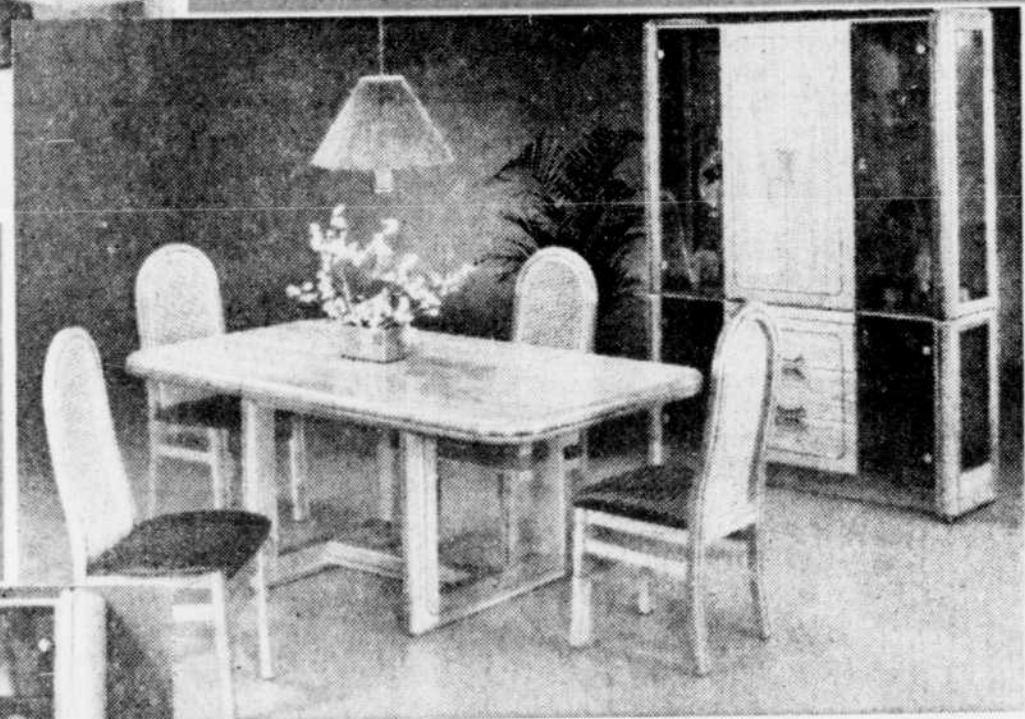
Les Meubles
princeville

"Le Lotus"
Mobilier de chambre.
Modèle P-352
fini orme

Les Meubles
princeville

Mobilier de salle à dîner
de superbe qualité.
Modèle P-119
fini orme

Les Meubles
princeville
Étagère
très fonctionnelle.
Modèle P-117
fini orme



Sklar-Peppler

Mobilier de salon à sections modulaires.
Tissu de grande qualité disponible en
plusieurs couleurs. Aussi disponibles: sofa
3 places, causeuse 2 places et fauteuil



En plus...

GRATUITEMENT
entreposage et prix garantis
pendant 13 mois (jusqu'au 31 déc. 1984)

GRATUITEMENT
la livraison ultra-rapide
dans toute la province

GRATUITEMENT
les services à domicile par nos
électroniciens qualifiés en vidéo, télé-
vision, son et micro-ondes

GRATUITEMENT
l'installation des meubles,
raccordement de lessiveuse

AMEUBLEMENTS
TANGUAY

BEAUPORT

535, boul. Ste-Anne - 667-6282

LEVIS

Place Tanguay, Lévis - 883-4511

LES SAULES

1935, boul. Masson (Carrefour Les Saules) - 871-4411